

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°206 | 150^e année | CHF 3.50

RÉFUGIÉS EN ITALIE

Etat d'urgence médical



Le camp de San Ferdinando à Polistena, en plein cœur de la Calabre. MAGALI GIRARDIN

3 Malgré la précarité économique, le Sud de l'Italie assume une prise en charge sanitaire sans précédent des migrants. Des ONG appuient les hôpitaux pour assurer le suivi des patients. Témoignages

éditorial

GUSTAVO KUHN

MALTRAITER,
LA PIRE DES
POLITIQUES

A l'instar d'Amnesty International ou de Médecins sans frontières, de nombreuses ONG dénoncent depuis longtemps les maltraitements généralisés et systématiques que subissent les migrants en Libye. Violences, abus sexuels, tortures, extorsions et traite humaine poussent chaque année des dizaines de milliers d'exilés à prendre, dès qu'ils le peuvent, le risque de traverser la Méditerranée pour quitter cet enfer. Coûte que coûte. «La moitié des personnes qui se rendent en Libye pensent y trouver un emploi, mais finissent par fuir vers l'Europe pour échapper à une insécurité potentiellement mortelle», confirmait en juillet un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies sur les réfugiés.

C'est donc en connaissance de cause que l'Union européenne a pris en août la décision d'augmenter la sous-traitance libyenne du contrôle de la Méditerranée. Au lieu de soulager l'Italie et la Grèce en répartissant les réfugiés dans l'ensemble du continent, pour les accueillir dignement, Bruxelles condamne des milliers de personnes à continuer à subir de gravissimes atteintes aux droits humains.

Les témoignages recueillis dans le cadre du reportage que nous publions confirment les horreurs que les migrants endurent en Libye. Le personnel médical

qui leur prodigue les premiers soins en Italie l'attestent: «Ce sont de survivants!» Il faudrait donc les traiter comme tels.

Concrètement, les moyens manquent. Des ONG prêtent main forte aux structures publiques locales. Ces efforts restent cependant largement insuffisants face à la gravité de la crise. C'est surtout politiquement que le bât blesse. Alors que les principes humanitaires de base réclameraient qu'on prête protection et assistance à ceux qui ont réussi à arriver jusque chez nous, la plupart des pays européens tentent de repousser le problème. Condamnant ainsi des personnes traumatisées à survivre dans des conditions extrêmement précaires, les livrant en pâture à l'exploitation et aux réseaux mafieux.

Car ne nous y trompons pas, les politiques visant à rendre «l'asile moins attractif» consistent à maltraiter les réfugiés. «Les conditions d'accueil difficiles réservées aux migrants aggravent, réactivent et parfois provoquent les symptômes de syndrome de stress post-traumatique», relevait en début de semaine une étude réalisée par les universités de Genève et de Neuchâtel.

Cette réalité, même si on la connaît, une majorité ne veut pas la voir. Elle est pourtant là. Il est grand temps de l'entendre. Et surtout de réagir. |

WEEK-END

11 SOLIDARITÉ L'application de la déclaration des droits humains des autochtones reste un défi.

13 RELIGIONS Les funérailles laïques ont la cote. Regards croisés entre une célébrante laïque et un pasteur.

leMAG



Du sens des échanges

19 DÉBAT Appropriation culturelle et rapports de domination ou lorsque l'art devient éminemment politique.

21 ENGAGEMENT Occupations de lieux culturels en Italie et Nuit Debout à Paris, modes de lutte décryptés.

23 CINÉMA *The Square*, Palme d'or à Cannes, raille l'art contemporain et l'hypocrisie des nantis.

VAUD

La Municipalité de Lausanne écarte un chef de service à cause de son comportement

4

INTERVIEW

Entretien avec le lauréat du Prix Nobel de chimie Jacques Dubochet

9

Vous trouverez au centre de cette édition la tribune de substitution des sections Genève et Vaud Médias de syndicom. Fruit d'un partenariat, elle est distribuée avec *Le Courrier*. Son contenu est de la responsabilité de la section genevoise de syndicom.



Glyphosate: l'Europe hésite...



CHRONIQUE DES DROITS HUMAINS

La loi doit prévoir précisément le comportement punissable

PIERRE-YVES
BOSSHARD*

Le 17 octobre dernier, la Cour européenne des droits de l'homme a dit que la Russie avait violé l'article 7 de la Convention européenne des droits de l'homme qui prohibe l'affliction d'une peine sans base légale, ainsi que l'article 6 § 1 qui confère à toute personne le droit à un procès équitable¹. En effet, les tribunaux russes avaient condamné Aleksey Navalnyy – ou Alexeï Navalnyy –, un leader de l'opposition au pou-

voir russe, et son frère Oleg, chef d'entreprise, pour escroquerie et blanchiment d'argent, alors même qu'il n'était pas possible de prévoir que les pratiques commerciales effectuées seraient susceptibles de tomber sous le coup de la loi pénale.

En 2008, deux entreprises russes, dont la filiale russe de la société Yves Rocher, toutes deux clientes auparavant de la Poste russe, confièrent à une société créée par les requérants et leurs parents des services d'expédition et de logistique. Ces services durèrent jusqu'à la fin de l'année 2012 pour une société et jusqu'au mois de mars 2013 pour l'autre. Dans la même période, Aleksey Navalnyy orchestra une campagne anticorruption, de plus en plus médiatisée, qui ciblait des hauts fonctionnaires et organisa un certain nombre de rassemblements politiques. Le rassemblement du mois de mai 2012 à Moscou avait pour but de protester contre des «irrégularités et des fraudes» qui avaient entaché l'élection présidentielle du début de l'année 2012. Aleksey Navalnyy enquêta également sur les activités parallèles du chef de la commission d'enquête de la Fédération de Russie. En avril 2012, la commission d'enquête ouvrit une procédure pénale à l'encontre d'Aleksey Navalnyy dans le cadre d'une autre affaire de détournement de fonds pour laquelle la Russie a aussi été condamnée par la Cour au mois de février 2016.

La Cour rappelle que l'article 7 de la Convention, d'après lequel nul ne peut être condamné pour une action ou une omission qui, au moment où elle a été commise, ne constituait pas une infraction d'après le droit national ou international, est un élément essentiel de la prééminence du droit. Il occupe une place primordiale dans le système de protection de la Convention, comme l'atteste le fait que l'article 15 n'y autorise aucune dérogation, même en temps de guerre ou d'autre danger public. On doit l'interpréter et l'appliquer de manière à assurer une protection effective contre les poursuites, les condamnations et les sanctions arbitraires. En particulier, la notion de droit implique certaines exigences qualitatives, entre autres celles d'accessibilité et de prévisibilité.

Dans la présente affaire, la cour constate que les juridictions russes ont donné une interprétation extensive et non prévisible de l'infraction de fraude commerciale visée par le code pénal russe. Elles avaient estimé qu'Oleg Navalnyy n'avait pas honoré les obligations contractuelles énoncées dans les accords conclus avec les deux sociétés, mais elles n'ont pas précisé quelle conduite était constitutive de pareil manquement. Au contraire, au vu des documents du dossier, il résulte que rien n'indique que la société détenue par les requérants n'aurait pas respecté ses obligations et que les services fournis correspondaient à ceux qui étaient décrits dans les contrats. En outre, la répression de l'escroquerie exigeait des motifs d'enrichissement personnel. Or, les juridictions russes n'expliquaient pas en quoi le comportement des requérants se distinguait de l'activité d'une société commerciale licite.

La constatation de la violation de l'article 7 de la Convention et, subséquemment, de l'article 6 § 1 de la Convention, a été prise à l'unanimité des membres de la chambre. Mais le juge russe, Dmitry Dedov, et la juge suisse, Helen Keller, ont rédigé une longue opinion partiellement dissidente commune dans laquelle ils expriment l'avis que la Cour aurait encore dû examiner le grief tiré de la violation de l'article 18 de la Convention. Ils critiquent une lecture trop étroite de cette disposition faite par les autres juges. Selon l'article 18 de la Convention, les restrictions qui, aux termes de la Convention, sont apportées aux droits et libertés garantis ne peuvent être appliquées que dans le but pour lequel elles ont été prévues. Ces deux juges rappellent que la Convention a été conçue pour préserver la démocratie et protéger les droits et libertés qui y sont consacrés contre les dangers posés par les régimes totalitaires. Dans sa version initiale, l'article 18 interdisait toute restriction à une liberté garantie pour des motifs fondés, non sur le bien commun ou l'intérêt général, mais pour des raisons d'Etat. Aujourd'hui, le rôle de l'article 18 reste de protéger les individus contre des actions de l'Etat, telles que des poursuites politiquement motivées.

* Avocat au Barreau de Genève, membre du comité de l'Association des juristes progressistes.

¹ Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 17 octobre 2017 dans la cause Aleksey et Oleg Navalnyy c. Russie (3^e section).

MOZART EN PALESTINE (3)

NADIA LAMAMRA*
AVEC JOËLLE BÉDAT**

Dès le premier jour, divers indices laissaient percevoir l'imbrication entre musique et situation de la région: les horaires des répétitions tributaires des temps de trajets impossibles à estimer, les lieux de concerts inaccessibles pour certain-e-s. Mais cette réalité s'est imposée à nous brutalement lors du contrôle à l'accès de l'esplanade des Mosquées. Une choriste et la soliste alto se voient confisquer leurs partitions par un gardien israélien: «No music is allowed» [aucune musique n'est autorisée]. C'est impensable, choquant, bouleversant.

musicien-ne-s, des adolescent-e-s, n'ont jamais joué dans un orchestre. Au long de la semaine, nous serons témoins de leur incroyable ascension musicale. Au fur et à mesure des répétitions, les progrès sont palpables, les nuances se font plus intenses. Les violons pleurent et les cuivres raisonnent. Une jeune fille de 14 ans attire notre attention par sa détermination à relever le défi de jouer le solo du *Tuba Mirum*. Au travers de la musique, des encouragements de son enseignant, assis à ses côtés, de l'attention du chef, elle peut enfin exister, avoir sa place en tant qu'individu, en tant que musicienne, sans être renvoyée à sa religion ou à sa carte d'identité. Seules comptent la justesse des notes, le respect du rythme.

musique classique arabe se glissant entre les mouvements du *Requiem*. Le second dans l'église du monastère de Saint-Etienne fut un pur moment de grâce. Jouer à Jérusalem a galvanisé choristes et musicien-ne-s, porté-e-s par des raisons religieuses ou politiques. C'était également un moment de soulagement, car l'avant-veille du concert, onze musicien-ne-s palestinien-ne-s s'étaient vu-e-s refuser leur laissez-passer. C'est grâce à l'intervention de la Représentation suisse à Ramallah que leur présence a finalement été possible.

Un vrai partage a eu lieu entre choristes, musicien-ne-s et solistes, ce qui est assez rare dans un milieu musical souvent clivé. Le fait que la musique devient une nécessité, un acte de résistance, n'y est peut-être pas étranger.

* Choriste critique et sociologue mélomane.

** Alto lucide et entrepreneuse en marche.

Du 13 au 22 octobre, le chœur lausannois Harmonia Vocis s'est rendu en Cisjordanie pour interpréter le *Requiem* de Mozart avec le Conservatoire national de musique Edward Saïd. Une expérience musicale interculturelle dont Nadia Lamamra a recueilli les temps forts sous la forme d'un carnet de voyage. La suite jeudi prochain.

La musique, une nécessité pour exister

NADIA
LAMAMRA*

Le Conservatoire national de musique Edward Saïd occupe une place particulière. Il donne accès à la musique à des jeunes à qui l'on prête les instruments, forme de futur-e-s musicien-ne-s, et héberge une fois par an l'Orchestre national de Palestine pour un concert; à lui seul tout un symbole. Les enseignant-e-s, jeunes pour la plupart, sont venu-e-s pour une année ou plus de divers pays: l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, la Belgique, les Etats-Unis, l'Italie, l'Irak, etc. Par leur présence, elles et ils font acte de solidarité, même sans le dire expressément.

Arrivé un jour avant le chœur pour une première répétition, notre chef, Julien Laloux, découvre que certain-e-s

Au fil des répétitions, d'autres détails nous frappent. Un violoniste a enveloppé son instrument dans un keffieh, alors qu'un contrebassiste a collé sur l'étui de son instrument l'autocollant d'une baleine avec ce slogan «Save the humans» [sauvez les humains], nous rappelant le sentiment d'abandon du peuple palestinien. L'histoire la plus tragique est sans aucun doute celle d'une choriste, qui, il y a quelques années, répétait le *Requiem* de Mozart lorsque son mari fut tué par l'armée israélienne. Elle a malgré tout tenu à participer à ce projet pour pouvoir dépasser l'horreur. La musique devient parfois un espace de respiration et de liberté, permettant d'espérer malgré les murs en béton.

Les concerts viennent conclure cette semaine de travail. Le premier, dans le magnifique auditorium Nasib Shaheen à l'université de Birzeit, nous a donné un avant-goût prometteur, grâce à la

RECTIF'

Deux fois sinon rien! Les deux chroniques parues en page Regards du jeudi 19 octobre ont été republiées hier à la suite d'une mauvaise transmission interne. Nous adressons nos plus vives excuses à nos lecteurs/trices, ainsi qu'aux auteur-e-s concerné-e-s. Vous retrouverez dans cette page les textes initialement programmés. La chronique du jour d'Irène Pereira est reportée à mardi. CO

Le Sud de l'Italie assume une prise en charge sanitaire des migrants sans précédent. La plupart d'entre eux souffrent de pathologies physiques et psychologiques lourdes. Témoignages

SOIGNER ET SE TAIRE

ISABEL JAN-HESS

Asile ▶ Il a 19 ans, sa voix est saccadée. Il raconte son voyage vers l'Europe avec une émotion sourde, les mots sortent lentement, à mesure que les images lui reviennent. Ismail, comme des milliers d'autres Africains, est passé par les camps de détention en Libye avant d'arriver en Calabre. Une terre d'accueil où il tente de se reconstruire une vie sur des cendres. «J'ai cru mourir, j'avais fui la Côte d'Ivoire pour trouver la paix après l'incendie des terres de mon père et son assassinat. Mais c'était pire, inimaginable, ce qu'on a vécu avec tous mes frères africains.»

Kidnappé, réduit en esclavage, Ismail était mineur et avait besoin de soins. «Je souffrais de plusieurs hernies et d'une perforation de l'estomac, après quelques semaines en Libye, je ne pouvais plus travailler. Alors ils me battaient et me vendaient à d'autres. J'ai été déplacé de Sabratha à Benghazi en passant par des lieux dont je ne connaissais même pas le nom.» Jusqu'au jour où, livide, «il ne sert vraiment plus à rien» et on l'embarque presque mourant sur un bateau de fortune. Repêché vivant, il sera finalement soigné en Calabre où il reprend des forces.



Catane, le 4 octobre 2017. Une clinique de MSF accueille les réfugiés qui ont dû être hospitalisés dès leur arrivée en bateau, afin de leur permettre une rééducation en douceur avant d'entrer dans les centres. MAGALI GIRARDIN

Prise en charge médicale colossale

Son récit est celui de dizaines de miraculés rencontrés sur les routes de Calabre et de Sicile. Tous plus ou moins atteints dans leur santé. Des séquelles de tortures aux amputations en passant par la tuberculose, les atteintes psychologiques et la dénutrition, la palette des pathologies est considérable. L'Italie, déjà submergée par des dizaines de milliers d'arrivants à héberger chaque mois (lire ci contre), paye aussi le prix fort en termes de prise en charge médicale. Le pays offre, en effet, l'accès aux soins sans condition d'urgence et sans frais aux migrants, y compris les prestations de santé mentale et d'obstétrique. Si aucun chiffre officiel ne résume le coût global des consultations, opérations et thérapies – souvent vitales – offertes aux personnes migrantes, il dépasserait largement le milliard d'euros annuel. Et il s'alourdit chaque année, selon les professionnels de la santé, soulagés de voir des ONG voler au secours des institutions publiques en créant des structures de prise en charge intermédiaires.

Médecins du monde a, par exemple, offert plus de mille consultations aux migrants en Calabre l'an dernier. En grande partie à des mineurs non accompagnés. La plupart des centres d'accueil proposent des consultations offertes par des médecins de la région. Médecins sans frontières (MSF) sillonne l'Italie depuis des années avec un bus sanitaire et vient d'ouvrir une clinique de suivi médical à Catane en Sicile. «La majeure partie de

ces gens arrivent en Europe avec des pathologies nécessitant une hospitalisation ou un traitement médical d'urgence, raconte Elisa Galli, responsable du projet de MSF à Catane. Les hôpitaux sont surchargés et les patients ressortent sans pouvoir bénéficier d'un suivi médical adapté. C'est tout le problème après l'urgence. La plupart ne poursuivent pas les traitements en sortant, car leur condition d'hébergement, souvent précaire ne le permet pas. Ils rechutent et reviennent à l'hôpital.»

«Aymeric avait 3 ans...»

La clinique de MSF, ouverte en juillet, accueille pour l'heure seize hommes et huit femmes, avec enfants parfois, pour des

suivis médicaux individuels d'environ un mois.

Ici, les patients récupèrent de leur long et douloureux chemin d'exil. Ils soignent leurs blessures physiques et psychologiques dans un cadre bienveillant. Marie est arrivée fin septembre avec sa fille de 5 ans, après une hospitalisation pour des brûlures, séquelles de maltraitance, et un lourd traumatisme. «Ma fille était aussi malade depuis des semaines en Libye», ajoute cette maman encore bouleversée par la mort de son petit garçon. «Aymeric avait 3 ans, impuissante je l'ai vu se débattre dans l'eau jusqu'à la mort.» Elle s'interrompt. Son regard se perd un instant dans le souvenir de ces images insoute-

nables. «J'étais déchirée entre l'envie de le rejoindre pour mourir avec lui, emportant ma fille avec nous ou me battre pour elle.» En montant à bord du bateau qui les a repêchés en mer avant le naufrage général, cette Camerounaise de 36 ans découvre le corps de son enfant. «Ma fille m'a dit ne pleure pas maman Aymeric n'est pas mort, je l'ai vu, il dort! J'ai eu de l'espoir, mais non...» MSF a coordonné l'ensevelissement dans la région de Syracuse et, depuis, Marie tente de se reconstruire ici avec sa fille. «Il repose en paix, je dois tenir pour elle, lui offrir l'avenir meilleur que je suis venu chercher ici pour eux.»

Des centaines de témoignages recueillis en Calabre et

en Sicile attestent, s'il le fallait encore, de la misère de certaines régions du Sud de la péninsule. Si quelques rares Bangladaï, Pakistanais, Irakiens ou Syriens ont été croisés en marge de ce reportage. La grande majorité des migrants arrivait d'Afrique. A l'exception des Erythréens et des Soudanais du Sud, ils sont considérés comme des migrants économiques et n'obtiennent généralement pas les fameux documents leur permettant de poursuivre leur chemin en Europe. Charge alors, souvent, aux responsables de centres d'accueil et aux avocats chargés des recours de les aider à plaider leur cause. «Certains sont persécutés en raison de leur reli-

gion, même si officiellement il n'y a pas de persécution de masse avérée dans leur pays, explique le responsable d'un centre à Lamezia Terme. D'autres sont menacés pour leur homosexualité ou leur appartenance à une faction politique ou tribale. Autant d'arguments qu'il convient de mettre en avant dans leur demande, même s'il est souvent impossible d'en apporter la preuve.»

«Ils finissent trop souvent dans la clandestinité»

Des situations dénoncées depuis des années par les ONG en contact avec ces personnes. «Lorsqu'ils arrivent ici, ce ne sont plus des migrants économiques, mais des survivants, tous atteints dans leur santé et qui méritent protection et aide humanitaire, martèle Mathilde Auvoisin, coordinatrice de SOS Méditerranée à Catane.

Malheureusement, ils obtiennent rarement le statut de réfugiés et finissent encore trop souvent dans la clandestinité. «Une aberration qui coûte bien plus cher à la collectivité qu'un véritable travail d'intégration dans les pays européens, qui manquent par ailleurs de main-d'œuvre», insiste un collaborateur du HCR, impuissant face au flot quasi ininterrompu des arrivées en Italie ces dernières années. «On a noté une légère baisse en août, mais on est reparti de plus belle, se déssole-t-il. Et la plupart n'obtiendront pas de papiers.»

Cet article a été réalisé grâce à la Bourse Jordi décernée à la photographe Magali Girardin et à la journaliste Isabel Jan-Hess.

DES MALADES PAR MILLIERS

A Polistena, en plein cœur de la Calabre, l'ONG Emergency prend en charge ces milliers de clandestins dans une petite clinique. Elle reçoit chaque jour des dizaines de ces immigrants, arrivés il y a plusieurs années en Italie. «Ces gens vivent dans de très mauvaises conditions sanitaires, sous des bâches, dans des camps de fortune, décrit Gianfilippo Pascolini, coordinateur d'Emergency en Italie et du centre médical de Polistena. Nous les rencontrons sur place, ou ils viennent à la clinique grâce à un système de navettes gratuites desservant plusieurs quartiers de Rosarno, Gioia Tauro et le camp de San Ferdinando.»

Entre fin 2014 et fin 2016, sa clinique a soigné plus de 8000 migrants clandestins. Et le nombre de consultations pourrait être encore plus élevé cette année. «La plupart souffre de malnutrition, de pneumonie, de blessures mal soignées et de toutes les ma-

ladies liées à ces conditions de vie, détaille le responsable. On note aussi une recrudescence des cas de tuberculoses et de gale, difficiles à enrayer car la surpopulation des camps entraîne une proximité propice à la propagation de maladies.»

Pour un jeune infirmier, les conditions de travail sont aussi en cause. «Ils ne sont pas équipés correctement pour ces tâches agricoles, on constate des blessures liées à de mauvaises chaussures ou aux mains non protégées, des problèmes de dos, parfois graves.»

Dans la salle d'attente ce jour-là, une très jeune Nigériane, une prostituée selon l'un de ses compagnons d'infortune, tient à peine debout. Ses yeux fiévreux se ferment, sa tête tombe et ses mains lâchent son téléphone sur ses pantoufles en velours rose. Elle attend, comme un groupe de jeunes, assis en face. Tous vivent au camp de San Ferdinan-

do et consultent pour des fièvres ou des troubles psychologiques, liés à leur situation de quasi-esclavage.

A la question de la légalité de cette réalité, un collaborateur du centre souligne le dilemme entre dénoncer ou ne pas voir. «On a le choix, confie-t-il désabusé. Soit dénoncer l'exploitation de ces personnes et les conditions de vie auxquelles elles sont condamnées en raison de leur clandestinité. Avec pour conséquence directe que les puissants groupes mafieux, connus pour être derrière l'exploitation de ces malheureux, nous empêchent ensuite d'accéder à ces gens. Soit ne rien dire. Rester à distance, mais pouvoir entrer dans le camp et venir en aide à ces centaines de personnes vulnérables, qui cohabitent ici.» Jusqu'à 1500 en pleine saison des récoltes, selon un médecin.

IJS

La Municipalité de Lausanne veut écarter un chef qui déstabiliserait son service depuis des années

Un chef de service poussé à la porte

JÉRÔME CACHIN

Lausanne ► Nous l'appellerons X. Chef de service au sein de l'administration communale de Lausanne, il est sur le point d'être mis à la porte. C'est du moins ce qu'espère la municipalité. De par son comportement, l'homme aurait été à l'origine des départs de six personnes directement subordonnées, depuis son entrée en fonction il y a quatre ans. Hier matin, la Municipalité de Lausanne a examiné la question du départ de X, a appris *La Liberté*.



«Je ne peux ni infirmer, ni confirmer ces faits ou l'existence de cette négociation»

David Payot

X entre en fonction à la ville de Lausanne à la fin de l'année 2013, après une carrière de haut fonctionnaire au Département vaudois de la formation, commencée en 2000, doublée d'un parcours politique cantonal. Le municipal socialiste Oscar Tosato a convaincu la municipalité de l'époque d'engager X pour diriger un des services de son dicastère.

Nombreux départs

Le nouveau chef de service s'installe dans sa fonction. Parmi les cadres de son service, deux premières femmes s'en vont. Une



Hier matin, dans les murs de l'Hôtel de Ville de Lausanne, la municipalité a examiné la question du départ du chef de service en pleine tourmente.

KEYSTONE

troisième le dénonce pour des actes qui relèveraient du harcèlement sexuel. Impossible de savoir si cette qualification a été retenue officiellement au terme d'une enquête interne: les versions divergent.

Finalement, cette femme quittera l'administration lausannoise avec une importante indemnité. Mais l'octroi de cette somme aurait pu être justifié par le fait que la municipalité ne parvenait pas à retrouver un nouveau poste au sein de l'administration communale qui soit conforme aux tâches antérieures de la plaignante.

Trois autres cadres s'en vont par la suite. Le dernier départ remonte à ces derniers mois.

Tout cela en un peu moins de quatre ans. Tous les cas ne sont pas identiques. Hormis celui de la plaignante, certains ont fait des burn-out, d'autres sont partis de leur plein gré par crainte d'en arriver à une telle extrémité. Après l'enquête sur les accusations de harcèlement sexuel, une autre enquête interne aurait été menée, puis un audit de la structure dirigeante du service qui paraît déstabilisée.

«Il rend les gens fous»

X est «toxique», affirme une des femmes. «Beaucoup de gens ont souffert dans son entourage. Il génère des dysfonctionnements à répétition», dit une autre. «Il considère les gens comme des

meubles, que l'on déplace, mais à qui on ne parle pas, estime un témoin. Il rend les gens fous, certains sont partis parce qu'ils voyaient que ce n'était plus possible de travailler avec lui.»

Le 1^{er} juillet 2016, Grégoire Junod est devenu syndic après le départ de Daniel Brélaz. Le nouveau municipal David Payot est entré en fonction en reprenant le service concerné dans son dicastère, succédant ainsi à Oscar Tosato. «Le dossier X est sans doute le plus compliqué que David Payot a découvert à son arrivée», assure une source au sein de l'administration lausannoise. «Si David Payot empoigne les choses et montre vraiment la porte à X, c'est qu'il aura eu plus

de courage que son prédécesseur», témoigne un observateur de l'intérieur.

David Payot n'a pas souhaité s'exprimer sur le cas individuel de ce chef de service. D'après nos sources, une convention de départ est en négociation entre l'Exécutif lausannois et son employé. «Je ne peux ni infirmer, ni confirmer ces faits ou l'existence de cette négociation», explique le municipal.

Les circonstances des divers départs sont-elles prises en compte dans les raisons qui poussent la municipalité à mettre X à la porte? La prise en charge par la municipalité des problèmes rencontrés dans ce service a-t-elle continuellement

été à la hauteur? Nous n'en saurons pas plus.

L'intéressé répondra

Contacté, X n'a pas souhaité commenter les divers points soulevés. «Racontez tout ce que vous voulez car j'attends les griefs de la municipalité (...). Je répondrai, mais c'est impossible à ce stade», écrit-il notamment dans des SMS.

«Une enquête interne a souligné des problèmes, mais rien qui puisse justifier un licenciement», explique un des soutiens de X. «Pour les mêmes motifs qui semblent avoir été retenus par la municipalité à ce stade, beaucoup de chefs de service pourraient être virés!»

Le versement des indemnités se fera sans intermédiaire

Caisse de chômage ► La Caisse cantonale de chômage vaudoise (CCh) n'utilise plus d'intermédiaire pour verser les indemnités en cas d'insolvabilité (ICI). La mesure a été prise après la découverte de la vaste fraude au détriment de la CCh, a indiqué hier le Conseil d'Etat.

Dans sa réponse à l'interpellation de la députée PLR Catherine Labouchère qui se demande comment mieux prévenir les fraudes, le Gouvernement vaudois révèle quelques mesures prises. Cela indépendamment de l'enquête pénale menée par le Ministère public.

La CCh a «immédiatement» réexaminé l'ensemble des dossiers traités depuis 2013 et renforcé les contrôles. Les révisions

internes vont désormais «au-delà des exigences et des recommandations» du Secrétariat d'Etat à l'économie, explique le Conseil d'Etat.

Comme mesure immédiate et pour prévenir d'éventuels détournements, «le versement des ICI ne transite plus par des mandataires (syndicats, avocats, agents d'affaires, etc). Les indemnités sont directement versées aux anciens collaborateurs des entreprises en faillite», via des chèques bancaires s'ils ne disposent pas de compte.

Le chef du Département de l'économie Philippe Leuba mène en outre «une réflexion de fond» pour évaluer les actions politiques possibles et proposer des solutions. **ATS**

Une pétition pour l'accès à l'emploi

Asile ► Le Collectif Droit de rester a lancé hier une pétition cantonale réclamant le droit d'accès à l'emploi pour les requérants déboutés. «Plus de 800 d'entre eux dépendent de l'aide d'urgence dans le canton de Vaud. Ce sont des personnes dont la demande d'asile n'a pas été acceptée, mais qui doivent rester en Suisse car leur renvoi est impossible», explique Pauline Milani, membre du collectif. L'aide d'urgence devrait être de courte durée. Or, certaines personnes en dépendent pendant quatre, cinq, voire même dix ans.»

La pétition est soutenue par le syndicat Sud, Coordination Asile Chablais, Droit de rester Neuchâtel, SolidaritéS, les Jeunes POP Vaud, ainsi que plusieurs personnalités politiques. Le municipal David Payot, les députés Léonore Porchet et Raphaël Mahaim, et l'ancienne conseillère nationale Anne-Catherine Menétrey-Savary font partie des signataires.

«Pouvoir travailler et se former est un droit fondamental, qui doit être garanti pour chacun», poursuit Pauline Milani. Le texte demande aux autorités cantonales de débloquent la situation, en octroyant des permis de travail aux personnes vivant sur son territoire ainsi qu'en les soutenant dans leur démarche de régularisation auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations. «Le travail permettra une meilleure intégration. Ces personnes ont des qualifications, qui sont une plus-value pour le canton», conclut la militante. «Quand je trouve du travail, on me demande un permis B ou C», illustre Hana, d'origine érythréenne. Cette mère de famille habitant Aigle, et dont les deux enfants sont nés en Suisse, perd chaque jour un peu plus le moral. «Je suis très fatiguée. Je vais devenir folle si je reste dans cet état. Je veux être autonome.» Hana dépend de l'aide d'urgence depuis huit ans. Arrivé en Suisse en 2012, Igor s'est vu

refuser sa demande d'asile en 2013. «J'avais trouvé une place d'apprentissage, mais le Service de la population a envoyé un document officiel à l'école interdisant ma formation.» Le jeune Biélorusse fait partie du programme d'occupation de l'EVAM et travaille quatre-vingts heures par mois pour 300 francs.

«Cette pétition est extrêmement urgente», lance Pierre Conscience du mouvement SolidaritéS. «Le nombre de personnes déboutées va exploser car une série de critères d'accès à l'asile ont été retirés lors de la dernière révision de la loi le 5 juin 2016, qui était soutenue par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.» Un des changements de critères concerne la désertion du service militaire, motif d'asile récurrent chez les requérants érythréens. «On se retrouve dans une situation où les personnes ne peuvent être ni renvoyées ni intégrées», déplore le conseiller communal.

SILVER KABACALMAN

La Maison des associations fait face à une situation financière difficile

Les Savoises cherchent un repreneur

MIGUEL MARTINEZ

Emplois ► Le café-restaurant Les Savoises fermera ses portes à la fin de l'année. Le bistrot de la Maison internationale des associations (MIA) n'est «pas suffisamment rentable», selon la Fondation pour l'expression associative (FAE) qui gère la MIA. Elle cherche un repreneur pour le 15 janvier 2018. L'annonce suscite la colère du Parti radical de gauche (PRG). Il dénonce le licenciement des cinq employés et la mauvaise gestion de la fondation.

Café à louer

Les problèmes financiers de la MIA ne sont pas nouveaux. En mai, une initiative populaire demandant un crédit de 16,5 millions de francs pour rénover et valoriser la Maison des associations a été refusée en votation. La situation ne s'est pas améliorée depuis. Régis de Battista, directeur de la fondation, se dit «extrêmement triste», mais le café «fait face à un déficit chronique de clientèle extérieure». «Avec le projet de valorisation de la Maison des associations, nous sommes en

travaux depuis 2000, confie le directeur, et nous manquons de fonds.» Dans ce contexte, la fondation se voit obligée de «lâcher» la gérance du café Les Savoises. «Nous voulons consolider les finances de la MIA, explique-t-il, et la location du restaurant y participera.» La FAE a passé une annonce pour trouver un gérant d'ici au mois de janvier. «Les conditions de reprise restent à déterminer, admet Régis de Battista, mais nous voulons trouver quelqu'un qui partage le caractère multiculturelle du lieu.» Et d'ajouter: «Nous souhaitons ce qu'il y a de mieux pour la Maison des associations et surtout pour les employés des Savoises.»

«Mauvaise gestion»

Dans un communiqué de presse, le PRG doute quant à lui que «les problèmes de finances invoqués par la présidence de la MIA n'incombent qu'à la seule gestion du café». «Si le bateau coule, ce n'est pas en augmentant le prix de l'assiette du jour qu'on va le sauver du naufrage», affirme Stéphane Guex-Pierre conseiller municipal PRG en Ville de Genève. «Afin d'atténuer la crise, avance l'élu, peut être faudrait-il que les associations, locataires temporaires ou permanentes, consentent à un petit effort.»

Mais le conseiller municipal estime par ailleurs que «les difficultés financières et les problèmes de gestion sont plus profonds que cela». Il en veut pour preuve la récente démission du représentant du Conseil municipal auprès de la FEA, Claudio Marques. En février, celui-ci avait déjà fait part de ses doutes sur la gestion de la fondation à la direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Estimant la réponse insatisfaisante, le représentant de la Ville a claqué la porte de la fondation au mois de juin, tout en adressant ses «interrogations» sur la Maison des associations à l'Autorité de surveillance des



Les cinq employés des Savoises pourraient perdre leur emploi à la fin de l'année. MMZ

fondations et des instituts de prévoyance. Contacté, il ne se prononce pas, l'affaire étant toujours en cours.

«On accuse le coup»

Le Parti radical de gauche dénonce encore le licenciement des travailleurs «par une fondation qui trouve sa vocation dans des principes de respect humain». Avertis il y a tout juste une semaine, les cinq employés risquent de se retrouver sans emploi à la fin de l'année. Même si la fondation essaiera de préserver leur poste, l'avenir reste incertain. Pour l'instant, les salariés ne souhaitent pas s'exprimer publiquement. «On accuse encore le coup, il faut nous laisser le temps de digérer tout ça», confie l'un d'eux. I



«Le café fait face à un déficit chronique de clientèle extérieure»

Régis de Battista

Le procès Sperisen reporté

Justice ► Le troisième procès de l'ex-chef de la police du Guatemala Erwin Sperisen ne reprendra pas le 28 novembre mais le 16 avril. Ce report est dû aux demandes de récusation de la présidente de la Chambre pénale d'appel et de révision.

«Cela confirme que la présidente, Alessandra Cambi Favre-Bulle, prend l'hypothèse de sa récusation au sérieux», ont indiqué jeudi Florian Baier et Giorgio Campa, codéfenseurs d'Erwin Sperisen.

Les avocats du binational guatémaltèque-suisse ont déposé deux demandes de récusation, les 27 septembre et 9 octobre. Ils dénoncent le fait que la présidente de la Chambre pénale d'appel et de révision a affirmé que la perspective d'une condamnation d'Erwin Sperisen paraissait encore «vraisemblable» et que les conclusions du Tribunal fédéral (TF) à ce sujet étaient «tout à fait

similaires» aux siennes, a expliqué M. Baier.

«Comment un juge qui a pris une position aussi manifestement partielle pourrait-il encore s'approprier à juger au fond?» s'interrogent les avocats. M. Sperisen et ses avocats ont déjà essayé jusqu'au TF de faire récuser un juge. Ils ont aussi tenté à plusieurs reprises d'obtenir la récusation du procureur genevois Yves Bertossa, qui a soutenu l'accusation.

Né en 1970, Erwin Sperisen a dirigé la police nationale du Guatemala entre 2004 et 2007. Venu se réfugier en Suisse, il a été condamné deux fois par la justice genevoise à une peine de privation de liberté à vie pour l'exécution extrajudiciaire de détenus dans le cadre d'une reprise en main musclée d'une prison. Le TF a cassé cette condamnation et demandé la tenue d'un nouveau procès.

ATS

La famille Bouvier cède Natural Le Coultre

Art ► La famille Bouvier s'est séparée du spécialiste genevois d'entreposage et de transports d'œuvres d'art Natural Le Coultre (NLC), impacté par les ennuis judiciaires d'Yves Bouvier. L'acheteur, le groupe français André Chenue, va conserver l'ensemble des 43 employés.

Le coût de la transaction pour la vente de cette société, lancée en 1859 et acquise dans les années quatre-vingt par la famille Bouvier, n'a pas été dévoilé.

Le marchand d'art Yves Bouvier, en conflit avec le milliardaire russe Dmitri Rybolovlev dans une affaire de vente de tableaux de collection, est ciblé depuis deux ans par une procédure judiciaire. Il a porté plainte à son tour à Monaco pour «corruption, faux criminel et blanchiment», a annoncé mercredi son avocat. ATS

PUBLICITÉ



Arrêt temporaire du Jet d'eau du lundi 30 octobre au mercredi 15 novembre 2017

Pour des raisons d'entretien et de maintenance annuels, le Jet d'eau sera interrompu. Il reprendra son fonctionnement dès le jeudi 16 novembre, selon l'horaire d'hiver, de 10h00 à 16h00, sous réserves de conditions météorologiques.

Le Jet d'eau de Genève concrétise l'ambition, la vitalité et la renommée internationale d'une ville respectueuse de son environnement et tournée vers l'avenir. Créé en 1891, il culmine aujourd'hui à 140 mètres de hauteur. Chaque seconde, 500 litres d'eau sont éjectés à une vitesse de 200 km/h. SIG exploite le Jet d'eau dont elle est propriétaire.

www.sig-ge.ch



Le futur conservateur du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds (MBA) est aussi à l'aise avec l'art du XIX^e siècle qu'avec la production contemporaine. Rencontre

Le musée, comme un laboratoire

JEAN-LUC WENGER

La Chaux-de-Fonds ► David Lemaire donne rendez-vous au Café de la Presse à Genève, à deux pas du MAMCO où il est conservateur adjoint jusqu'à la fin de l'année. Début janvier, il prendra ses fonctions de conservateur du Musée des beaux-arts (MBA) de La Chaux-de-Fonds. Un défi qui l'enchanté et une institution qui, selon lui, susciterait quelque envie chez ses confrères. Sur la terrasse du café, on ne saurait le manquer: il est très grand.

Spécialiste de l'art du XIX^e siècle, d'Eugène Delacroix en particulier, il enseigne à l'université de Genève. Il est évidemment férù d'art contemporain. A La Chaux-de-Fonds, on trouve autant d'œuvres du XIX^e que des contemporaines. Le MBA réunit donc ses deux passions. «Certains ont cru que je changeais radicalement de domaine, mais les différentes zones d'expertise se fécondent mutuellement!»

Etrange collection

David Lemaire a étudié à Lausanne et à Genève. Arrivé de Belgique à Payerne à l'âge de 8 ans, il a vécu «à peu près partout dans le canton de Vaud». A 37 ans, le voilà à la tête d'un outil «singulier», d'un outil rêvé. «Par sa taille et sa situation géographique, le MBA n'est pas obligé de respecter les carcans de la mode muséale. Je vois le musée comme un laboratoire, un lieu modeste plus que comme un endroit de prestige.»

«Le MBA n'est pas obligé de respecter les carcans de la mode muséale»

David Lemaire

Il succédera à Lada Umstätter, qui, elle, reprend la conservation en chef du Musée d'art et

d'histoire de Genève. Les deux se connaissent de longue date puisque David Lemaire avait déjà succédé à Lada Umstätter à l'université lorsque cette dernière avait été nommée à... La Chaux-de-Fonds. Peu de temps après, il se rendait dans les Montagnes neuchâteloises pour une exposition autour du fonds Olivier Mosset.

David Lemaire le dit, candidat, il a sérieusement étudié l'histoire du musée fondé par la Société des amis des arts, devenue la SaMba (Société des amis du Musée des beaux-arts). Entre le fonds Olivier Mosset – environ 150 œuvres offertes par l'artiste – qui propose un panorama de l'art contemporain occidental et le legs des époux Junod (lire ci-dessous), «on trouve une collection étonnante, une vraie singularité». Le terme revient fréquemment dans sa bouche.

Né de la volonté citoyenne

Le MBA est un musée d'art contemporain qui a plus de cent cinquante ans d'histoire. «Au fil du temps, le musée a acquis des œuvres d'artistes qui sont devenus importants par la suite.» La preuve, le premier achat de la Société des amis des arts est une toile d'Albert Anker. «Ces gens-là devaient bien connaître l'art suisse mais aussi la manière dont il dialoguait avec les avant-gardes européennes», avance Lemaire.

Le MAMCO se targue, à raison, d'être né d'une volonté des citoyens. «C'est une belle histoire, tout comme l'est celle du MBA, né lui aussi des envies de la population», compare le conservateur. A l'époque, il s'agissait d'offrir un modèle culturel aux étudiants en horlogerie. «C'était un outil formateur et cela a bien réussi si vous pensez à Charles L'Eplattenier – au style sapin – et à son plus célèbre étudiant... (Le Corbusier, ndlr)»

Avant le début de son mandat, David Lemaire participera à l'accrochage de la Biennale d'art contemporain avec Lada Umstätter pour «assurer une



David Lemaire devant le MAMCO, dont il est conservateur adjoint jusqu'à la fin de l'année. PATRICK LOPRENO

UNE ŒUVRE SPOLIÉE VA QUITTER LE MUSÉE

Fin septembre, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds acceptait à l'unanimité de rendre un tableau du Musée des beaux-arts aux héritiers de la collectionneuse Anna Jaffé. Trois jours avant sa nomination, David Lemaire apprenait donc que le legs Junod perdait l'une de ses œuvres maîtresses: *La vallée de la Stour* de John Constable. Madeleine et René Junod avaient acquis ce tableau en 1942 auprès de la galerie Moos à Genève.

Estimée à 1 million de francs aujourd'hui, la toile pourrait en valoir environ 25 aux enchères, selon un observateur du marché. Le legs Junod regroupe encore des Matisse, Renoir et autres Modigliani. Le même observateur se demande si le fonds ne va pas être dépecé. David Lemaire souligne le privilège d'avoir pu montrer ce tableau. «Mais c'est une chance et une fierté que cette œuvre spoliée par le Régime de Vichy revienne à ses héritiers.» JLW

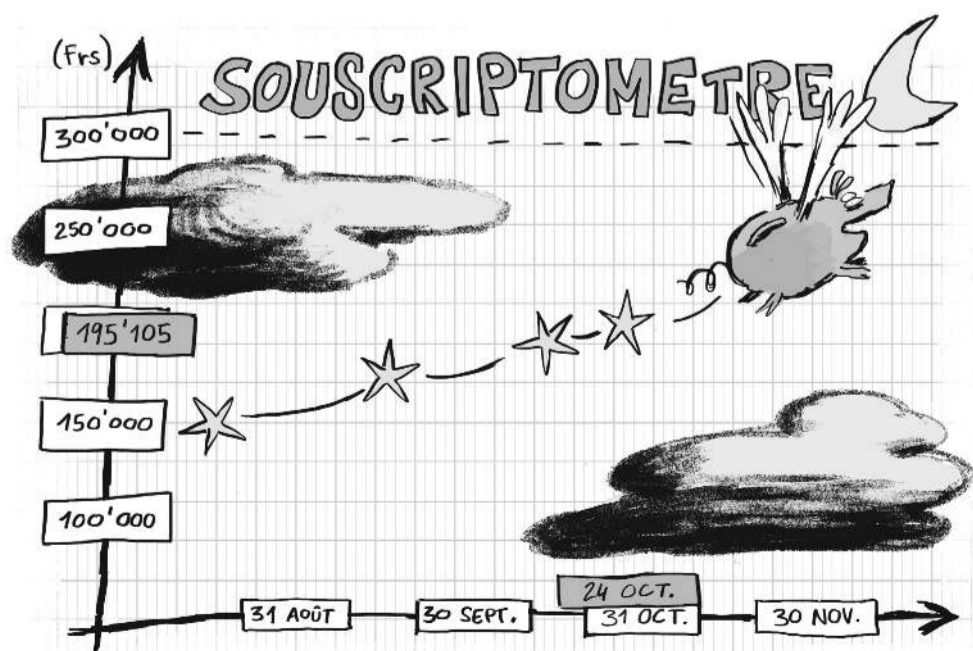
transition harmonieuse». En mars, il montrera une première exposition qu'il n'a pas programmée, en collaboration avec le Kunstmuseum de Winterthur autour de la «Nouvelle Objectivité» (Neue Sachlichkeit). «Après la Première Guerre mondiale, c'est un retour à une figuration plus classique, un art cynique, politique et engagé.» En Allemagne, on pense à Otto Dix, en Suisse à Christian Schad. «J'aurais été heureux de proposer cette expo!» Du côté chaux-de-fonnier, des artistes locaux tels que les frères Barraud ont aussi travaillé sur ces thèmes. «Encore une singularité.»

Urbanisme singulier

Durant l'été, le MBA sera fermé pour y exécuter des travaux, interrompus en 2015 faute de moyens financiers. Un problème récurrent auquel David Lemaire s'est préparé. «Ma mission est de défendre le musée, donc probablement d'argumenter avec les autorités communales qui m'ont nommé.» Pour lui, l'art contemporain a une image paradoxale. On y parle gros sous, alors que les expositions sont souvent organisées avec des bouts de ficelles. «Au MAMCO, on fonctionne avec peu de moyens par rapport à la qualité de l'offre, ce sera le cas aussi ici.»

Sa programmation commencera donc en octobre 2018. Il est encore un peu tôt pour en parler, même s'il peut déjà dire que les collections, l'histoire du musée et l'identité particulière de la ville lui serviront d'inspiration. «Il y a ici un patrimoine artistique, un urbanisme singulier, une mentalité utopiste. C'est un peu insulaire aussi.»

Il va donc s'installer avec sa petite famille à quelques pas du musée et entend bien prendre part à la vie de la cité. Il s'inscrit dans la continuité de Lada Umstätter, relevant notamment les collaborations qu'elle a pu nouer avec d'autres institutions culturelles comme le Club 44 ou l'Ecole de musique, mais aussi avec l'université de Genève où il est toujours chargé de cours. I



Offrez-nous la lune: CCP 12-1254-9

Neuchâtel adopte le règlement d'application

Salaire minimum ► Le Conseil d'Etat neuchâtelois a adopté la version définitive du règlement d'application des dispositions relatives au salaire minimum à l'issue de la consultation menée auprès des partenaires sociaux. Il fera un premier point de la situation à la mi-2018 pour voir si des adaptations sont nécessaires.

Le salaire minimum pour 2018 sera de 19,78 francs de l'heure. Il est basé sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre août 2014 et août 2017, a indiqué jeudi le canton de Neuchâtel.

Les dispositions relatives aux exceptions entrent en vigueur de manière rétroactive au 4 août, date de la décision du Tribunal fédéral. Il s'agit des relations de travail qui s'inscrivent dans un contexte de formation et d'intégration professionnelle. Elles concernent aussi le secteur agricole. Les autres dispositions entrent en vigueur le 1^{er} novembre. ATS

PROJECTIONS-DÉBATS

LES AFRO-DESCENDANTES «OUVRENT LA VOIX»

Il a beaucoup fait parler de lui et a déjà fait l'objet de projections-débats très suivies (notre interview du 8 mars dernier). *Ouvrir la voix* d'Amandine Gay sort enfin en salles. Ce documentaire interroge des femmes Afro-descendantes de France et de Belgique sur leur condition, notamment sur les stéréotypes dont elles sont victimes tant de la part des Blancs que de leurs propres communautés. Plusieurs projections en soirée sont prévues en présence de la réalisatrice, suivies d'un débat. RMR

Lu 30 octobre à Neuchâtel (Le Minimum), me 1^{er} novembre à Lausanne (Zinema), je 2 novembre à Genève (Spoutnik).

Retrouvez *Le Courrier* sur internet

WWW.LECOURRIER.CH

Après le rejet de la réforme des retraites, Alain Berset réunit aujourd'hui tous les acteurs du dossier

Alternative sur les retraites à trouver

CHRISTIANE IMSAND

Table ronde ▶ «L'exercice relève de la psychothérapie de groupe», commente-t-on dans l'entourage d'Alain Berset. Après l'échec populaire de la réforme des retraites, le 24 septembre, le chef du Département de l'intérieur réunit cet après-midi pour la première fois les différents acteurs du dossier. Ce sera l'occasion pour chacun non seulement d'exprimer ses attentes, mais aussi d'entendre celles des autres milieux concernés. Plus de 25 personnes représentant non seulement les partis mais aussi les partenaires sociaux, les femmes et les seniors vont s'exprimer tour à tour. Aucune décision n'est attendue à ce stade, mais cette table ronde permettra à Alain Berset de délimiter les lignes de force d'une nouvelle réforme. Personne ne conteste en effet la nécessité d'un plan B. Etat des lieux.

1 La réforme peut-elle être saucissonnée?

Le projet refusé par le peuple prévoyait une réforme globale des deux piliers, mais ce n'est pas pour cette raison qu'il a été combattu par la droite. Ce dont elle ne voulait pas, c'est une compensation de la baisse du taux de conversion du deuxième pilier par une extension des prestations du 1^{er} pilier, à savoir la fameuse hausse de 70 francs de la rente AVS. Les vainqueurs de la votation veulent désormais réformer les deux piliers séparément en commençant par

l'AVS et le relèvement de 64 à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes.

Cette approche a cependant ses limites car une compensation est politiquement nécessaire et elle est plus facile à trouver dans le deuxième pilier. Par ailleurs, les caisses de pension insistent sur l'urgence de la baisse du taux de conversion. «Le projet doit être global et cohérent même si on vote pilier par pilier», souligne le vice-président du PDC Yannick Buttet. Il doute cependant qu'un vote le même jour soit possible.

2 Quelle compensation pour les femmes?

Il n'est pas question, pour l'instant, de porter l'âge de la retraite à 67 ans pour tous, mais le relèvement à 65 ans est déjà une pilule difficile à avaler pour les femmes qui ont souvent des revenus plus faibles que les hommes. Cela se répercute sur le montant de leurs rentes.

Selon une étude récente mandatée par l'Office fédéral des assurances sociales et le Bureau fédéral de l'égalité, l'écart entre hommes et femmes est de 2,7% pour les rentes AVS, mais il atteint 63% pour les rentes de la prévoyance professionnelle. C'est bien pourquoi la réforme rejetée par le peuple prévoyait un accès facilité au deuxième pilier pour les petits revenus. Cette formule sera probablement reprise sous une forme qui reste à définir.

Néanmoins, la présidente du PLR Petra Gössi n'exclut pas une compensation dans le premier pilier. Elle évo-



Les femmes ne sont pas prêtes à se faire balader dans le dossier des retraites.

KEYSTONE

quait hier dans la NZZ l'idée d'une retraite anticipée sans baisse de rente pour les personnes qui n'atteignent pas la rente maximale malgré 40 années de cotisations. Le président de l'UDC Albert Rösti est plus réservé. «Une compensation pour les bas revenus va être un élément de négociation», reconnaît-il. «Il faut cependant savoir que toute nouvelle dépense rend la réforme plus difficile.» La gauche se tient en embuscade. Le président du PS, Christian Levrat, brandit

déjà la menace du référendum en cas de compensation insuffisante.

3 Les couples mariés seront-ils oubliés?

Le système actuel lèse les couples mariés car même si les deux conjoints ont travaillé toute leur vie à plein temps, ils ne peuvent pas espérer bénéficier de deux rentes AVS complètes. Contrairement aux concubins, ils toucheront au mieux une rente et demie. Défenseur de la famille, le PDC avait fait alliance avec le PS pour obtenir un relèvement de ce plafond, mais il est désormais seul à se battre sur ce terrain. Ce n'est plus une priorité pour le PS. Du coup, le PDC pourrait finir par faire front commun avec les autres partis bourgeois.

4 La TVA va-t-elle augmenter?

Une augmentation modérée de la TVA est généralement admise afin d'assurer le financement de l'AVS jusqu'en 2030 ou 2035. Elle n'avait pas été remise en question pendant la campagne, si ce n'est par l'extrême gauche. Le PLR et le PDC sont disposés à défendre une hausse de 0,6 point, identique à celle qui figurait dans le projet qui a échoué. Par contre, l'UDC et l'Union suisse des arts et métiers (Usam) estiment que l'on pourrait s'en tenir à 0,3 point. Quel que soit le niveau retenu, il devra obligatoirement être soumis à l'aval du peuple et des cantons puisque cela implique une modification de la Constitution.

Les syndicats et la gauche rappellent cependant que la hausse de la TVA a été rejetée le 24 septembre, même si le refus a été plus serré que celui portant sur les autres éléments de la réforme. Selon eux, on ne peut pas faire fi de ce résultat. Ils estiment que l'alternative est une hausse des cotisations salariales.

5 Les jeunes seront-ils touchés?

Selon les sondages réalisés après la votation du 24 septembre, l'échec ne serait pas dû seulement au vote des femmes, mais également à celui des jeunes qui craignent de payer la facture d'une réforme jugée trop généreuse pour la génération de transition (45-65 ans).

Désormais, il n'est plus question d'une hausse de 70 fr. de la rente AVS pour les nouveaux rentiers, si bien que le maintien du niveau des rentes nécessitera une hausse significative des cotisations au deuxième pilier. A défaut, la baisse du taux de conversion due au manque de rendement des capitaux entraînerait une baisse des rentes.

L'extrême gauche romande envisage certes le lancement d'une initiative visant à supprimer le deuxième pilier au profit de l'AVS, mais cette idée n'est pas susceptible de consensus. Par contre, l'extrême gauche a montré sa capacité de mobilisation en faisant aboutir son référendum contre la réforme de la prévoyance vieillesse. Elle peut donc exercer une certaine pression sur le débat. I

OPÉRATION 2017 — 2018 TRANS- MISSION

«Lire le journal signifie bien plus que s'informer. C'est se constituer une identité, c'est nourrir une réflexion sur le monde qui nous entoure. Le jour où on trouve à lire un quotidien qui donne sens à ses révoltes et à ses interrogations, tout change.»

LAURA DROMPT,
Corédactrice en chef
du Courrier

PARRAINEZ
UN-E JEUNE À LA
LECTURE DE NOTRE
JOURNAL !

La première édition à l'automne dernier a été un véritable succès. Une centaine de parrains nous ont permis d'abonner au total 103 jeunes pour 6 mois. Leurs nombreux retours positifs et remerciements pour leur avoir offert l'accès à une information de qualité nous ont convaincus de l'utilité d'une telle démarche.

Nous sollicitons donc de nouveau votre bienveillance et générosité pour financer de nouveaux abos 6 mois. Nous nous chargeons de trouver de nouveaux jeunes entre 16 et 25 ans qui seraient intéressés et qui n'ont pas déjà participé.

Nous avons besoin pour l'instant de vos promesses de parrainage que nous ne validerons qu'en fonction du nombre de jeunes intéressés-es.

Répondez sans plus attendre et choisissez dès maintenant votre don en fonction des deux formules d'abonnement que nous proposerons aux jeunes.

Nom : Prénom :
Numéro d'abonné : Téléphone :
Adresse postale :
..... Mail :

Envoyez-nous ce coupon à «Le Courrier, case postale 238, 1211 Genève 8»
ou ces informations à promo@lecourrier.ch ou au 022 809 55 55

Promesse de don pour :

Un Abo-web 6 mois d'une valeur de 107 Chf* Un Abo-combi 6 mois d'une valeur de 122 Chf*

JE CHOISIS DE RECEVOIR :

LE HORS-SÉRIE N°2

LE LIVRE TRANSITIONS

*après rabais 16-25 ans sur nos nouveaux tarifs 2017

La Suisse expulse le frère du djihadiste de Marseille

Sécurité intérieure ► La Suisse a remis aux autorités tunisiennes le couple arrêté le 8 octobre au centre d'enregistrement de Chiasso pour menace à la sécurité intérieure de la Confédération. L'homme est le frère de l'auteur présumé de l'attentat de Marseille.

Anouar H. faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par les autorités de Tunis. Il est désormais en prison sous l'accusation d'appartenance à une organisation terroriste, a indiqué un porte-parole du pôle judiciaire antiterroriste de Tunis, cité hier par l'agence italienne Ansa.

L'Office fédéral de la police (Fedpol) a confirmé à l'ATS que le couple avait été expulsé mercredi vers la Tunisie. Cette mesure a été rendue possible par l'efficacité des autorités tessinoises, a précisé sa porte-parole Cathy Maret.

Tunis accuse le couple d'avoir entretenu des rapports étroits avec Ahmed H., l'auteur de l'attentat qui a coûté la vie à deux femmes le 1^{er} octobre à Marseille et de vouloir partir en Syrie pour rejoindre un groupe djihadiste. L'expulsion de Suisse répond à une mesure de police administrative. **ATS**

DELÉMONT

SOUPÇONS DE FRAUDE

Les élections communales de dimanche dernier à Delémont sont entachées de soupçons de captation de suffrages. La municipalité a aussitôt interpellé le Ministère public jurassien et le Service des communes. **ATS**

ASSURANCE

VALAIS: AGENCE ATTAQUÉE

Un homme de 35 ans s'en est pris à l'agence du Groupe Mutuel à Martigny hier après midi. Il a frappé les vitres et détruit du matériel informatique. Aucun blessé n'est à déplorer parmi les employés et les clients présents. **ATS**

Piétons et cyclistes en danger

Routes ► La sécurité routière des piétons et des cyclistes se détériore.

Les piétons et les cyclistes sont les usagers les plus menacés sur les routes suisses. En 2016, le nombre d'accidents touchant les piétons a augmenté de 2,1% par rapport à l'année précédente. Le Bureau de prévention des accidents (BPA) pointe un risque de recrudescence du nombre de blessés ou de décès.

Les piétons présentent ainsi le plus grand risque d'accident grave dans le trafic, selon un communiqué publié hier par le BPA. Par ailleurs, 854 cyclistes ont été grièvement blessés sur

les routes suisses et 24 y ont perdu la vie en 2016.

Aucune amélioration ne se profile depuis 10 ans. Le nombre de cyclistes a même légèrement progressé (+0,4%), d'après le rapport SINUS 2017, publié conjointement avec le Fonds de sécurité routière. Chez les utilisateurs de vélos électriques, ce chiffre a triplé depuis 2011. Cela s'explique par le fait que ce moyen de transport est toujours plus prisé.

Les pistes cyclables sont un moyen pour assurer la sécurité des cyclistes. Sauf lorsque des «saboteurs» s'en mêlent. Mer-

credi soir, des inconnus ont ainsi tendu de fines cordes sur des pistes cyclables dans un parc du nord de la ville de Bâle. Deux cyclistes ont été blessés. Une procédure pour mise en danger de la vie d'autrui et perturbation des transports publics a été ouverte.

Dans le premier cas, deux cordes ont été tendues entre deux panneaux de signalisation, à la sortie d'un passage sous voies. Un cycliste de 51 ans n'a pas pu freiner à temps. Dans le deuxième cas, une corde a été attachée à deux arbres, faisant tomber un cycliste de 56 ans. La police n'a pas retrouvé le ou les auteurs de ces actes. **ATS/LIB**

Le détective qui espionnait le fisc allemand a livré sa version complète des faits pour alléger sa peine

L'espion suisse est passé aux aveux

THOMAS SCHNEE, BERLIN

Renseignement ► Comme ses avocats l'avaient laissé entendre tout au long de la semaine, Daniel M. (54 ans) est bien passé aux aveux, hier, devant le Tribunal régional de Francfort où son procès se déroule depuis le 18 octobre.

Oui, l'ancien policier municipal zurichois, devenu détective privé, a bien espionné l'administration fiscale du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie entre 2011 et 2015. Et ce à la demande du Service de renseignement de la Confédération (SRC). Et oui, il a tenté d'infiltrer une «taupe» au sein du fisc rhénan. Même si, aujourd'hui, il est convaincu que cette taupe n'a jamais existé. Enfin, il nie avoir été animé par une «énergie criminelle».

L'affaire des CD volés

C'est d'abord par indignation et pour des raisons patriotiques, mais aussi financières, qu'il a agi, a-t-il expliqué, via son avocat, en rappelant le contexte. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie est en effet la première région allemande qui, en 2006, a acheté des CD volés contenant des milliers de données sur les clients allemands des banques suisses. Fer de lance contre la fraude fiscale, la Rhénanie aurait récupéré près de 7 milliards d'euros au fil des ans. Mais les méthodes utilisées à l'encontre d'un pays ami ont indigné de nombreux citoyens suisses autant qu'allemands.

En ce qui concerne ses rapports avec les services secrets suisses, il n'y a aucune ambiguïté. Ceux-ci ont clairement demandé à Daniel M. d'obtenir des renseignements sur trois inspecteurs des finances allemands. Et le détective privé a livré les informations comme prévu. A cette occasion, Daniel M. a confirmé qu'il avait très régulièrement rencontré un contact du SRC portant le pseudonyme d'Andy Burri et même, à une seule reprise, le N°2 des services.

Lors de l'audience d'hier, le détective n'a pas nommé d'autres noms. Le travail de Daniel M. a permis à la Confédération de lancer trois mandats d'arrêts



Daniel M. a dit hier avoir agi pour des raisons patriotiques, mais aussi financières. KEYSTONE

contre les inspecteurs allemands qui ne seront cependant arrêtés que s'ils foulent le territoire suisse. C'est suite à ce contrat réussi que le SRC a demandé à Daniel M. de placer une taupe au sein de l'administration fiscale rhénane, ceci afin de disposer d'une sorte de système d'alarme en cas de nouvelle affaire.

Taupe muette

C'est là que les choses se brouillent. Le détective a expliqué hier qu'il avait fait intervenir l'un de ses contacts, un ancien policier allemand, pour réaliser l'opération. Pour cela, le SRC a mis 90 000 euros à disposition. Sur cette somme, Daniel M. a reçu deux versements de 30 000 euros qu'il a répartis entre lui, son contact et la taupe. Cependant, celle-ci n'a jamais livré aucune information. Ce qui fait dire aujourd'hui à Daniel M. qu'il s'est probablement fait bernier et que la taupe n'a jamais existé.

Les six mois de détention préventive qu'il vient de vivre l'ont «brisé»

AUCUN COMMENTAIRE À BERNE

Les aveux de l'espion suisse doivent mettre la Suisse dans l'embarras vis-à-vis de l'Allemagne. Comment les services diplomatiques vont-ils réagir? Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), contacté par *La Liberté* pour une réaction, ne fait aucun commentaire. «Cette affaire est entre les mains de la justice allemande. Le DFAE ne la commente pas», indique sa porte-parole Carole Wälti.

Pour parfaire ses aveux, Daniel M. a souligné qu'il éprouvait de la honte face à ces actes et à une situation qu'il a mal évaluée et qui n'aurait jamais dû exister. Selon lui, les six mois de détention préventive qu'il vient de vivre l'ont «brisé». Il connaît aujourd'hui les pires difficultés

Autre tentative auprès du Service de renseignement de la Confédération (SRC). Sa réaction? «Le SRC ne s'exprime pas sur les procédures en cours», transmet Isabelle Graber, cheffe de la communication. L'espion est en effet toujours sous le coup d'une autre enquête, menée par le Ministère public de la Confédération (MPC) pour des soupçons différents.

PBO/KP

financières et a dû mettre en vente sa maison.

Daniel M. est en effet détenu depuis le 28 avril dernier. Paradoxalement, il est «tombé» à cause d'informations obtenues contre lui par un autre espion allemand que l'on retrouve dans de nombreuses affaires, le dénommé Werner Mauss. Ce dernier a demandé à Daniel M. s'il pouvait obtenir illégalement des données bancaires d'UBS. Puis, avant que Daniel M. ne fasse quoi que ce soit, Mauss l'a dénoncé à UBS qui a porté plainte contre l'espion suisse.

C'est dans le cadre de cette enquête suisse que Werner Mauss a eu accès au dossier d'instruction et a découvert que Daniel M. travaillait pour le SRC. Une information que l'Allemand a immédiatement transmise au Parquet de Bochum. Or, il se trouve qu'au même moment, l'espion allemand était accusé de fraude fiscale par le Parquet de Bochum,

et ce à hauteur de 13,2 millions d'euros. Pour un tel délit, il n'est pas rare d'être condamné à dix ans de prison. Mais, le 5 octobre dernier, Mauss s'en est tiré avec une condamnation légère de deux ans avec sursis!

Sursis possible

Obtenir une peine moins lourde, c'est aussi l'objectif des aveux de Daniel M., qui encourt au moins 5 ans de prison. Cependant, en cas d'aveux complets répondant à l'accusation, la justice allemande est prête à la modération. Il pourrait ainsi s'en sortir avec 1,5 à 2 ans de prison avec sursis, le tout assorti de 40 000 euros d'amende.

Hier, une porte-parole du tribunal a tenu à préciser qu'il faudrait attendre au moins jusqu'à l'audience de jeudi prochain pour savoir si le tribunal sera clément. Des témoins doivent encore être entendus. Et le président du tribunal Josef Bill a bien sûr demandé à vérifier certains faits avancés. **I**

Le Prix Nobel 2017 de chimie Jacques Dubochet, professeur à l'université de Lausanne, évoque avec passion et sincérité ses valeurs et ses combats. Entretien

«Le savoir est un bien commun»

PROPOS RECUEILLIS PAR
LAURA DROMPT ET
SELVER KABACALMAN

Rencontre ► Qui interviewe qui? Le doute est permis, quand commence l'entretien avec Jacques Dubochet. Le professeur, fraîchement récompensé du Prix Nobel pour ses travaux sur la cryomicroscopie électronique, dégage un calepin et note consciencieusement à qui il a affaire: noms, fonctions, études. Abonné de longue date au *Courrier* – «D'ailleurs, vous devriez parler plus souvent de science!» –, il en connaît les plumes. Le temps passe vite avec Jacques Dubochet, qui partage ses engagements et sa recherche avec passion.

La curiosité l'emporte pour la première question... Un Prix Nobel qui attire tous les regards, qu'est-ce que ça fait? «C'est très bizarre. Je n'ai pas changé, je suis toujours la même personne. Mais j'ai eu de la chance de ne pas le recevoir plus tôt, j'ai pu me construire tranquillement.» Il a ainsi développé un socle solide, une forme d'harmonie individuelle. «On vit sur deux jambes. La première représente ce que nous sommes, comme individu. L'autre, notre intégration dans la société.» Il compare la situation à celle d'un sportif qui recevrait tous les honneurs trop jeune. Quel épanouissement face à la pression médiatique? «La rétribution et les critiques peuvent détruire ou gonfler une personne.»

Mainmise de l'économie sur la science

Depuis l'attribution de cette récompense, Jacques Dubochet n'a pas vu des changements que pour son quotidien... Des groupes privés l'ont abordé peu après. «J'ai reçu l'annonce d'une firme qui m'expliquait pouvoir faire fructifier ma nouvelle situation... Mais, ils ne me connaissaient pas.» Le scientifique est attaché au bien com-

mun et veille face à la privatisation de la recherche.

La pression exercée sur les chercheurs pour les faire grimper dans les classements universitaires, par exemple, se rapporte selon lui à un «cirque épouvantable». Les revues scientifiques se basent sur des «facteurs d'impact», un indicateur censé mesurer la visibilité des études. «C'est la mainmise de l'économie sur la production scientifique. Le système de la publication prétend juger les chercheurs, mais c'est l'industrie du journal qui se fait porter par les scientifiques.»

Il dénonce la perte de contrôle des auteurs sur leurs articles. Le chimiste encourage donc le soutien aux journaux comme le PLOS (Public Library of Science), où le contenu scientifique reste aux mains de qui l'a produit.

L'éthique: aussi pour les sciences «dures»

L'enjeu touche les universités et les fonds publics qui les alimentent. La Suisse finance la recherche, puis les scientifiques publient leurs découvertes dans des revues privées, auxquelles les hautes écoles doivent ensuite payer de coûteux abonnements pour les mettre à disposition de leurs propres étudiants... «La recherche et le savoir sont des biens communs. Or des personnes et des groupes ont tendance à s'approprier les richesses. Que cela soit la terre, ce qu'il y a dessus ou ce qu'il y a dessous. Tout part chez des privés. Il est indispensable de défendre nos biens communs.»

Pour le chimiste, «le problème n'est pas de produire du savoir, mais de savoir ce que l'on en fait». «Prenons l'exemple du CRISPR-Cas 9.» Le quoi? «Comment, vous ne connaissez pas?», il épelle consciencieusement. «Deux femmes ont inventé cette méthode pour éditer rapidement les génomes. Elles auraient dû recevoir le Prix Nobel de médecine. Problème: que fait-on de cette découverte?



«Nous voulons que nos étudiants soient d'aussi bons citoyens qu'ils sont d'excellents biologistes. Et qu'ils s'interrogent sur l'impact de leurs recherches sur la société.» ARC

D'aucuns utilisent cette technique pour des embryons modifiés... Nous devons apprendre à utiliser ce savoir correctement.»

Son discours sur l'éthique vient de loin. Jacques Dubochet a participé à la création du programme «Biologie et société». «La biologie suscite des questions éthiques, un champ qui n'est pas réservé aux sciences humaines. Les chercheurs en sciences dures ont tout autant d'éthique que les autres.» A condition de responsabiliser les scientifiques. Un but qu'il poursuit, avec ses collègues. «Nous voulons que nos étudiants soient d'aussi bons citoyens qu'ils sont d'excellents biologistes. Et qu'ils s'interrogent sur l'impact de leurs recherches sur la société.»

Combien ont eu autant de chance?

Engagement. Le principe lui tient à cœur, même s'il admet qu'être né bien entouré et du bon côté de la planète a joué en sa faveur. «J'ai eu des moments difficiles comme tout le monde, mais j'ai surtout eu beaucoup de chance.»

Combien d'êtres humains ont-ils bien pu fouler la planète depuis des millénaires? Rapide évaluation. «Sur les cent milliards d'êtres qui ont pu exister jusqu'à ce jour sur cette terre, combien ont eu autant de chance que moi? Je n'ai pas vécu la guerre, j'étais au centre de l'Europe pendant les trente glorieuses, je n'ai jamais été sérieusement malade, je n'ai jamais été au chômage, mes enfants sont très sympathiques... Ça ne fait pas beaucoup de monde.»

Il conclut sur sa satisfaction à payer ses impôts, en guise de remerciement pour la société qui lui a permis un tel parcours. «Je suis bien entendu en faveur de l'augmentation des moyens de l'Etat.» L'heure a tourné, son vélo l'attend un peu plus loin. «On n'a pas parlé de science!» On a tout de même appris – entre autres – ce qu'était le CRISPR-Cas 9. I

«Mai 68, c'était une belle dégelée»

Vous prenez part à la vie politique de Morges, en tant que conseiller communal socialiste...

Jacques Dubochet: Oui et ma femme y siège aussi, chez les Verts. L'engagement, c'est une histoire de famille: Ma fille a travaillé cinq ans en Inde dans le développement et son mari chez MSF au Soudan du Sud.

Vous êtes investi dans la lutte contre le dérèglement climatique. Comment expliquer le fossé entre le savoir accumulé sur la question et l'inertie face aux risques?

C'est une question compliquée, à laquelle je n'ai pas plus de réponse que vous. Le système nerveux est fait pour réagir aux événements du moment. La fonte des glaciers en Suisse me touche parce que nous allions y pique-niquer avec mes enfants. Les pires dégâts qui ont lieu aux Etats-Unis ne nous touchent pas autant.

L'être humain possède la capacité à construire de l'abstrait, à planifier à long terme. Mais il est difficile de mettre

de l'émotion là-dedans... Nous pouvons espérer qu'il y ait soudainement un changement, que le monde se lancera dans l'écologie du jour au lendemain.

Avez-vous vécu des moments de solitude dans vos combats?

A l'université, jamais. Par contre, au conseil communal, oui (rires). Enfin, nous sommes 50-50. Un moment m'a semblé historique: l'enjeu portait sur l'introduction d'un impôt sur la succession pour les personnes à grande fortune. Il y a eu une très bonne discussion. Et paf. Exactement cinquante et une voix de droite se sont élevées comme un seul homme. C'était la guerre. On ne peut pas les convaincre, il faut lutter.

Vous avez vécu Mai 68, qu'est-ce que cet événement vous a apporté?

Une ouverture au monde. J'étais un brave garçon d'une famille très libérale, je voulais faire de la science. Je sortais d'une situation difficile avec ma dyslexie mais j'allais de mieux en

mieux. J'étais devenu officier au service militaire où j'ai rencontré un soldat, communiste engagé, qui m'a enseigné le marxisme. Je ne suis pas devenu communiste mais le manifeste du Parti communiste est quand même vachement bien écrit.

Mai 68, c'était une belle dégelée. Vous imaginez un Mai 68 aujourd'hui? Les étudiants qui ficheraient dehors les pontes d'un type d'éducation complètement gonflée? Ça serait intéressant que nos étudiants fassent la révolution et disent qu'ils n'y croient plus? Non?

Comment garder la flamme aussi vive tout au long de sa vie?

Ce n'est de loin pas une question triviale. En 68, j'étais avec un ami, fils de banquier. Son papa me voyait comme un homme sage et raisonnable. Il m'avait dit: «Ça passera». L'image du banquier dans sa grosse voiture noire cerueil m'a retourné le cœur. Je me suis dit, non, non, non, je ne veux pas être ça.

PROPOS RECUEILLIS PAR LDT ET SKN

L'égalité, un engagement institutionnel

Vous êtes une figure marquante du bureau de l'égalité de l'université de Lausanne. Comment l'inégalité entre les genres dans les universités influence-t-elle la recherche scientifique?

Jacques Dubochet: La science a été fabriquée par les hommes et pour les hommes. Or, elle serait meilleure si elle était «agenrée». Une science où femmes et hommes auraient leur place, avec leurs spécificités et leurs différences.

C'est l'histoire de la vie qui sépare le mâle de la femelle. Car ils sont biologiquement différents, mais les différences individuelles sont une richesse. On peut avoir une égalité dans la différence et dans le respect de cette différence. Je pense que l'égalité homme-femme est la plus grande révolution de l'humanité.

L'Unil veut augmenter le nombre de professeures pour tendre vers cette égalité dans son corps enseignant. Comment?

A Genève, il y a une loi universitaire favorisant les femmes dans l'accès au corps professoral en cas d'égalité des dossiers, mais celle-ci n'existe pas à Lausanne. Cependant, l'Unil s'est engagée à favoriser les candidatures féminines. Il existe des commissions de nomination, qui consistent à trouver la meilleure personne pour le poste à pourvoir en assurant un recrutement sans discrimination. J'ai participé à une trentaine de ces séances. En tant que délégué, envoyé par le Bureau de l'égalité, notre rôle consiste à nous assurer du bon déroulement de la procédure. La plupart du temps, il n'y a rien à dire. Et parfois, il y a de superbes dérapages. Quand par exemple un membre de la commission dit qu'une candidate féminine est jeune, qu'elle vient d'avoir un enfant et qu'elle en fera probablement d'autres. Ça, c'est du pain béni pour le délégué.

PROPOS RECUEILLIS PAR LDT ET SKN

OPIACÉS

ÉTAT D'URGENCE AUX USA

Donald Trump devrait déclarer ce jeudi l'état d'urgence nationale dans la crise des opiacés, a-t-on appris auprès de la Maison-Blanche. Ces substances sont responsables de la majorité des overdoses dans le pays. Les opiacés ont provoqué la mort de plus de 33 000 personnes aux États-Unis en 2015. Les zones rurales sont les plus touchées par le phénomène. **ATS/AFP**

TURQUIE

HUMANITAIRE EN PRISON

Un tribunal turc a ordonné jeudi le maintien en détention du président d'Amnesty International (AI) en Turquie, a indiqué l'ONG. L'homme est accusé d'appartenir au mouvement du prédicateur Fethullah Gülen qu'Ankara désigne comme le cerveau du putsch manqué l'an dernier. Taner Kiliç comparait devant un tribunal d'Izmir (ouest), au lendemain d'un premier procès à Istanbul dans le cadre duquel il est accusé avec dix autres militants des droits de l'homme d'activités «terroristes». **ATS/AFP**

Le président catalan n'a ni convoqué des élections ni proclamé l'indépendance

Puigdemont tergiverse

Espagne ▶ Le président indépendantiste catalan a renoncé jeudi à convoquer des élections dans sa région. Il a ainsi douché les espoirs de ceux qui espéraient un apaisement et rapproché la Catalogne d'une mise sous tutelle, voire d'une déclaration unilatérale d'indépendance.

Soumis à de fortes pressions de toutes parts, Carles Puigdemont avait plusieurs fois repoussé une allocution sur la situation politique depuis la mi-journée.

Plusieurs élus de son parti annonçaient même qu'il avait finalement décidé de convoquer ces élections, au grand soulagement de ceux qui craignent que la crise entre les indépendantistes et Madrid ne déstabilise toute l'Espagne, voire l'Europe.

«Aucune garantie» de Madrid

«J'étais disposé à convoquer ces élections (...) il était de mon devoir de tenter pour éviter l'impact sur nos institutions» d'une mise sous tutelle, a déclaré le président catalan. Puis il a assuré qu'il n'avait réussi à obtenir «aucune garantie» de la part de Madrid.

Carles Puigdemont a ajouté qu'il appartenait à présent au parlement régional de continuer sur la voie du mandat



Carles Puigdemont, hier à Barcelone.

KEYSTONE

en faveur de l'indépendance donné par les électeurs lors du référendum du 1^{er} octobre.

Le gouvernement espagnol du conservateur Mariano Rajoy a lui prévu de faire approuver vendredi par le Sénat l'application de l'article 155 de la Constitution

qui permet une suspension *de facto* de l'autonomie à laquelle la Catalogne tient tant, récupérée après la fin de la dictature de Francisco Franco (1939-1975).

Contacts infructueux

Dans l'après-midi, le président catalan était dans l'attente d'un engagement du gouvernement espagnol à ne pas mettre la région sous tutelle au cas où il convoquerait ces élections, ont déclaré des sources proches des négociations à l'AFP.

Les contacts indirects s'étaient multipliés ces derniers jours entre Carles Puigdemont, le gouvernement Rajoy et le Palais royal, selon une autre source politique impliquée dans ces négociations, mais ils n'ont pas porté leurs fruits.

Quelques minutes après l'allocution de M. Puigdemont, la vice-présidente du gouvernement espagnol, Soraya Saenz de Santamaria, commençait à défendre devant le Sénat à Madrid l'application de l'article 155, pour «ouvrir une nouvelle étape» dans laquelle la loi serait «respectée».

Pour une «République catalane»

A Barcelone, les indépendantistes les plus radicaux, et plusieurs milliers de

manifestants massés devant le siège du gouvernement catalan, pressaient eux M. Puigdemont de proclamer immédiatement la création d'une «République catalane».

Certains accusaient déjà M. Puigdemont d'être «un traître». Et la direction du parti de gauche indépendantiste ERC avait demandé au président catalan de «reconsidérer sa décision de convoquer des élections», menaçant d'abandonner son gouvernement, a assuré un porte-parole de cette formation.

Mesures draconiennes

Les mesures envisagées par Madrid sont draconiennes: destitution de l'exécutif indépendantiste de la région, mise sous tutelle de sa police, de son parlement et de ses médias publics, pour une période qui pourrait atteindre six mois, avant des élections régionales en 2018.

Mariano Rajoy espère quant à lui que les Catalans, divisés à parts presque égales sur l'indépendance, tourneront le dos aux séparatistes, qui n'ont pas de soutiens internationaux et font face à la fuite d'entreprises – plus de 1600 depuis le début du mois – par peur de l'instabilité.

ATS/AFP/REU

PUBLICITÉ

LA SEMAINE DES PROCHES AIDANT-E-S

EXPOSITIONS · CONFÉRENCES
INFORMATIONS · ANIMATIONS

DU 30 OCTOBRE AU
4 NOVEMBRE 2017 À BALEXERT

ENTRÉE LIBRE

proches
aidants

proches-aidants.ge.ch



Avec le soutien de

VERNIER
Une Ville pas Commune



et en partenariat avec les membres de la Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile
www.ge.ch/reseau-de-soins

Violences au Kenya

Présidentielle ▶ Des manifestants se sont heurtés à la police jeudi pour dénoncer l'organisation au Kenya d'une nouvelle élection présidentielle. Au moins trois personnes ont été tuées. Le chef de file de l'opposition, Raila Odinga, a appelé à boycotter le vote.

A Kisumu, bastion de l'opposition dans l'ouest du pays, des jeunes manifestants ont lancé des pierres sur les forces de l'ordre. Appuyées par des canons à eau, celles-ci ont riposté en tirant à balles réelles et en lançant des grenades lacrymogènes. Un manifestant a été tué par balle et trois autres ont été blessés, a-t-on appris de source médicale.

Un jeune homme a par ailleurs succombé à une blessure par balle dans le bidonville de Mathare, à Nairobi, a déclaré le directeur d'un hôpital, Dickens Osimba. La police y a tiré des gaz lacrymogènes, comme à Kibera, un autre bidonville de Nairobi, où des protestataires ont allumé des incendies. Elle a aussi annoncé la mort par balle d'un homme à Homa Bay (ouest) dans des affrontements avec les forces de l'ordre.

Ce nouveau scrutin fait suite à la présidentielle du 8 août, remportée par le président sortant, Uhuru Kenyatta, mais annulée ensuite par la Cour suprême qui avait estimé le 1^{er} septembre que l'élection avait été entachée d'irrégularités.

La Cour avait ordonné la tenue d'une nouvelle élection dans un délai de soixante jours.

Depuis le 8 août, une cinquantaine de personnes ont été tuées dans les violences politiques, en majorité par les forces de sécurité. Raila Odinga, qui était candidat de l'opposition en août, a retiré sa candidature dans ce nouveau scrutin pour protester contre l'absence de changements au sein de la Commission électorale.

Le Kenya redoute une répétition des violences post-électorales de 2007, quand des affrontements entre partisans de Mwai Kibaki, président sortant proclamé vainqueur, et de Raila Odinga avaient fait 1200 morts.

Le ministre de l'Intérieur, Fred Matiang'i, a affirmé que les bureaux de vote étaient ouverts dans plus de 90% du pays. Mais dans certains bastions de l'opposition, les opposants ont bloqué l'accès aux bureaux de vote, dont la plupart étaient tout simplement fermés, le matériel électoral n'ayant pu être acheminé et les agents électoraux craignant pour leur sécurité.

Sauf énième rebondissement, Uhuru Kenyatta, fils du père de l'indépendance, Jomo Kenyatta, devrait être réélu. Mais il souffrira d'un énorme déficit démocratique. Et avant d'être officialisée, sa réélection promet d'être soumise à une multitude de recours en justice. **ATS/AFP/REU**

L'Italie condamnée

G8 de Gênes

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a condamné jeudi l'Italie pour les mauvais traitements imposés en détention à 59 manifestants altermondialistes en marge du sommet du G8 à Gênes en 2001. Elle a estimé que ceux-ci ont subi des «actes de torture».

La Cour juge établies «les agressions physiques et verbales» infligées aux détenus, «les séqueles qui en ont découlées» et «l'absence d'enquête officielle effective». Elle a conclu à l'unanimité qu'il y a eu «violation» de la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit la torture et les traitements inhumains ou dégradants.

Rome devra verser un total de 3,485 millions d'euros (un peu plus de 4 millions de francs) pour dommages moraux à 48 requérants qui recevront chacun jusqu'à 85 000 euros de dommages. Onze autres ayant passé un règlement amiable avec le gouvernement italien avaient été radiés de la requête. C'est la troisième condamnation de l'Italie pour les actions policières en marge du G8 de Gênes devant la CEDH.

Les manifestations contre le sommet du G8 à Gênes, en 2001, avaient été marquées par de nombreuses violences. Celles-ci avaient culminé avec la mort d'un jeune homme, Carlo Giuliani, tué par un carabinier.

ATS/AFP

Projet décrié

Israël ▶ Israël a remis à l'ordre du jour un projet revenant à l'annexion d'implantations juives construites en territoire palestinien occupé autour de Jérusalem, selon les adversaires de la colonisation. La loi incorporerait à la municipalité israélienne de Jérusalem des colonies se trouvant au sud et à l'est de la ville, non pas en Israël, mais en Cisjordanie occupée.

Le texte a suscité l'indignation palestinienne. Il vise à perpétuer l'occupation israélienne, «légaliser la présence des colons extrémistes juifs sur le sol palestinien et parachever la coupure totale» entre la Cisjordanie et Jérusalem-Est, la partie palestinienne de Jérusalem, a dit Hanane Achraoui, une dirigeante de l'OLP. **ATS/AFP**

RELIGIONS Les funérailles laïques ont la cote. Regards croisés entre une célébrante laïque et un pasteur. **13**

HISTOIRE VIVANTE Comment les prescriptions du médecin d'Hitler l'ont poussé à l'addiction aux stupéfiants. **14**

le **MAG** Appropriation culturelle et rapports de domination ou lorsque l'art devient éminemment politique. **19**

WEEK-END

SOLIDARITÉ
11
LE COURRIER
VENDREDI 27 OCTOBRE 2017

Il y a dix ans, les peuples autochtones obtenaient de haute lutte l'adoption d'une déclaration internationale relative à leurs droits humains. Son application reste un défi

Des mots pour défendre la Terre-Mère

NATHALIE GERBER MCCRAE

Peuples autochtones ▶ Le 13 septembre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration sur les droits des peuples autochtones¹. L'aboutissement de trente années de lutte pour des centaines de représentants indigènes venus chaque été à Genève depuis 1977 négociant mot par mot, article par article, les conditions nécessaires à la préservation de leurs terres et de leurs cultures distinctes.

A l'occasion de ce 10^e anniversaire, *Le Courrier* revient sur cet accomplissement collectif remarquable à plus d'un titre: car si la Déclaration est devenue LE document de référence en matière de défense et de promotion des droits des peuples premiers, elle a également placé ces derniers sur l'échiquier de la plupart des négociations internationales.

Les peuples autochtones «prennent» l'ONU

«Nous avons 'pris' Genève d'une manière pacifique, intellectuelle et morale», se souvient Rafael Serecma Mashinguiashi, du peuple shuar d'Equateur*. Le 20 septembre 1977, sous les yeux ébahis des fonctionnaires de l'ONU, quelque septante hommes et femmes en costumes traditionnels font une entrée magistrale dans le Palais des Nations. Au rythme de leurs chants et de leurs tambours sacrés, ils s'apprennent à assister à la Conférence sur la discrimination contre les populations autochtones des Amériques, qui marque le lancement de leurs négociations avec les Etats membres.

Pourquoi viennent-ils à Genève? Dans les années 1970, les

En 1977, les délégués autochtones font une entrée remarquée au Palais des Nations à Genève.

DICK BANCROFT/
DOCIP



politiques d'assimilation déployées par les Etats-Unis et le Canada menacent la survie des communautés indigènes, déjà confinées dans des réserves. Au moindre prétexte, leurs enfants sont envoyés dans des internats, à des centaines de kilomètres de leurs familles. En Amérique du Sud, ce sont les terres communautaires qui sont systématiquement confisquées. «Nous avons épuisé toutes les options dans nos pays respectifs, alors nous n'avions d'autre choix que de nous faire entendre par la grande famille des nations», explique Rafael Serecma Mashinguiashi.

C'est sous la pression de ces premiers délégués indigènes, revenus à Genève en 1978 et 1981, que l'ONU établit en 1982 le Groupe de travail sur les populations autochtones, chargé de la rédaction de la Déclaration. Le mode opératoire des centaines de représentants de communautés et d'organisations indigènes détonne avec les pratiques du Palais: avant chaque session, les délégués se réunissent entre eux et déterminent leurs stratégies par consensus; dans la salle, face aux représentants des Etats, les femmes sont au front des débats; et d'année en année, les jeunes sont systématiquement

formés par leurs aînés pour garantir la continuité de la lutte.

En 1995, le projet de déclaration passe entre les mains du Groupe de travail de la Commission des droits humains. Une nouvelle étape pour laquelle les délégués indigènes disposent de moins de représentants. Davantage de compromis doivent aussi être trouvés avec les gouvernements. Les négociations s'avèrent longues et difficiles. «Mais trente ans, c'est court, si l'on considère que nous sommes partis de rien sur un sujet aussi controversé», relève Allene Cotier*, représentante du peuple Oglala Lakota des Etats-Unis d'Amérique.

En effet, les motifs de controverse ne manquent pas. A commencer par la question de la définition des peuples autochtones: qui sont-ils?, demandent les Etats. Au fil des années, des représentants sami d'Europe du Nord, aïnou du Japon, evenk de Russie ou encore batwa du Rwanda – pour ne nommer que ces quelques peuples – rejoignent les négociations amorcées par les indigènes des Amériques puis du Pacifique.

Enjeux et négociations

Les délégués indigènes défendent depuis le début le principe de l'auto-identification, soit la possibilité pour chaque

peuple de se déclarer «autochtone» s'il se considère culturellement distinct au sein d'une société dominante. Sur leurs gardes, certains gouvernements veulent plutôt limiter la portée de la Déclaration aux populations ayant connu une forme de colonisation. Au bout du compte, les indigènes obtiennent le droit de se définir eux-mêmes et le critère de la colonisation n'est pas le seul déterminant.

«Ce que les Etats ont en ligne de mire, c'est le contrôle de nos terres»

Tata Tautari

Les débats se cristallisent ensuite sur une question de terminologie: faut-il parler de populations ou de peuples autochtones? L'enjeu est de taille car la notion de peuples engage le principe d'autodétermination. Si les Etats sont prêts à accorder aux indigènes une forme d'autonomie et d'autoadministration sur leurs affaires intérieures et locales, ils ne veulent surtout pas voir leur intégrité territoriale ou leur unité politique détruite ou amoindrie par des velléités indépendantistes.

Certains délégués autochtones revendiquent pour leur peuple un statut de «nation», en référence aux traités signés avec les Etats colonisateurs. Mais le but de la majorité d'entre eux est de pouvoir reprendre le contrôle des affaires qui les concernent. Les gouvernements sont rassurés, les mots «peuples» et «auto-détermination» font leur entrée dans le projet de déclaration. •••

«Un manque de volonté politique des Etats»

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a donné une tribune et une visibilité aux 370 millions d'indigènes répartis aux quatre coins du globe. Mais dix ans après l'adoption de ce texte très progressiste, quel en est l'impact concret sur leur existence?

L'ONU s'est prêtée à cet exercice en septembre dernier¹ et le moins que l'on puisse dire, c'est que le bilan est mitigé. Certes, les avancées sont nombreuses, notamment grâce aux Cours de justice et parlements nationaux qui commencent à appliquer les droits consacrés par la Déclaration.

Quelques exemples: au Pérou et en Bolivie, des communautés autochtones ont mis en place des gouvernements autonomes; au Brésil, des terres indigènes sont délimitées, et même cartographiées à l'aide de drones; en

Russie et au Canada, des projets d'exploitation minière sont bloqués car le consentement préalable, libre et informé des principaux concernés n'a pas été respecté; la Nouvelle-Zélande vient quant à elle de promulguer une nouvelle loi pour revitaliser la langue maorie.

Reste qu'au moment de présenter le résultat de ses enquêtes de terrain devant le Conseil des droits humains, en septembre dernier, Vicki Tauli Corpuz, native des Philippines et rapporteure spéciale sur les droits des peuples autochtones, n'a pas mâché ses mots en qualifiant le tableau de «très sombre», notamment pour les indigènes d'Afrique et d'Asie. Une analyse corroborée par le rapport annuel du Groupe de travail international pour les affaires indigènes (lire en page 12). «Notre plus grand obstacle, c'est le

manque de volonté politique des Etats à tenir leurs engagements», confirme Andrea Carmen, directrice exécutive du Conseil international des traités indiens. A ce jour, seuls quatre pays, l'Equateur, la Bolivie, le Kenya et la République du Congo, ont modifié leurs constitutions nationales pour les mettre aux normes de la Déclaration.

La question se pose dès lors: pourquoi les autochtones continuent-ils à investir autant d'énergie dans les couloirs feutrés d'organes de négociation internationaux dont les décisions sont rarement respectées? «Car c'est là où nous pouvons confronter directement les représentants de nos gouvernements et des multinationales», répond la déléguée yaqui des Etats-Unis. Le Conseil international des traités indiens informe les communautés de leurs droits, enquête sur

le terrain et porte les faits devant les instances appropriées, avant de revenir à la base. «C'est un constant aller-retour, un processus continu et très effectif.»

Si Andrea Carmen revient année après année aux Nations Unies, c'est aussi parce qu'elle a pu constater que tous les gouvernements, même ceux qui se disent «amis des autochtones», font tout ce qu'ils peuvent pour cacher sous le tapis les violations des droits humains. «Mais s'il y a bien une chose qu'ils n'aiment pas, c'est d'être pointés du doigt par d'autres Etats.»

«Vous savez, poursuit-elle, l'un de mes compagnons, le Navajo Leonard Gorman, fustigeait récemment toutes ces recommandations non contraignantes pour les Etats. En anglais, on dit qu'elles n'ont pas de dent. Puis il s'est exclamé: «En fait, c'est nous qui

en sommes les dents!» Et c'est bien pour cela que notre pression doit continuer. Pour faire entendre nos voix et nous assurer qu'il n'y ait pas d'impunité.»

Certains jeunes autochtones montrent carrément les crocs. C'est le cas de Brenda White Bull. Tout juste revenue du campement de Standing Rock, où elle s'opposait au projet de pipeline sur les terres des Lakota, la descendante directe du chef Sitting Bull a secoué les participants de l'Instance permanente, en mai dernier, en assurant avant aplob: «De toute façon, si les Etats ne mettent pas en œuvre la Déclaration, nous le ferons nous-mêmes.» NGM

¹«Dix ans de mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones: bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience, 2007-2017»



Les délégués autochtones ont négocié chaque mot de la Déclaration relative à leurs droits. Au centre, Russel Means, Oglala Lakota, membre fondateur de l'American Indian Movement. DICK BANCROFT/DOCIP

••• Tout au long de ces discussions, les autochtones ne sont pas dupes: «Ce que les États ont en ligne de mire, c'est le contrôle de nos terres, et par là des ressources qui s'y trouvent», nous confie en 1996 Tata Tautari, déléguée maohi de Hawaï. Les droits fonciers deviennent rapidement un enjeu central et très sensible: à qui appartiennent les terres occupées par les indigènes, enregistrées sous de multiples formes administratives selon les contextes historiques, mais à ce moment-là encore rarement dotées de titres de propriété individuels ou collectifs? Pour les autochtones, la Terre-Mère est constitutive de leur identité et dépositaire de leur passé, présent et futur. «Sans elle, nous ne pourrions pas survivre», prévient Joji Carino*, native des Philippines.

Au terme de négociations interminables, une majorité d'États accepte de reconnaître les droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres, territoires et ressources. Dans son texte définitif, la Déclaration précise également qu'ils ne peuvent être déplacés de force et que leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, est nécessaire avant la réalisation de projets et de développements sur leurs terres.

Pour les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ces engagements sont rétroactifs! Et le 13 septembre 2007, alors que la Déclaration est adoptée par 143 États (et 11 abstentions), ces quatre pays gâchent la fête en signifiant leur ferme opposition. Sous la pression de la communauté interna-

tionale, ils signeront toutefois le document entre 2009 et 2010.

A l'assaut de la scène internationale

Spiritualité, culture, langue, éducation, justice, santé, environnement... La Déclaration, même si elle n'est pas un texte contraignant et que les États signataires sont juste «encouragés» à respecter ses dispositions², établit dorénavant des normes juridiques ainsi qu'un vocabulaire pour tout le catalogue des droits humains. Pas étonnant dès lors que depuis 2007, les peuples autochtones la portent en étendard et s'invitent dans tous les processus qui ont un impact sur leur existence.

Pour commencer, au sein de l'ONU, les peuples indigènes veillent à perpétuer les forums annuels réservés à la promotion de leurs droits, avec l'Instance permanente sur les questions autochtones à New York et le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones à Genève. Ils mettent le pied dans la porte des organes des traités qui appliquent les diverses conventions des Nations Unies sur les droits humains. Avec succès: en 2014, Francisco Cali Tzay, un Maya du Guatemala, se place à la présidence du Comité contre l'élimination de la discrimination raciale, qui va multiplier des recommandations découlant de l'application de la Déclaration. Et cette année, c'est l'autochtone udege de Russie Pavel Sulyandziga qui préside le Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'homme, dont il fait partie depuis 2011; une motivation supplémentaire pour les autochtones de venir se

confronter avec les représentants des multinationales.

Du côté de la Convention sur les droits de l'enfant, un intense lobby aboutit à l'inclusion d'un article sur les droits des enfants autochtones; grâce à cet ajout, les jeunes Sami de Finlande ont désormais le droit de disposer d'une scolarité dans leur langue sur l'ensemble du territoire national. Les délégués et organisations indigènes occupent également l'Examen périodique universel, un organe de l'ONU qui permet le monitoring des États membres du Conseil des droits humains: leurs nombreux rapports de terrain poussent le Gabon, la Namibie et l'Ouganda à reconnaître l'existence de peuples autochtones sur leur territoire.

Hors des Nations Unies, les Cours de justice régionales – en particulier en Amérique et en Afrique – commencent elles aussi à adopter les standards de la Déclaration. Avec une décision qui fait désormais jurisprudence, la Cour interaméricaine des droits de l'homme condamne ainsi en 2012 l'Équateur à payer la somme de 19 milliards de dollars au peuple kichwa de Sarayaku pour les dommages environnementaux et sanitaires causés par des années d'exploitation du pétrole sur ses terres. Si l'Équateur poursuit à son tour l'entreprise Chevron, il a déjà commencé à verser des indemnités aux communautés concernées.

Environnement et développement

Dernier défi en date pour les peuples autochtones: introduire la question de leurs droits hu-



Les femmes autochtones sont au front des débats. Ici Hazel Law, Miskitù du Nicaragua. DICK BANCROFT/DOCIP



Winona LaDuke, Ojibwe, en 1977, devenue par la suite économiste, romancière et engagée en politique avec le parti des Verts aux États-Unis. DICK BANCROFT/DOCIP

ains dans les négociations des accords liés à l'environnement et au développement. Ils sont dès lors de toutes les réunions: diversité biologique, changements climatiques, développement durable, contrôle des substances dangereuses et toxiques, du mercure... Lors des Accords de Paris sur le climat, en décembre 2015, les délégués indigènes réussissent à introduire la référence à leurs peuples dans le préambule. Un lobby intense incite pour sa part l'Union européenne à mettre en place un suivi spécifique de l'impact des objectifs de développement durables sur les autochtones.

«Ces dernières années, de nombreux délégués autoch-

tones se sont spécialisés dans des domaines particuliers pour en devenir des experts», relève David Matthey-Doret. Selon le directeur du Docip, une ONG genevoise qui soutient la participation des organisations indigènes aux processus internationaux, les autochtones partagent néanmoins toujours le même objectif, soit faire appliquer les droits énoncés par la Déclaration. «Mais il est de plus en plus difficile de rassembler tous les autochtones autour de sujets communs, et certains regrettent cette perte de coordination globale», constate-t-il.

Une chose est sûre: quarante ans après la «prise» de Genève par les délégués indigènes, plus

rien ne se négocie sans eux. Et aux dernières nouvelles, ils ne visent rien de moins qu'un poste d'observateur permanent auprès de l'Assemblée générale de l'ONU. I

* Témoignages extraits du documentaire *Un pont vers l'avenir*, réalisé en 2013-2014 par le Docip, dans lequel sept jeunes autochtones interrogent leurs aînés sur leurs luttes au niveau international. <https://youtu.be/KqyUrPqQDs>

¹ La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones: <http://bit.ly/2yk51ar> (<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/512/08/PDF/N0651208.pdf?OpenElement>)

² Contrairement à une convention telle que la Convention 169 de l'OIT sur les peuples indigènes et tribaux, légalement plus contraignante, mais qui ne concerne que 22 États.

Main basse sur les ressources naturelles

Un pavé de 652 pages! Comme chaque année, le Groupe international de travail pour les peuples autochtones a relevé le défi de faire le point sur la situation des droits humains des indigènes du monde entier. Au fil de la lecture¹, un fil rouge sang: partout dans le monde, des gouvernements, des multinationales et même des organisations de protection de l'environnement commettent les pires exactions dans le seul but d'exploiter les ressources minières, hydrauliques, agricoles ou touristiques se trouvant sur les terres indigènes.

• **Amérique du Nord:** le Canada et les États-Unis ont à leur agenda une exploitation massive des énergies fossiles (gaz et pétrole). Une politique qui cible les territoires indigènes avec des conséquences dramatiques sur les communautés: atteintes à la santé reproductive, délitement des

structures sociales, violences envers les femmes; au Canada, 4000 d'entre elles ont disparu ou ont été assassinées au cours des trente dernières années.

• **Amérique du Sud:** les pays d'Amérique centrale et du Sud restent les endroits les plus dangereux pour les défenseurs des droits humains, tant la pression sur les ressources naturelles et la forêt amazonienne est importante: au Brésil, depuis 2013, 900 leaders autochtones ont été tués pour avoir défendu leurs terres.

• **Afrique:** de la Tanzanie au Cameroun, en passant par le Kenya et la République démocratique du Congo, 50 000 autochtones ont déjà été déplacés au nom de la protection de la biodiversité ou pour favoriser le tourisme. Au Niger, au Mali, au Burkina Faso et au Tchad, ce sont les conflits fonciers avec les agriculteurs et les changements cli-

matiques qui constituent une menace pour les indigènes nomades.

• **Asie:** détention arbitraire, torture, conflits armés, viols, assassinats: le bilan est effrayant pour cette région qui compte 260 millions d'autochtones! Sont notamment pointés du doigt pour leurs politiques extractivistes et assimilationnistes: le Bangladesh, les Philippines, la Papouasie-Nouvelle Guinée et la Chine, qui ne reconnaît pas le statut d'autochtones à ses «minorités ethniques».

• **Pacifique:** en Australie, plus de 20% des terres appartiennent aux communautés indigènes, alors qu'ils représentent moins du 3% de la population; néanmoins, le fossé reste énorme entre «Blancs» et «Noirs», tant au niveau de l'espérance de vie, de la santé, que de l'éducation et de l'emploi. Le suicide des jeunes est un réel problème, notamment chez les enfants âgés de 12 ans et moins.

• **Europe de l'Est:** la Russie n'a pas signé la Déclaration et ne reconnaît que 40 de ses 180 peuples indigènes. Pour Vladimir Poutine, les organisations autochtones indépendantes sont des «agents de l'étranger»; criminalisés, persécutés, les activistes ont de plus en plus de peine à se faire entendre sur la scène internationale.

• **Arctique:** le réchauffement climatique transforme les territoires des Inuits d'Alaska et des Sami de Norvège, de Finlande, de Suède et de Russie, avec des conséquences sur l'habitat et les ressources de ces pêcheurs et éleveurs de rennes. En ouvrant le passage à l'exploration de nouveaux gisements de gaz et de pétrole, il amène également son lot de pollution et de conflits fonciers. **NGM**

¹ International Work Group for Indigenous Affairs, *The Indigenous World 2017*.

Tribune des sections Genève et Vaud Médias de

n°2

syndicom

le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Vous tenez entre vos mains la troisième édition de la tribune des sections Genève et Vaud Médias. Nous la distribuons en partenariat avec *Le Courrier*. C'est pourquoi elle se trouve au milieu du journal, annoncée comme telle en une.

Suite à la décision du comité central d'adopter le concept « Web first », *syndicom le journal* a été supprimé pour être remplacé par *syndicom magazine*, qui paraîtra tous les deux mois. C'est suite à ces événements que lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2017, la section Genève a décidé de concevoir une tribune de substitution en collaboration avec *Le Courrier*, un des rares quotidiens encore indépendants dans notre pays. La rédaction du *Courrier* a accueilli notre idée avec enthousiasme et bienveillance. Cette collaboration présente plusieurs avantages. Elle pourrait devenir un espace de parole pour les militants des sections romandes. Elle apporte un soutien à un journal entièrement indépendant et progressiste. Elle augmente la portée de nos articles et de nos idées : en plus des membres de nos sections, les abonnés du journal *Le Courrier* reçoivent aussi notre Tribune.

L'autre idée serait d'intégrer d'autres sections romandes de syndicom à cette tribune. La première section à avoir accepté de nous rejoindre, de façon définitive, a été la section Vaud Médias.

Nous espérons que pour notre tribune du mois de décembre 2017, d'autres sections accepteraient de collaborer ne serait-ce que de façon ponctuelle. L'avenir nous le dira ...

Face aux restructurations et aux licenciements, je suis effaré par le fatalisme et la passivité de nos collègues. Plutôt que se révolter et lutter pour le maintien de leurs emplois, une majorité préfèrent ne rien faire, espérant sans doute que la « tuile » tombera sur la tête de leur voisin plutôt que sur leur propre tête.

D'une certaine manière, nous payons la « paix du travail ». En effet, la grande majorité de nos collègues n'ont jamais eu besoin de lutter pour améliorer leurs conditions de travail. Ils ont tout obtenu sans avoir jamais rien à faire. Comme s'ils ignoraient que leurs bonnes conditions de travail sont le fruit d'années de combats et de luttes de nos ancêtres.

Si nous voulons maintenir nos acquis, défendre nos emplois et nos conditions de travail, il faudra lutter. On n'a jamais rien obtenu sans rien faire. Croire cela est illusoire. S'imaginer qu'en devenant transparent, l'entreprise vous oubliera et ne vous licenciera pas, c'est une grosse erreur. Le temps est venu d'apprendre à lutter et cela commence en prenant le temps de participer aux assemblées organisées par votre syndicat. Mais aussi en essayant de convaincre les non-syndiqués de nous rejoindre. Car celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu.

Michel Guillot,
secrétaire régional

syndi quoa ?

Je ne suis certainement pas la seule à croire que le syndicat est une sorte d'assurance qu'on paye de plus ou moins bonne grâce pour s'occuper de tout... une sorte de maman qui panse les bobos et arrange tous les bidons et autres casseroles de la vie,

un chevalier en armure arrivant au triple galop sur son beau cheval blanc et protégeant toutes les veuves et orphelins du vilain seigneur (j'ai pas osé « saigneur » ...) voire un petit frère de la CGT française avec calicots outranciers et piquet de grève hurlant slogans, menaces et désespoir devant nos places de travail pour apostropher, à notre place, quelques rares passants plus ou moins intéressés et qui nous lâcheront à la première alternative proche de chez eux, sans réfléchir plus loin à la perte effective de leur service public...

Carricature ? à peine ! Je nous entends râler, avec plus ou moins de raisons, plus ou moins de virulence, mais ça ne sort pas de notre cercle.

On s'autosatisfait, se victimise, mais cela ne va pas plus loin que de marnier quotidiennement dans notre jus.

Et puis le syndicat, ben il a qu'à !!! Je le paye et il ne fait rien !!! Mais où va le monde ? Pendant ce temps, nos saigneurs (oups, j'ai osé) se réunissent, font des brainstormings, planifient et, quoi qu'on en pense, sont axés vers le futur... leur futur !

A chacun sa vision... cela ne nous plaît pas, mais c'est très cohérent : d'abord le pognon et après eux, le déluge.

Voilà, voilà... et nous... ben on fait rien ! D'abord on rouspète puis on baisse les bras (qu'on n'a pas levés... pour ça c'est très fort, bravo) en faisant le dos rond et en continuant à pleurer sur notre sort. On stresse et on se rend malade pour rien.

Il serait temps, que dis-je urgent, de nous réorganiser, de quitter l'école enfantine et de jouer dans la cour des grands, avec les mêmes armes ! Le syndicat n'est pas une nounou, c'est un outil et il a un mode d'emploi ! Alors utilisons-le comme tel et donnons-lui de la munition en abondance :

Il connaît les lois et les règlements, il sait ce qu'il a le droit de faire et comment le faire, pour autant qu'on le lui demande !

Il a des gens passionnés qui savent traduire nos émotions et parler le « politiquement correct », sans perdre la face, pour autant qu'elles soient partagées avec lui !

Il n'a pas peur de rater son coup, il recommence la visée si on lui fournit régulièrement d'autres arguments.

Nous avons des droits, certes, mais aussi des devoirs que nous ne connaissons pas forcément tous. syndicom, c'est la porte d'entrée pour des négociations claires et structurées, pour autant que nous soyons nombreux derrière lui !

Ensemble on est plus forts, on a plus de poids et on sera enfin pris au sérieux. Moi je veux juste avoir du plaisir dans mon service, ne pas me lever le matin avec la boule au ventre.

Je veux du respect pour ma personne et mon travail, que la clientèle me fasse confiance... comme je voudrais pouvoir faire confiance et respecter mon employeur en travaillant avec lui pour un service à la clientèle créateur, innovant, à la page et vraiment public.

ET TOI ?

Guylène, membre de syndicom Valais

La commission du Conseil national est pour un remaniement de la loi sur la poste et **contre un démantèlement des offices de poste**

La commission compétente du Conseil national soutient la motion du Conseil des Etats contre le démantèlement des offices de poste. La pression visant à adapter les critères d'accessibilité des offices de postes s'accroît. syndicom exige que La Poste gèle au moins le processus jusqu'à l'adaptation des critères d'accessibilité. Toute autre option est une violation des processus démocratiques.

Signal clair des politiques

La commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-CN) énonce clairement qu'elle considère la réglementation actuelle comme inappropriée. Une base légale trop laxiste permet à La Poste de démanteler les offices de poste dans toute la Suisse. La pression de la population a manifestement produit un effet.

Un remaniement rapide au lieu de la politique du fait accompli

Malgré le débat politique, La Poste a poursuivi le démantèlement sans relâche. Il faut que cela cesse. Le Conseil fédéral doit empêcher que la direction de La Poste continue de mener une politique du fait accompli et ferme des centaines d'offices de poste dans tout le pays avant même que la base légale ne soit remaniée. « Jusqu'à présent, le Conseil fédéral a laissé traîner les choses et cherché à gagner du temps. Il faut que cela change », déclare Christian Capacoel, porte-parole de syndicom.

Le personnel de la Tribune lance un signal d'alarme au Grand Conseil



Rassemblement aux Canons, armés de pancartes

Une quarantaine de personnes, employé·e·s de la *Tribune de Genève* et syndicalistes, se sont réunies jeudi 12 octobre devant le Grand Conseil genevois.

Leur but : alerter les autorités genevoises sur les méthodes de Tamedia et leur demander d'intervenir au niveau politique.

La *Tribune de Genève* subit une nouvelle restructuration. Dès janvier 2018, ses rubriques Monde, Suisse, Sport et Economie seront délocalisées à Lausanne et passeront sous le contrôle d'une rédaction en chef indépendante de celle de la *Tribune*. Cela implique le départ de la moitié des employé·e·s vers la capitale vaudoise. Comment, dans ces conditions, garantir l'indépendance du titre ?

Comment offrir aux Genevoises et aux Genevois un regard local sur les événements nationaux, internationaux, économiques et sportifs ? Cela ne se conçoit pas. Plus qu'une restructura-

tion, syndicom dénonce un véritable démantèlement qui a lieu à Genève, mais également dans le reste de la Suisse.

La manifestation de jeudi, qui a permis au personnel de la *Tribune* de remettre une lettre au président du Conseil d'Etat genevois François Longchamp et à la vice-présidente de la Commission de l'économie Jocelyne Haller, n'est qu'un début.

Il faut unir les forces des travailleuses et travailleurs de la presse, des syndicats et des politiques pour faire comprendre à Tamedia que les Genevois et les Suisses en général tiennent à une presse indépendante, de qualité et diversifiée.

L'éditeur zurichois doit utiliser ses moyens financiers pour offrir cette presse à ses lectrices et ses lecteurs. Tamedia a les moyens de maintenir ses rédactions régionales dans les lieux qui font leur identité !

Patricia Alcaraz

Journée romande de la typographie

Pour cette 16^e édition, 250 passionné·e·s étaient réunis dans la grande salle d'Uni Global à Nyon, le 30 septembre. Co-organisateur de l'événement, syndicom a tenu un stand bien fréquenté. Une fois de plus, on a joué à guichets fermés. Petit retour en images.



La Française Sandrine Nugue dans une présentation riche et pleine d'humour.



Pour créer des typographies propres à la langue arabe, le Libanais Kristyan Sarkis se fonde sur les calligraphies anciennes.



Erich Brechbühl vient du canton de Lucerne. Il a présenté un florilège d'affiches qui met en valeur sa très grande créativité.

Photos :
Pierre-Antoine Grisoni, Strates

A zyeuter... et lire

Roger Chatelain a été parmi les intervenants de la première à la dixième édition de ces Journées. Lors de cette seizième, il a dédié son dernier ouvrage sur le stand de l'Association suisse des typographes.

En vingt-quatre tranches alphabétiques, ces chroniques illustrées sont réunies dans un petit livre. Pourquoi 24 lettrines au lieu de 26, le nombre de lettres de notre alphabet ?

Vous découvrirez la raison de cette double disparition (J et V) dans le délicieux opuscule intitulé *Typographie*, à commander aux Éditions Ouverture (ouverture@bluewin.ch ou 021 652 16 77).

Patricia Alcaraz et Marie Chevalley

**des journalistes et
des polygraphes engagés
sont indispensables
à une presse de qualité**
abonnez-vous au Courrier

Tout un Monde

Nous reprenons partiellement un texte reçu par le biais de la liste de diffusion du syndicat des correcteurs CGT, qui dit bien la précarisation croissante du petit monde des journalistes, celui de la célèbre rédaction de la rue Blanqui en particulier.

Pour introduire ce texte du Collectif des pigistes à Blanqui, voici deux définitions.

Pigiste : journaliste rémunéré à la tâche. En France, ses droits sont définis par la loi Cressard, obtenue en 1974 par le lobbying des syndicats de journalistes, et qui accorde aux

pigistes les mêmes droits qu'aux journalistes mensualisés (« titulaires » dans le texte).

Auto-entrepreneur : un peu comme un travailleur à son compte en Suisse. Il paie les cotisations sociales plein pot donc sans part patronale, ne bénéficie d'aucune indemnité

journalière en cas de maladie. En France, ce « statut » est théoriquement interdit pour les journalistes et les correcteurs, qui doivent légalement être salariés. Moults employeurs marlous contournent allègrement cette interdiction.

Le 11 octobre, Journée des précaires

[...] Les moins mal payés des pigistes postés au *Monde* perçoivent 78% de ce que gagne un titulaire à travail égal. Le 11 octobre, 78% de l'année se seront écoulés. C'est pourquoi nous avons choisi cette date pour en faire la Journée des précaires [...] et attirer l'attention de tous sur diverses formes de précarité en vigueur dans ce journal.

Les effectifs du *Monde* présentent en effet une intéressante variété de précaires de tout acabit. Pigistes, salariés en CDD et désormais auto-entrepreneurs, nombreux sont celles et ceux qui contribuent chaque jour à la fabrication et à la qualité du journal, souvent depuis des années, toujours moins bien rémunérés que leurs collègues titulaires et que ceux qui les ont précédés, sans jamais savoir de quoi le mois prochain sera fait. Certains services semblent de véritables laboratoires de la précarité.

On s'étonnerait presque qu'il reste encore des salariés en CDI, mais on soupçonne que leur proportion va continuer de diminuer ces prochaines années, et le niveau moyen de rémunération de la rédaction avec.

Ce précaire organisé installe l'insécurité sociale comme mode de gestion du personnel. Nous n'avons pas oublié ces collègues qui, après des années de loyaux services, ont disparu du jour au lendemain : [...] telle pigiste au long cours oubliée dans les « régularisations » ; tel autre, non pas employé mais « collaborateur extérieur » en free-lance, à qui on ne fait désormais plus appel... peut-être parce qu'il a eu l'outrecuidance de réclamer un contrat de travail ?

La précarisation de nos professions va de pair avec l'érosion du niveau des salaires qui touche d'abord les moins protégés, à commencer par ceux qui travaillent au Web. Ce secteur que l'on nous présente comme l'avenir du journal reste pourtant traité en parent pauvre, systématiquement plus mal loti que le papier dont on annonce la prochaine obsolescence. Ainsi, un même article écrit par un même journaliste sera payé 50 ou 60 euros le feuillet selon qu'il est publié sur le Web ou sur le print. Le low-cost serait-il l'avenir du *Monde* ?

Notre collectif rassemble à ce jour plus de trente personnes, de neuf services différents, qui représentent la quasi-totalité des pigistes rémunérés à la journée. Nous réaffirmons notre revendication d'un tarif unitaire de 160 euros fixé par une négociation collective, assorti, s'il le faut, d'un « tarif d'entrée » d'un montant acceptable, sur une durée limitée. Nous invitons les précaires à s'unir et les titulaires à soutenir nos luttes présentes et à venir – aujourd'hui pour un revenu équitable, demain pour nos titularisations.

La négociation entamée en février dernier entre direction et délégués syndicaux, à propos du montant des piges à la journée en ce qui nous concerne et de la rémunération du feuillet en ce qui concerne les correspondants-pigistes, a été suspendue pendant cinq mois. Elle reprend jeudi 12 octobre, au lendemain de cette première Journée des précaires. Nous voulons croire que cette coïncidence est de bon augure et que nous serons entendu·e·s.

Le Collectif des pigistes à Blanqui

Etre syndiqué, ça paie !

Ce matin-là, comme d'habitude, André* est au travail et il distribue le courrier. Il est facteur à Genève, et pour son job de distribution il circule en scooter avec une remorque. Dans son quartier habituel, André connaît bien ses clients et il a un très bon contact avec eux, il est d'ailleurs apprécié.

Mais ce jour-là, malheureusement, rien ne va se passer comme d'habitude. Ainsi que le prévoit l'ordre de sa tournée et comme tous ses autres collègues avant lui, il pénètre dans un parking en sens interdit. Il se retrouve en face d'une moto qui arrive assez vite. Le conducteur parvient heureusement à s'arrêter avant le choc, mais lors du freinage la moto se renverse.

Il y a quelques dégâts sur la moto, assez en tout cas pour que le motard décide d'appeler la police pour faire un constat. Quant à lui André n'a rien du tout, et aucun dégât sur le scooter. La police fait son constat et se demande quand même pour quelle raison le facteur se retrouve dans ce sens interdit.

Une année après l'accident, André reçoit une ordonnance pénale avec une amende d'un montant de 1600 francs, qu'il transmet assez rapidement à son employeur.

Quelque jours plus tard, l'employeur redonne à André l'ordonnance pénale : il lui explique que l'entreprise n'a aucune responsabilité dans cet accident, et qu'il doit payer l'amende dans les délais.

Après réflexion et aussi en parlant avec ses collègues de cette situation, il se décide à venir au syndicat, puisqu'il est membre.

Dans un premier temps, le délai de recours étant échu, nous écrivons un courrier qui sollicite un délai de paiement pour l'amende. Nous nous adressons ensuite au supérieur hiérarchique d'André, qui ne souhaite pas entrer en matière. Toutefois – après une certaine insistance de notre part – PostMail annonce qu'à titre exceptionnel, il prend en charge la moitié de l'amende, soit 800 francs.

Nous n'avons obtenu cet arrangement qu'après être revenus plusieurs fois à la charge, dans de nombreuses tractations avec la hiérarchie. Le syndicat a pris en charge les émoluments fixés à 400 francs et André, notre facteur, s'est acquitté du solde de l'amende.

Vos cotisations servent, entre autres, à assurer un service juridique qui peut se révéler très utile aux membres confrontés à des litiges dans le cadre de leur activité professionnelle ou syndicale.

Voilà pourquoi André a fait le bon choix en adhérant à syndicom.

Il est toujours bon de rappeler que cela n'arrive pas qu'aux autres, et que vous pouvez aussi être confronté un jour à une situation identique. Alors n'hésitez pas et faites appel à votre syndicat en temps utile !

*Nom d'emprunt

Eric Schwapp, secrétaire régional à Genève

**Assemblée générale
du personnel de Réseau postal
mardi 7 novembre 2017 à 19h
Salle de l'amphithéâtre Berenstein
UOG – Place des Grottes 3 1201 Genève**

Selon l'annonce de La Poste du 21 juin 2017, 12 offices de poste et 2 guichets décentralisés sont menacés de fermeture dans le canton de Genève. Dans le cadre de ce démantèlement, il y aura de nombreux licenciements.

Vous êtes toutes et tous concernés
L'Assemblée devra faire un choix : **quelles mesures de lutte adopter ?**
Membres de syndicom ou pas encore, nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée.

Assemblée mensuelle des retraités

Après la pause estivale, cette première séance d'automne s'est tenue le 2 octobre, comme de coutume au Jardin des Iles. En regrettant l'exiguïté de la salle, le président Michel Meylan salue avec plaisir la nombreuse assistance ainsi que la présence de Patricia Mordini, responsable des retraités de syndicom, et de Michel Guillot, nouveau secrétaire régional.

Les 48 participants à cette assemblée montrent l'intérêt que suscitent ces rencontres mensuelles. Durant l'été, les membres de Médias avaient été invités par lettre à participer à cette réunion. Une personne de ce secteur y a été chaleureusement accueillie.

Rose-Marie nous a informés sur l'état de santé des collègues qu'elle a visités ou contactés téléphoniquement. Jean-Claude Reuteler a fait un petit rapport sur les courses pédestres présentes et à venir.

Dans son argumentation, José-Ramon Gonzalez a relevé le danger de la numérisation dans le monde du travail. Les entreprises comme Uber ou Mila à Swisscom se développent de plus en plus. Elles ne payent pas de charges sociales et pratiquent la fraude fiscale. José confirme que la section a été très active pour s'opposer à ce marché de dupes qu'était PV 2020. Il a contacté et motivé quelques jeunes pour rejoindre le comité de section. Il y a toujours plus de problèmes non résolus sur les places de travail. Seul un mouvement ouvrier très fort peut améliorer les conditions des travailleurs.

Michel Verdon

Après s'être présentée brièvement, Patricia Mordini nous dit son plaisir d'être parmi nous. Son mandat est de nous informer sur les dispositions prises par le département de la communication suite à la suppression du journal syndical. Le nouveau magazine ne prévoit pas assez de place pour les retraités. Les anciens collaborateurs ne maîtrisant pas tous le Web, il est prévu un supplément de quatre pages paraissant 6 à 8 fois par année pour diffuser l'information de la centrale.

Michel Guillot ayant été nommé secrétaire régional dès le 1^{er} octobre, les vice-présidents Silvano Roubatel et Antonio Fisco assureront la présidence par intérim de la section jusqu'à la prochaine assemblée générale. José Gonzalez renforcera le Bureau. La section s'est fortement mobilisée contre la fermeture des offices postaux; un fort mouvement de mobilisation est nécessaire pour obtenir un moratoire sur ces fermetures. Le Conseil des Etats a accepté une motion modifiant la loi sur l'ordonnance du service postal, mais son application n'est pas prête à entrer en vigueur. Pour concrétiser des mesures de lutte, les secrétaires régionaux attendent une très forte participation du personnel de Réseau postal à l'assemblée du 7 novembre.

Pour la prochaine assemblée, le 6 novembre, le président s'est engagé à trouver une salle plus spacieuse.

En soutien à la proposition du GI Retraité-e-s

Les chiffres cités dans le cadre de cette proposition m'ont été fournis par le secrétariat de syndicom. Ce qui veut dire qu'ils sont (qu'ils doivent être) fiables. Me référant à cela, il ne faut pas chercher midi à quatorze heures, cette proposition est fort justifiée.

Mis à part ce déficit de représentation au comité central, il faut reconnaître que nous, les anciens, sommes fort peu considérés au sein de syndicom. Ce n'est peut-être pas le cas, mais c'est l'impression qu'une majorité de retraités ressentent...

D'autre part, nous constatons que le comité directeur est d'une certaine opacité. Il est difficile de recevoir des informations de sa part. Quand le groupe d'intérêt Retraité-e-s demande une entrevue aux cadres de syndicom, ces derniers ont toujours, ou souvent, une excuse pour ne pas venir.

Un exemple flagrant et assez récent: la convocation envoyée par le GI Retraité-e-s au comité directeur le 17 janvier de cette année, pour l'inviter à une séance. Eh bien ces messieurs, dames se sont fait attendre. On

Proposition du groupement des retraités Genève Poste & Télécom

A l'occasion de la 7^e conférence des présidents du GI retraité-e-s, le mercredi 5 avril, notre groupement propose de porter à 4 le nombre de représentants au comité central de notre syndicat. Cela afin d'avoir une représentativité plus en rapport avec l'effectif important de retraités à syndicom, qui se monte à 12 000 membres.

Je tiens à préciser que notre syndicat se compose de 35 000 membres, ce qui veut dire que nous, les retraités, représentons un bon tiers des affiliés de syndicom.

Je tiens également à préciser qu'il y a actuellement seulement deux collègues qui nous représentent au comité central. Ce sont notre président Roland Gutmann et notre vice-président Peter Rymann.

Malgré leur engagement pour défendre nos intérêts, c'est évidemment trop peu.

Par conséquent, étoffer notre présence à quatre sièges est d'une logique certaine, qui permettra aussi à deux autres collègues compétents et motivés du comité national GI retraité-e-s d'y accéder.

Michel Meylan, ancien membre du Comité national des retraités.

les attend toujours... car ils ne sont pas venus. C'est navrant, c'est désolant!

En ce qui concerne nos deux ex-grandes régions, la Poste en particulier, elles n'ont rien à cirer de nos revendications. Se souviennent-elles seulement que nous existons encore? Se souviennent-elles que nous avons donné une bonne partie de notre existence, de notre labeur et de notre santé à ces deux ex-fleurons de la Confédération?

Je souligne que même en faisant valoir nos revendications cautionnées et défendues par syndicom, nous avons toujours essuyé un refus à toutes nos demandes et propositions, même les plus pondérées.

Voilà, notre proposition* allant dans le bon sens, je vous demande de faire bon accueil à cette dernière pour un peu, mais un tout petit peu renforcer notre présence dans les instances dirigeantes du syndicat. J'invite donc cette Assemblée à la soutenir.

**Je tiens à préciser que, acceptée à l'unanimité par l'Assemblée, elle sera soumise en votation lors du prochain congrès de syndicom à Bâle, les 10 et 11 novembre.*

Le groupement et Amicale des retraités Genève Poste & Télécom vous invite aux deux dernières assemblées de l'année

le lundi 6 novembre et le lundi 11 décembre

Le 11 décembre (jour de l'escalade), l'assemblée débutera, comme de coutume, à 14 h.

Bien entendu, comme le veut la tradition, on brisera non pas la bonne l'ambiance, mais la marmite...

Tout nouveau retraité sera le bienvenu.

Pour tout renseignement
022 798 17 63

Au grand plaisir de vous revoir!

Le comité

Le lendemain de la parution de notre dernière Tribune, nous avons reçu une « réaction à chaud » que nous reprints ci-dessous

Chers collègues,

Vous faites grand cas des opposants à la PV2020.

Le papier de Hans Oppliger notamment transpire de naïveté. Pour espérer que le refus du paquet de Berset va déboucher sur un meilleur projet pour les salariés, il faut être particulièrement dépourvu de vision politique.

Il est à espérer que la majorité de nos collègues démontrent suffisamment de bon sens pour entrevoir le danger d'un non.

Meilleures salutations

Werner Blum, Echallens,
membre de syndicom

Impressum

Comité de rédaction :

Michel Guillot et Silvano Roubatel

Correction : Marie Chevalley

Mise en page : Claude Reymond

Administration :

Rodolphe Michaël Bongiovanni

Délai rédactionnel : 07.12.2017
redaction@syndicomge.ch

Toutes et tous à la manif contre la fermeture de l'office de poste Genève 5 Dépôt

rendez-vous :

Voie-des-Traz 20
Grand-Saconnex

**11h30 à 13h30
le mardi 31.10.2017**

Merci patron

Le 5 septembre devant l'hôtel Ramada, nous avons présenté notre cahier de doléances à Madame Ruoff lors du Postorama.



Stop au démantèlement du réseau postal !

La section Valais est scandalisée par les fermetures d'offices postaux planifiées dans le canton ;

- scandalisée par l'étendue des restructurations ;
- scandalisée parce que La Poste a trop longtemps rechigné à dialoguer et intégrer les préoccupations des autorités cantonales et communales ;
- scandalisée aussi et surtout parce que ces fermetures attaquent le service public, suppriment des places de travail, tout en fragilisant les conditions de travail des employés des futures agences postales, qui ne sont pas soumis à la Convention collective de travail de Poste CH SA.

Pour le comité de section, La Poste n'entend et n'écoute personne. En effet, la restructuration de son réseau soulève de vives inquiétudes en Suisse: on ne compte plus le nombre de pétitions de protestation déposées par la population.

Quant à l'entreprise, elle justifie cette restructuration par le développement du numérique qui transforme les habitudes de la clientèle, par exemple pour effectuer ses paiements. Actuellement La Poste mise sur la robotisation telle que véhicules automatiques, drones et navettes autonomes, etc.

Après avoir transformé son réseau postal en boutique, la direction mise sur l'automatisation des processus et externalise une grande partie de ses services, qui auparavant assuraient les habituelles recettes afin de réaliser des gains de productivité.

Pour le comité de section, il est indispensable de maintenir l'accessibilité des prestations postales dans les régions périphériques. Pourquoi ne pas profiter du fantastique réseau de bureaux présents dans les quartiers et villages les plus reculés du pays, pour développer de nouveaux concepts reposant sur la relation de proximité?

La force de La Poste, c'est aussi son capital sympathie auprès de la population, et ce grâce à son personnel performant.

Une grande partie de la population n'est pas encore prête à utiliser les automates et applications numériques en ligne, l'entreprise serait bien placée pour les aider à l'utilisation de ces services.

Le réseau très dense de La Poste pourrait permettre de créer des lieux de proximité, en partenariat avec d'autres entreprises, donnant la possibilité à toutes et tous de développer et mettre à jour leur culture numérique. On pourrait ainsi assurer la survie du réseau des offices de poste, et de son personnel qualifié.

Au début du siècle, le Valais comptait 226 offices de poste: on peut comprendre le choix d'une restructuration mais pas comme ça! Aujourd'hui il n'en reste plus que 75, répartis dans tout le Valais.

La stratégie du Géant jaune laisse entrevoir qu'à l'aube de 2020, le canton comptera peut-être encore 43 offices de poste, pour le reste la restructuration est en route.

Pour le comité de section, La Poste fait fausse route en imposant arbitrairement et unilatéralement ses décisions.

La section demande

1. Que les politiques rappellent à La Poste l'exigence du maintien d'un service public fort, qui offre des prestations étendues et accessibles dans les régions décentralisées.
2. La fin de la politique du fait accompli à l'égard des cantons et des communes. Les critères d'accessibilité des prestations, distribution et service des paiements, doivent impérativement être fixés au niveau régional et non au travers de moyennes nationales qui ne prennent pas en compte les réalités des régions périphériques.
3. La mise sur pied de plans de formation, ceci pour permettre aux employés d'acquérir de nouvelles compétences afin de se requalifier et rester compétitifs sur le marché du travail en général.
4. Le respect par La Poste de sa responsabilité sociale envers ses propres employés.
5. Qu'un moratoire soit édicté par les politiques afin de contrer ce démantèlement.

Si nous voulons un service public fort au service du public, luttons pour la sauvegarde de notre réseau d'offices de poste dans toute la Suisse.

Elisabeth Di Blasi,
secrétaire régionale, Sion

Les funérailles laïques ont la cote, dans le canton de Vaud comme ailleurs. Regards croisés entre une célébrante laïque et un pasteur de l'Eglise réformée vaudoise

Des cérémonies funèbres sur mesure

MARIE DESTRAZ

Société ► Chaque année, près de 5000 personnes décèdent dans le canton de Vaud. L'an passé, le service funèbre de 2000 d'entre elles a été célébré par un ministre de l'Eglise réformée vaudoise (EERV). Le nombre de services funèbres religieux est pourtant en baisse. En 2010, l'Eglise vaudoise en comptabilisait pas moins de 2724. Aujourd'hui, de nouveaux rites émergent autour de la mort. Et les cérémonies laïques sont en plein essor. Elles concernent un décès sur deux, selon le directeur des Pompes funèbres générales, Edmond Pittet.

Celui-ci voit une différence de forme: la durée des cérémonies laïques est multipliée par deux. Mais c'est sur le fond qu'il s'interroge. En quarante ans de métier, il a tout vu, jusqu'à des cérémonies durant lesquelles ne règne parfois que le silence ou la musique. «Face au besoin d'une présence, d'un accompagnement, d'un récit de l'existence du défunt, n'a-t-on pas besoin d'une parole pour renouer avec la vie et entrer dans le processus de deuil?» questionne Edmond Pittet.

Du côté de l'Eglise réformée et de l'Eglise catholique, on est bien conscient de l'engouement laïque. Pour rappeler que l'utilisation des lieux de culte est réservée aux célébrations religieuses, elles ont envoyé, en février 2015, un courrier aux conseils de paroisse, communes et entreprises de pompes funèbres spécifiant que, selon la loi, la double autorisation de la commune et du conseil de

paroisse était nécessaire pour qu'une célébration laïque se tienne dans une église du canton. Célébrants laïques et ministres réformés font le même constat: il y a un besoin humain et universel d'avoir un rite rattaché à la mort. Reste qu'au-delà des pratiques, c'est bien l'enjeu du sens qui diffère.

Des forces pour continuer

Des cérémonies sur mesure pour permettre aux endeuillés de se séparer, de se souvenir du défunt, et de trouver des forces pour continuer dans la vie: c'est ainsi que Christine Behrend définit son métier de célébrante laïque. Elle le pratique en parallèle de son activité de chargée d'étude de marché. Elle y a développé une forte capacité d'écoute, d'empathie, d'analyse et de synthèse. Elle avoue ne pas être si éloignée du service religieux, dans l'objectif en tout cas. Car dans la pratique, elle ne touche pas au religieux.

Elle exerce au sein de l'Association des célébrant(e)s professionnel(le)s de Suisse romande depuis 2015. Après avoir elle-même improvisé une cérémonie pour son conjoint en 2005, elle se forme en 2013 auprès de la pionnière du genre en Suisse

Célébrants laïques et ministres réformés font le même constat: il y a un besoin humain et universel d'avoir un rite rattaché à la mort. CC-0



romande, Jeltje Gordon-Lennox, théologienne et psychothérapeute. La structure de la cérémonie funéraire est centrale. «Nous partons d'une page blanche. Avec les proches, nous retraçons la vie de la personne – son parcours, sa personnalité, ses valeurs. Au début de la cérémonie, nous rendons hommage

au défunt. Il faut ensuite prendre acte de la perte et de la séparation pour se tourner vers la vie. Le rôle du célébrant est d'être très présent sans être le centre de l'attention», commente Christine Behrend. Quant au choix du lieu, «il peut aller du centre funéraire à une forêt ou un hôtel affectonné par

le défunt», liste la célébrante. «Chaque demande est légitime, car elle est faite en fonction d'un besoin, d'un vécu.»

Un vocabulaire à trouver

Et le sens dans tout ça? «Il est donné par la famille, par la gratitude qu'elle exprime à l'égard du défunt, autant que le souvenir de la relation d'amour et de partage vécue. Ressentir la finitude de la vie permet d'entamer le chemin du deuil et d'intégrer le fait que la relation va se métamorphoser. C'est ainsi qu'on revient à la vie», note la célébrante. Le sens est aussi donné par des gestes symboliques. Dans ses cérémonies laïques, Christine Behrend n'oublie pas que les confessions religieuses sont multiples dans l'assemblée

et garde un moment de silence propice à la prière.

«Le pasteur comme le célébrant laïque peuvent assumer un certain nombre de pratiques communes. Parler du mort, rassembler la communauté. Mais il s'agit là d'une dimension horizontale», estime Jean-Marie Thévoz, pasteur de la paroisse de Saint-Jean à Lausanne. Pour lui, le christianisme apporte une forme de transcendance. «Le pasteur se place devant le mystère de la mort. Il n'esquive pas ce scandale, mais peut y mettre du sens. Là où tout paraît absurde», explique-t-il.

«Là où les célébrants laïques ont une carte à jouer, reconnaît Jean-Marie Thévoz, c'est bien dans l'imagination qu'ils peuvent mettre dans la forme du rite et la possibilité de faire participer activement les proches à la cérémonie.» Le pasteur pense par exemple à la pratique oubliée du cercueil porté par les hommes de la famille. Il avoue que les pasteurs ne stimulent pas ces gestes. Aujourd'hui, face au nombre relativement stable de services funèbres religieux, Jean-Marie Thévoz se réjouit de voir que «la spiritualité a encore beaucoup d'importance. Elle est comme une oasis à travers les étapes de la vie, et les valeurs du christianisme ont toujours du poids».

L'Eglise vaudoise doit pourtant s'adapter à notre société. Jean-Marie Thévoz, comme d'autres de ses collègues, le fait surtout par un dépoussiérage du vocabulaire utilisé. «Les gens n'ont plus les codes pour comprendre les textes bibliques. Les termes 'résurrection' ou 'Jésus est la vie' doivent être expliqués.» RÉFORMÉS

Le Toussaint's Festival

Pour sa deuxième édition, le Toussaint's Festival se penche sur le rite de l'enterrement, du 30 octobre au 5 novembre à Lausanne. La parole est donnée aux professionnels de la branche qui questionnent le sens de ce rituel universel et proposent des pistes et des outils pratiques. En une semaine, à travers des débats, conférences, ateliers et spectacles, vous

découvrirez notamment les métiers intrigants de la mort, l'essor des nouveaux rites, les récits d'endeuillés, le rapport au corps dans notre société. Un événement destiné aux adultes et aux enfants, organisé par la conteuse et thanatologue Alix Noble Burnand, l'Espace culturel des Terreaux et Saint-Laurent-Eglise. MDZ

LAUSANNE

QUEL AVENIR POUR LA RÉFORME?

Le 31 octobre sera célébré le 500^e anniversaire de l'affichage des 95 thèses de Luther sur les indulgences. A cette occasion, Vincent Peillon, ancien ministre de l'Education nationale, Marc Boss, professeur à l'Institut protestant de théologie de Paris, et Christoph Theobald, professeur au Centre Sèvres (facultés jésuites) de Paris, débattront de l'avenir de la Réforme. Si elle a fait place à la liberté de conscience, elle a aussi pu favoriser une conception autoritaire de l'Etat; si la lecture critique de la Bible s'est développée sur le terrain protestant, c'est sur ce même sol qu'a pris naissance le fondamentalisme, note l'Espace culturel des Terreaux, qui invite à une lecture différenciée sur l'héritage et l'avenir de la réforme. Les autorités des Eglises catholique et protestante vaudoises seront également présentes. DHN

Mardi 31 octobre, 19h-21h, rue de l'Alle 31, Lausanne

Quatre projets contre la radicalisation sur internet

Suisse ► Treize projets ont été soumis durant l'été à la Confédération afin de prévenir la radicalisation sur internet. Elle en financera quatre, retenus début octobre par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et un groupe d'experts. Parmi ces quatre projets, actuellement en cours de développement et couvrant les trois principales régions linguistiques du pays, PositivIslam, une collaboration entre le Centre suisse islam et société (CSIS) et l'association Frislam.

Les jeunes seront les premiers protagonistes de chacun des projets. Ils seront accompagnés par des experts de différentes associations. Pour lutter contre les idéologies extrémistes, ils utiliseront de clips vidéo, d'images et de messages relayés sur les réseaux sociaux ou des plateformes web, en jouant notamment la carte de l'humour.

Parmi les projets retenus: PositivIslam, porté par le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'université de Fribourg, en partenariat avec l'association musulmane fribourgeoise Frislam. Il vise la création d'une communauté bilingue – français et ita-

lien – de jeunes blogueurs musulmans et non musulmans, âgés de 18 à 30 ans. Ils seront appelés à puiser dans leur expérience quotidienne les ressources qui leur permettront de proposer un point de vue sur l'islam qui se distingue des discours de propagande radicale. Ces jeunes blogueurs rédigeront en ce sens de brefs articles, produiront de courts spots vidéo et interagiront avec d'autres jeunes sur une plateforme en cours de développement ainsi que sur les réseaux sociaux, dès février 2018.

Parmi les trois autres projets retenus, #SwissMuslimStories propose des portraits de musulmans suisses à travers une dizaine de courts-métrages. #knowislam vise l'élaboration de synthèses explicatives des notions de bases de l'islam. Enfin, gegenNarrativ Winterthur a pour but de développer des contre-discours à la haine et à la propagande extrémiste sur internet. La mise en œuvre de chacun de ces quatre projets, initiés par la Plateforme nationale de promotion des compétences médiatiques Jeunes et médias, s'étalera de janvier à avril 2018. CATH.CH

EMPLOI

LA VILLE DE GENÈVE ENGAGÉ

LA VILLE DE GENÈVE SOUHAITE POURVOIR LES POSTES SUIVANTS:

RESPONSABLE ADMINISTRATIF OU ADMINISTRATIVE DU SERVICE à 80-100% au Service de la taxe professionnelle (TAX)

HORTICULTEUR OU HORTICULTRICE à 80% au Conservatoire et jardin botaniques (CJB)

BRIGADIÈRES-MACHINISTES OU BRIGADIER-MACHINISTES au Grand Théâtre de Genève (GTG)

AGENT-E D'ENTRETIEN à 50% au Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO)

AGENT-E D'ENTRETIEN à 50-70% au Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO)

Pour plus de détails concernant ces annonces: www.ville-geneve.ch

Conditions et procédure d'inscription:

Soucieuse de développement durable, la Ville demande que les postulations lui soient adressées de préférence sous forme électronique. Les conditions de postulation et d'engagement sont disponibles à l'adresse suivante: www.ville-geneve.ch. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Tous les postes de l'administration municipale sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes, selon les objectifs de la politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes poursuivis par la Ville de Genève. Dans sa volonté de lutter contre le chômage, la Ville encourage les candidatures provenant de l'Office cantonal de l'emploi.

Les prescriptions du médecin personnel du Führer l'ont poussé à l'addiction aux stupéfiants

Adolf Hitler, un accro aux drogues

GLENN RAY

Nazisme ► Durant la Seconde Guerre mondiale, le Reich a eu massivement recours aux drogues pour stimuler ses troupes et diminuer la fatigue des soldats. Le Führer lui-même était dopé par son médecin personnel et accro à tout un cocktail de médicaments. Le journaliste allemand Norman Ohler évoque cette zone d'ombre de l'histoire du Troisième Reich dans son ouvrage *L'extase totale**

L'image d'Adolf Hitler a fait l'objet d'une propagande incessante de la part des organes du Parti national-socialiste (NSDAP). Sous la République de Weimar, Hitler se voyait déjà attribuer la figure d'un chef inébranlable dévouant son existence au peuple allemand. Mais l'idéalisation de l'image de Hitler ne s'est pas arrêtée à cela. La propagande nazie s'est en effet chargée de donner une image épurée du mode de vie du Führer. Renonçant à toutes formes de plaisirs terrestres, ce dernier ne buvait pas, ne fumait pas et ne fréquentait pas les femmes. Si ce mythe s'ancre dans l'opinion publique allemande de l'époque, la réalité était cependant bien différente, ainsi que le révèle le parcours du médecin personnel d'Adolf Hitler, le docteur Theodor Morell.



Les drogues prescrites par son médecin ont permis à Hitler de garder sa verve. KEYSTONE

Le «Patient A»

Pionnier dans le domaine des vitamines, Theodor Morell fidélise sa clientèle berlinoise à coups d'injections. Inoculés directement dans le sang, ses compléments vitaminés sont alors d'une efficacité redoutable face aux carences. Spécialiste du traitement dernier cri, le cabinet du docteur Morell attire bon nombre de célébrités et intéresse bientôt les plus hautes sphères du Troisième Reich.

C'est ainsi qu'en 1936, Morell se trouve au chevet de Heinrich Hoffmann, «reporter photographique du Reich pour le NSDAP» et proche d'Adolf Hitler. Reconnaisant de l'efficacité avec laquelle le soigne Morell, le photographe le présente à un Führer souffrant de troubles gastriques sévères. Le médecin diagnostique un dérangement de la flore bactérienne à son prestigieux patient. Il lui recommande la prise de Mutaflor, des bactéries encapsulées permettant d'éradiquer les troubles gastriques. Le traitement est un succès et Hitler ne tarde pas à faire du docteur Morell son médecin personnel.

Stéroïdes et cocaïne

Permettant ce que Norman Ohler décrit comme un «illico-rétablissement», les solutions multivitaminées du docteur Morell deviennent rapidement indispensables au Führer. Dès 1937, les injections se multiplient. Le sucre fournit à Hitler des regains d'énergie bienvenus, alors que les vitamines lui évitent toute défaillance physique. Theodor Morell ne quitte dorénavant plus le Führer, qu'il

surnomme le «Patient A» dans ses ordonnances.

Les problèmes de santé d'Adolf Hitler poussent le docteur Morell à adopter des solutions toujours plus radicales. En 1941, une crise de dysenterie empêche le Führer de prendre part à une réunion d'état-major. Le cocktail de vitamines et de glucose ne fait plus effet, Morell se résout donc à adapter le traitement en variant sans cesse sa composition. Plus de 80 préparations à base d'hormones, de stéroïdes et de psychotropes font alors plonger le Führer dans la polytoxicomanie.

En 1943, alors que la Wehrmacht cumule les échecs militaires, la santé du Führer se détériore à vue d'œil. Theodor Morell cherche à modifier son

traitement lorsqu'une nouvelle attaque de dysenterie frappe Hitler. Morell lui injecte deux doses d'Eucodal (ou oxycodone), un analgésique dérivé de l'opium. Sous l'effet du stupéfiant, le Führer retrouve toute sa verve, au grand désarroi du Duce Benito Mussolini avec qui il s'entretient au lendemain de sa crise.

Si les discours d'Adolf Hitler retrouvent leur puissance de persuasion grâce à l'Eucodal, le «Patient A» perd peu à peu contact avec la réalité. La tentative d'assassinat dont il est victime le 20 juillet 1944 ne paraît ainsi pas l'atteindre. L'intervention rapide du docteur Morell, à grand renfort d'injections, lui permet de faire illusion dans les heures suivant

Les nombreuses préparations du Dr Theodor Morell font sombrer le Führer dans la polytoxicomanie

l'attentat. Pourtant, la bombe lui a perforé les tympans, ce qui nécessite le recours à un spécialiste, le docteur Erwin Giesing. Ce dernier initie le Führer à la cocaïne, alors utilisée comme anesthésiant sous la forme de prises nasales et buccales. Son effet psychotrope soulage les migraines d'Hitler et lui permet d'avoir les idées claires. Avec la complicité de Giesing, il en poursuit l'absorption au-delà de la période de traitement et frise l'overdose en octobre 1944.

Un brouillard permanent

Dans les derniers mois de la guerre, le Führer balance entre euphorie et volupté. L'effet sédatif de l'Eucodal compense l'excitation provoquée par la

cocaïne dans un cocktail que l'on qualifie aujourd'hui de *speedball*. La dépendance de Hitler aux stupéfiants le conforte dans ses décisions, quelles qu'en soient les conséquences. Il est ainsi convaincu de la victoire finale, alors que le Reich est en plein effondrement. Les drogues ne font que renforcer la rigidité idéologique du Führer. Elles lui permettent de suivre jusqu'au bout «la logique d'un système qui s'est toujours fondé sur l'ivresse et le déni de réalité», précise Norman Ohler.

Alors que les troupes alliées se rapprochent de Berlin, le docteur Morell peine à se ravitailler en stupéfiants. Hitler présente des symptômes de manque évident et finit par congédier son médecin personnel en avril 1945. Peu après le suicide du Führer, Morell est incarcéré à la prison américaine de Bad Reichenhall. Les enquêteurs ne tirent rien d'un homme qui se perd en contradictions et sombre dans la dépression. Libéré au printemps 1947, Theodor Morell meurt à l'hospice de Tegernsee le 26 mai 1948. I

*Norman Ohler, *L'extase totale*, La Découverte, 2016.

La Pervitine, une drogue au service des nazis

L'Allemagne a dominé les marchés mondiaux de morphine, d'héroïne et de cocaïne. Elle a également développé un psychotrope qui a permis aux soldats de tenir au début de la guerre le rythme de la «guerre éclair».

Au tournant du XX^e siècle, l'Allemagne s'impose en tant qu'usine pharmaceutique mondiale. Développant un savoir-faire qui lui est propre, la République de Weimar domine bientôt les marchés mondiaux de la morphine, de l'héroïne et de la cocaïne. La vente légale de ces substances au sein d'une population marquée par la défaite de 1918 fait des ravages. Une propension aux plaisirs faciles et à la débauche émerge non sans provoquer de vives réactions aussi bien chez les communistes que chez les nazis. Et si la

consommation de cocaïne et de morphine souffrira de la politique antidrogue du Parti national-socialiste, un stimulant artificiel ne tardera pas à remplacer ces substances.

À l'automne 1937, les usines pharmaceutiques Temmler déposent le brevet de la première méthylamphétamine allemande: la Pervitine. A son lancement, ce psychotrope est présenté comme un remède universel. Parmi les bienfaits multiples que procure la Pervitine figurent notamment des effets tonifiant et euphorisant, une concentration accrue ainsi qu'une augmentation de la vigueur sexuelle. La consommation de Pervitine se généralise rapidement pour toucher toutes les couches sociales de la population allemande. Cette nouvelle drogue fonctionne de concert avec la

dictature nazie et constitue ce que Norman Ohler qualifie de «national-socialisme en gélules».

Sur le front, la Pervitine permet aux soldats de tenir le rythme infernal de la «guerre éclair». Les succès s'empilent, des dizaines de kilomètres sont avalés chaque jour et un sentiment d'invincibilité voit le jour au sein des troupes. Mais lorsque la Wehrmacht s'embourbe sur le front de l'Est à l'hiver 1941, le stimulant doit remplir une tout autre fonction. Il s'agit dorénavant de donner les forces nécessaires aux soldats allemands pour survivre. Une page décisive de l'histoire du Troisième Reich vient de se tourner. La Pervitine, dont 740 millions de doses seront distribuées durant la guerre, ne pourra bientôt plus rien pour son armée et sa population. GR

HISTOIRE VIVANTE

1ère

RTS deux

Radio: Ve 13h30
TV: Les junkies
d'Adolf Hitler
Di: 22h05
Lu 22h50

+ RTS histoirevivante.ch



L'utilisation de tissus «wax», emblématiques de l'Afrique subsaharienne, lors du défilé printemps-été 2018 de la styliste Stella McCartney, avait été taxée d'appropriation culturelle. KEYSTONE

Controverse éminemment politique et omniprésente sur les réseaux sociaux, l'appropriation culturelle cache des enjeux cruciaux sur les rapports de domination. Eclairage

DU SENS DES ÉCHANGES

MOHAMED MUSADAK

Débat ► Une coiffe d'indien Sioux pour Halloween ou un costume de geisha. Des idées de déguisement a priori banales tant elles reviennent régulièrement dans la culture populaire. Pourtant, à quelques jours de la fête anglo-saxonne, des recommandations et des listes de déguisements à proscrire fleurissent sur les réseaux sociaux. La raison? Ces accoutrements, portés par des Occidentaux, seraient des cas flagrants d'appropriation culturelle. Car derrière le côté bon enfant se cachent, selon les militants antiracistes, des enjeux de domination, de banalisation de la souffrance et de perpétuation de stéréotypes négatifs. Un discours souvent mal perçu et qui se heurte tant à la sacro-sainte liberté d'expression qu'à un rejet de plus en plus marqué du «politiquement correct».

Les déguisements ne sont d'ailleurs que la pointe de l'iceberg. Depuis des années cette thématique suscite des polémiques médiatiques ou sur les réseaux, souvent liées au monde de l'art. On se rappelle notamment les soupçons qui avaient pesés sur la chanteuse Miley Cyrus en 2013. La jeune artiste, en reprenant les codes du twerk, une danse osée afro-américaine, s'était vue accuser de racisme et d'appropriation culturelle – la page wikipédia consacrée à cette danse lui accorde même la copaternité de la popularité de la discipline.

Plus récemment, au début du mois, le défilé de Stella McCartney pour sa collection printemps-été 2018 a aussi suscité l'indignation. En cause, des tenues aux tissus «wax», portés essentiellement en Afrique subsaharienne, présentés par une partie de la

presse mode comme une «trouvaillie». Pillage ou hommage, comment faire la différence?

Rapports de domination

Pour Mélanie Pétrémont, docteure en sciences sociales à l'université de Genève et spécialiste des études postcoloniales, l'appropriation culturelle est «l'accaparement de pratiques et de formes culturelles d'un groupe social discriminé sur le plan racial et économique». Selon la chercheuse, l'appropriation culturelle se distingue d'un hommage ou d'un échange par les rapports de domination qui existent entre les cultures empruntées et celles qui empruntent. «En Suisse, on va parler d'échange interculturel alors qu'on est en réalité dans une appropriation des cultures des groupes racialisés discriminés. Selon l'intellectuelle et militante afro-américaine bell hooks, la culture de masse est le

«Les Occidentaux bénéficient d'une culture hégémonique, qui phagocyte des cultures minoritaires, dites ethniques ou exotiques, pour pimenter leur propre culture» bell hooks

lieu du plaisir de l'appropriation de la différence raciale. Les Occidentaux bénéficient d'une culture hégémonique, qui phagocyte des cultures minoritaires dites ethniques ou exotiques pour pimenter leur propre culture.»

Jean-François Staszak, professeur au Département de géographie de l'université de Genève, abonde: «Si l'on accepte le terme d'appropriation culturelle, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, on ne peut pas parler d'échange mais de confiscation. Il n'y a pas de symétrie, et si échange il y a, il ne va que dans un sens.»

Risque de censure?

Ce discours n'est cependant pas unanimement partagé. Bon nombre d'observateurs ou d'artistes le balaient en estimant que l'appropriation culturelle est l'apanage de toute société. Que sans elle

peu d'innovations auraient pu exister. Et qu'elle participe même à la mise en valeur de cultures méconnues. Selon Mélanie Pétrémont, «ces arguments sont solidaires d'une vision évolutionniste de l'histoire des sociétés humaines, forgée par la philosophie des Lumières, qui pose l'homme occidental comme supérieur aux autres sociétés, garant de l'évolution de l'ensemble de l'humanité. En réalité, cette vision du monde a permis l'exploitation, la destruction des productions économiques culturelles et la marchandisation des sociétés rencontrées par les Occidentaux.»

Corollaire de ces rapports de domination, la culture occidentale s'arrogerait ainsi la reconnaissance et les gains financiers d'œuvres ou de pratiques de groupes minorisés, tout en les dénaturant ou en leur attribuant une fonction autre. «Les exemples sont innombrables à travers l'histoire», juge le professeur Staszak. «Le dernier qui me vient en tête est le film *Gauguin*, qui met en vedette le comédien Vincent Cassel. Cette production hagiographique dépeint une réalité totalement différente de

... celle qu'ont vécu les Polynésiens à l'époque. Gauguin a produit, du peu qu'il a appris de leur culture, des œuvres à son profit, qui n'avaient aucun sens pour eux. La violence est double: matérielle, puisqu'on vole une partie de la culture, et symbolique, puisqu'on efface le sens. D'autres cas peuvent être cités: l'inspiration de masques africains sacrés, pour les œuvres de Picasso, la paternité du rock'n'roll ou encore la marchandisation et la perte de sens des tatouages maoris, etc.»

L'art s'étant toujours affranchi des codes, quid des artistes qui intègrent une réflexion assumée et se voulant respectueuse dans leurs emprunts? Mélanie Pétrémont estime que «la question n'est pas celle de l'intention individuelle ni la moralité de l'artiste, mais des conditions matérielles de sa production artistique et de la manière dont la différence raciale est représentée. Il faut plutôt se demander: qui a le pouvoir de faire des emprunts, de la fusion, de faire revivre des cultures 'disparues'? Quels sont les

canaux de circulation des biens culturels et qui y a accès? Pour qu'il y ait échange équitable, il faut que les deux parties aient un accès égal aux moyens de production et de distribution d'un bien et profitent également de l'échange et de ses retombées.»

Radicalisation des discours

Paul Goodwin, professeur et directeur du Centre de recherche sur l'art transnational, l'identité et la nation à l'université des arts de Londres, nuance légèrement: «L'emprunt, le col-

lage et la juxtaposition ont une longue histoire dans l'art d'avant-garde en Occident. Mais l'art n'est pas séparé hermétiquement de la société, de la politique, de la culture et de l'histoire. Les artistes doivent travailler avec une conscience critique, en tenir compte du contexte général du matériau qu'ils utilisent. Ils doivent être prêts à subir la critique et la colère s'ils manquent de tact, et doivent pouvoir défendre l'intégrité de leur travail. L'art a toujours été source de controverses!» Le Britannique, qui se

dit opposé «à la censure et au politiquement correct», reconnaît tout de même la nécessité de «questionner ses privilèges – en particulier lorsqu'on est un Européen, homme, hétéro, en position dominante».

Si des points de convergence se dessinent entre les experts, le débat sur l'appropriation culturelle semble se crispier à mesure que de nouvelles polémiques surgissent, heurtant les sensibilités d'une partie de l'opinion autant que certaines minorités. «Les discours ont effet tendance à se radicaliser»,

confirme Jean-François Staszak. Selon lui, il s'agit de «radicalisations qui se font miroir. D'un côté, les personnes issues des minorités tolèrent de moins en moins l'appropriation et la dénaturaison de symboles ou de pratiques qui leur sont propres. De l'autre, l'opinion publique occidentale accepte de moins en moins le politiquement correct. A tel point que c'en est devenu un objet de railleries et qu'il est systématiquement dénigré. Le débat en devient forcément plus tendu.»

COLLABORATION RMR

Un artiste genevois face à la critique



Pinta Cura (2016) de Frédéric Post. COLLECTION DU FONDS D'ART CONTEMPORAIN DE LA VILLE DE GENÈVE (FMAC). PHOTO RÉMY GINDROZ

Chamanisme ► Frédéric Post voulait soigner les maux de la société avec sa fresque illuminée. Son brassage de symboles a été la cible d'une violente diatribe sur internet.

Décembre 2016, à l'occasion du Geneva Lux Festival, une immense fresque multicolore de 17 x 24 mètres illumine la façade d'un immeuble des Grottes derrière la gare, carrefour des pendulaires. L'œuvre *Pinta Cura* de l'artiste Frédéric Post associe les symboles chamaniques amazoniens (tête de jaguar sacré, losange de la clairvoyance), l'iconographie médico-pharmaceutique occidentale (serpent, croix) et les références à la culture festive techno (trèfle, étoile, papillon, Pac-Man et autres motifs gravés sur les comprimés d'ecstasy).

L'œuvre de Frédéric Post, une commande du Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, entend «évoquer les principes de vie et de guérison» et «sortir le spectateur de l'ethnocentrisme», «l'amener à découvrir un langage visuel non occidental et susciter son intérêt pour les traditions des peuples autochtones, dont les territoires sont toujours plus menacés et avec eux les habitants, leur mode de vie, leur savoir.»

Louable intention? Pas pour tout le monde. Titrée «Un artiste genevois confond l'ayahuasca avec l'ecstasy et brille par sa bêtise», une tribune (non signée) publiée sur le site d'infos alternatives *Renversé* parle de «superficialité conceptuelle», de «perspective exotiste» et de «pseudo-engagement hypocrite» qui «véhicule consciemment des rapports de domination».

La charge est violente, elle vise à la fois l'appropriation de l'héritage culturel amazonien, l'apologie de la drogue – à deux pas de Quai 9, local d'accueil et de consommation pour toxicodépendants – et la légitimation d'une mutation urbaine orientée vers ses acteurs les plus «productifs». L'intéressé a encaissé. «Quand on expose, on s'expose», dit-il aujourd'hui avec le recul. «Le texte pose de bonnes questions, même s'il mélange beaucoup de choses, parfois à tort. Dans un sens, il m'a fait prendre encore plus conscience de ma responsabilité d'artiste. C'est un processus dans lequel je me pose tou-

«Pinta Cura, c'est une vision qui soigne. J'assume la part de spectacle de mon travail mais aussi sa dimension mystique»

Frédéric Post

jours la question de savoir si ce que je fais est juste, mais au moment de la création, il y a malgré tout un saut dans le vide.»

Trop? L'appropriation culturelle, Frédéric Post ne la nie pas. «C'est la base de ce que j'ai appris aux Beaux-

Arts. Tout a été fait, le postmodernisme consiste à mélanger ou isoler des références pour interroger son temps, sa vie.» Son lien au chamanisme, assure-t-il, est ancré dans une pratique – y compris la prise d'ayahuasca –, nourri par des lectures, des voyages en Colombie et des échanges avec des guérisseurs traditionnels. «J'ai expérimenté des états modifiés de conscience qui m'ont reconnecté à la nature, à des pratiques curatives ancestrales qui existaient ici aussi, en Europe, mais qu'on a complètement éradiquées.» Le festival annuel *Mos Espa* au club *Motel Campo*, qu'il a cofondé, tourne autour des savoirs chamaniques et druidiques de tous horizons.

Pour *Pinta Cura*, l'artiste s'est posé la question de son droit à manipuler ces signes sacrés. «J'ai consulté des chamanes qui m'ont encouragé à les adapter à ma culture. Et à suivre une diète pour être pur et donner de la force à ce travail.» L'inauguration de l'œuvre a été accompagnée d'une cérémonie traditionnelle avec tambour, déclaration d'intention et purification des participants. «*Pinta Cura*, c'est une vision qui soigne. J'assume la part de spectacle mais aussi la dimension mystique. Pour Joseph Beuys (plasticien et théoricien allemand, ndlr), la fonction de l'artiste est de soigner la société de ses maux.»

Issu de la scène alternative, Frédéric Post se dit conscient des enjeux liés à l'argent et à l'instrumentalisation de l'art. Sa fresque totémique aux emprunts multiples reste posée jusqu'à nouvel ordre, comme une question à l'ensemble de la société.

RODERIC MOUNIR

Traditions et mémoire indiennes piétinées

Activisme ► L'appropriation culturelle peut cacher des violences beaucoup plus graves. Pourtant, Nataanii Means, Rafael Gonzalez (alias Tuwafon), Mike Cliff (Witko) et la rappeuse Alas, membres des tribus Dakota, Diné-Navajo et Xicana, ont beaucoup à en dire. Artistes et activistes de la jeune génération amérindienne (Tuwafon est à moitié portoricain), ils étaient à Genève cette semaine pour protester contre la construction d'un oléoduc sur leurs terres et pour appeler à «décoloniser l'Amérique». *Le Courrier* est allé à leur rencontre au bar de la Makhno, à l'Usine, où ils donnaient un concert après une discussion avec le public.

Leur précédente venue, en juin aux Bains des Pâquis, avait donné lieu à une «cérémonie de l'eau» typée New Age. Nataanii Means et Tuwafon avaient refusé tout net de s'y prêter, manifestement agacés. «C'était ridicule, explique Tuwafon. Ces gens mélangeaient les symboles dans une mise en scène destinée à un public blanc, sans même nous consulter. Nous venons de sociétés où les rites ont un sens et ne sont pas pris à la légère. L'ignorer est une injure. S'étonner que cela pose problème et qu'il nous faille le justifier en est une autre.»

L'appropriation dont sont victimes les indiens, folklorisés depuis les westerns jusqu'à la mode et la pub, trahit la méconnaissance des protocoles: «Dans la tradition, les coiffes de plumes se méritent et procèdent de rites initiatiques, explique Tuwafon. Moi-même, je ne pourrais pas en porter. Et les chants ont un caractère sacré. Alors dans un festival, dans le sport (*l'équipe de football*

américain *Redskins*, les *Peaux-Rouges*, ndlr) ou un défilé de mode, ces symboles sont obscènes.» Le génocide des peuples natifs ne faisant toujours pas l'objet d'un enseignement complet et critique dans les écoles américaines, la récupération «folk», voire satirique, passe mal. «Je ne peux pas parler pour les Vikings, qui ne sont plus là. Mais nous existons, nous restons invisibles et on tente toujours de nous éradiquer!»

En mai dernier, une polémique est née aux Etats-Unis après que la sculpture de l'artiste Sam Durant baptisée *Scaffold* (échafaud) a été installée dans un parc de Minneapolis. Fabriquée avec le bois de véritables gibets, elle a suscité l'ire des communautés indigènes, notamment des descendants de 38 Dakotas pendus en 1862 – la plus grande exécution de masse de l'histoire des Etats-Unis. Tuwafon, lui-même originaire du Minnesota, aurait participé aux protestations s'il n'avait été en Europe à ce moment-là pour la tournée anti-pipeline.

L'institution s'est rétractée, l'artiste a présenté ses excuses et regretté son «manque de jugement» – n'ayant eu aucun lien préalable avec les communautés concernées –, tout en précisant avoir voulu dénoncer par son œuvre les lynchages et le suprémacisme blanc. Au terme d'une médiation entre les autorités locales et les représentants des communautés indiennes, *Scaffold* devait être démantelé ce vendredi et soit brûlé soit enterré, dans un but de guérison. **RMR**



Les militants et rappeurs amérindiens étaient de passage à Genève cette semaine. DR

Franz Gertsch, la gouge à la place du pinceau

Vevey ▶ Le Musée Jenisch expose les estampes grand format du Bernois.

Les œuvres de Franz Gertsch sont arrivées au Musée Jenisch sous la forme de grands rouleaux. Des sortes de chrysalides de papier japon ne demandant qu'à révéler l'ampleur de leur finesse, une fois déployées, mises sous cadre et accrochées aux cimaises de l'institution veveysane. De grande taille – voire de format monumental, mesurant jusqu'à 5,50 mètres de large –, l'ensemble de vingt-deux pièces est présenté sous le titre «Visages paysages».

Avec Balthasar Burkhard et Markus Raetz, Franz Gertsch est le troisième des grands artistes bernois de cette génération à s'arrêter au Musée Jenisch ces dix dernières années. On doit le commissariat de l'exposition à Rainer Michael Mason, ancien conservateur du Cabinet des estampes du Musée

d'art et d'histoire de Genève. Un fin connaisseur du travail de Gertsch et de la technique pratiquée ici: la xylogravure, ou gravure sur bois, plus ancienne des méthodes d'impression.

Né en 1930, Franz Gertsch a manié la gouge dès la fin des années 1940, puis ponctuellement dans les années 1950 et 1960. Il flirte ensuite avec le pop art, avant de pratiquer la peinture hyper-réaliste. A partir de diapositives qu'il projette sur la toile, il peint minutieusement ses proches autant que le milieu de l'art, de l'artiste et musicien Luciano Castelli au curateur Harald Szeemann, en passant par la chanteuse Patti Smith et autres femmes de son entourage.

Les couleurs et visages sont souvent sous l'influence d'un flash et racontent l'époque – bonjour le look hippie – autant que le rendu photographique des années 1970 et 1980. Ceci même si l'artiste prend souvent des libertés par



rapport à l'image qu'il copie. Marge de manœuvre qu'il conserve et renforce dans ses gravures, à nouveau produites dès 1986 – le portrait de Natacha, amie bernoise de ses enfants.

Suivront de nombreux autres portraits, que l'artiste alterne avec des paysages ou des détails de végétation. Gertsch projette ses photos sur des

grandes plaques de bois recouvertes de peinture bleue, avant d'attaquer les zones claires par des petits trous piqués à l'aide d'une gouge-couteau. Ce sont donc des points, visibles de près, qui forment l'image sur l'estampe imprimée en monochrome.

Au Musée Jenisch, on s'adonne à un ballet d'allers-retours devant les œuvres, comme pour en tester la netteté. Dans *Eté*, une création de cette année, la vue rapprochée offre une vision carrément abstraite. Alors qu'*Hiver* (2016, photo), à côté, garde ses contours de forêt sous la neige quelle que soit la distance d'observation. On notera le caractère décalé des couleurs: un brun-vert très peu estival pour la première, et un bleu par trop excité dans le calme hivernal pour la seconde. Une discordance aussi déstabilisante que fascinante qu'on retrouve dans à peu près toutes les pièces.

On peut regretter l'interaction pas très heureuse des fenêtres mates du musée avec les grands formats: les rectangles de différentes tailles forment une sorte d'échiquier irrégulier dans les deux grandes salles. L'exposition n'est pas moins belle, avec plusieurs estampes qui tiennent du chef-d'œuvre, comme *Schwartzwasser I* (1990-1991) et sa surface d'eau bosselée, ou la forêt de Rüscheegg, le village où s'est établi Gertsch. Mais aussi le portrait *Natascha III* (1986), à peine perceptible, tout le contraire des herbes sur fond rouge-ocre de *Bagatelle III* (2003), dotées d'une étonnante harmonie. Visite à compléter par un court film didactique sur le processus de création de l'une des estampes. **SAMUEL SCHELLENBERG**

Musée Jenisch, Vevey, jusqu'au 4 février, ma-di 10h-18h, je 20h, museejenisch.ch Visites guidées par Rainer Mason les je 2 nov. et 11 jan. à 18h30. Une petite publication accompagne l'expo.

Dans la foulée de plusieurs occupations de lieux culturels italiens, l'intellectuelle féministe Lidia Cirillo décrypte ce mode de lutte

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL DEONNA

OCCUPER, RÉSISTER, CRÉER

Engagement ▶ A l'instar de celle de la mythique Volksbühne berlinoise, plusieurs occupations d'artistes ont eu lieu ces dix dernières années en Italie. A Milan (Macao), Naples (l'Asilo), Rome (Teatro Valle) et Venise (S.a.L.E. Docks), elles ont notamment fait parler d'elles en s'attirant la sympathie des milieux culturels engagés de toute l'Europe.

Ces diverses expérimentations sociales et culturelles sont retracées dans l'ouvrage *Lotta di classe sul palcoscenico. I teatri occupati si raccontano* (Editions Alegre, 2014), préfacé par l'intellectuelle engagée et féministe Lidia Cirillo¹. Invitée mardi prochain à l'Usine de Genève, dans le cadre d'une conférence-débat au sujet des «spécificités, perspectives et limites des luttes dans le milieu culturel», elle a répondu à nos questions.

Les occupations récentes de théâtres et autres structures publiques abandonnées rappellent celles d'usines dans les années 1970, et les centri sociali des années 1990.

Lidia Cirillo: Les occupations font partie de l'histoire du mouvement ouvrier du XX^e siècle et pas seulement. En Italie, il suffit de se souvenir des occupations des usines en 1920-21, celles des terres durant les années 1950 et celles des usines, maisons et autres lieux inoccupés ou sous-utilisés dans les années 1970. Il s'agit d'une forme de lutte et d'organisation, ce n'est pas une culture ni une idéologie. Les lieux occupés aujourd'hui ne se reconnaissent pas dans les théories de Toni Negri (*adepte de l'opéraïsme, courant marxiste qui prônait le refus du travail, ndlr*). Ils possèdent des acteurs et raisons d'être différentes de celles des centres sociaux.

Cela dit, évidemment, certains secteurs utilisent encore le travail intellectuel de Toni Negri comme point de repère. Mais l'assemblage d'idées et de protagonistes est nouveau. C'est cet élément inédit qui m'a justement attirée vers les occupations de théâtres et de lieux de culture.

Ces mobilisations sont-elles une réponse au déclin des organisations politiques de gauche?

Aujourd'hui, la politisation à gauche n'est plus orientée vers les partis – pas même vers les partis de la gauche radicale –, ni vers les syndicats. La gauche de la gauche est engagée dans la recherche d'une place au soleil sur le plan électoral. Elle est peu présente dans les mouvements et dans les luttes qui se mani-

festent en Italie. Par contre, il existe une vaste réalité d'occupations qui deviennent un point de repère pour les luttes et pour différents besoins. Les exigences qui s'y retrouvent sont variées. D'une part, on observe la nécessité pour une nouvelle génération de militants d'entrer en contact avec la réalité sociale qu'ils ne peuvent plus toucher à travers les partis et les syndicats. D'autre part, il y a un besoin

pour les jeunes artistes, les précaires et les migrants de survivre et donc de trouver un revenu, en même temps qu'ils luttent et s'organisent.

Ces luttes parviennent-elles à échapper à l'autoritarisme, à la bureaucratie et aux hiérarchies associées au capitalisme?

Je ne pense pas que l'impulsion principale soit l'anti-autoritarisme, même si cette composante

est présente. Les militant-e-s qui choisissent cette façon d'être de gauche sont motivé-e-s par l'exigence de construire une gauche à même de reprendre contact avec le monde après la disparition du mouvement ouvrier du XX^e siècle, en raison des phénomènes de disparition-décomposition-métamorphose des dernières décennies. Pour d'autres, il s'agit de lutter pour des besoins élémentaires dans un contexte

de crise des conquêtes partielles précédentes.

En quoi le féminisme italien d'aujourd'hui se distingue-t-il de celui des années 1970?

La différence existe, même si l'intérêt pour les questions de sexualité semble plutôt les rapprocher. Dans les années 1960-70, l'attention portée à la sexualité était liée à l'usure de la morale sexuelle dans les nouvelles générations. Aujourd'hui, toutefois, l'influence du mouvement LGBTIQ est très importante. Il a occupé une place pendant quelques années sur la scène politique, là où les autres étaient absents. Il a utilisé les théories lesbo-féministes et a contraint les gouvernements de centre-gauche à faire des concessions malgré l'opposition de l'Eglise.

La différence fondamentale réside dans le fait que ce mouvement a assumé le point de vue de l'intersectionnalité, c'est-à-dire la conviction que la *sorellanza* (*fraternité entre «sœurs», ndlr*) universelle n'a pas toujours été utile et que les femmes appartiennent à des classes, «races» ou générations différentes, avec parfois des conflits d'intérêts.

Comment les luttes féministes contemporaines s'articulent-elles en Italie avec le mouvement des occupations?

Pour la première fois dans son histoire, le féminisme n'est pas une «côte d'Adam». Les féminismes sont en effet nés à côté de courants politiques et culturels masculins et ils avaient récupéré les langages et les valeurs de ces derniers pour les utiliser contre eux, en mettant ainsi les hommes en contradiction. Le mouvement actuel est né sans pères ou frères, il est entièrement produit par des phénomènes structurels et culturels spécifiques. Ces derniers font des femmes le seul sujet de libération du XX^e siècle qui n'a pas été vaincu et peut posséder sa propre force motrice. **I**

¹ «Lutte de classe sur scène. Les théâtres occupés se racontent». Préface traduite en français sur le site du Cercle La Brèche, cerclelabreche.wordpress.com

Conférence-débat, ma 31 octobre à 18h, au Théâtre de l'Usine (Genève), avec une militante de Macao, en partenariat avec le Cercle La Brèche et La Culture lutte.



Macao, centre d'art autogéré milanais, né à la suite de plusieurs occupations de lieux culturels.
DR

«L'ASSEMBLÉE», RETOUR DOCUMENTAIRE SUR NUIT DEBOUT

Comment parler ensemble sans parler d'une seule voix? Comment réinventer le collectif en respectant la singularité de chacun? Comment torpiller le projet de domination des élites capitalistes tout en renouant avec un engagement politique mobilisateur? Les citoyens de tous horizons ayant investi quotidiennement à la fin de l'hiver 2016 la place de la République à Paris, à l'origine pour marquer leur opposition à la Loi El Khomri sur le travail, nous posent ces questions fondamentales. Elles apparaissent aussi au cœur de *L'Assemblée*, docu de Mariana Otero à l'affiche au Spoutnik (Genève) puis au Cityclub (Pully). L'occupation prolongée de ce haut lieu symbolique a pris les politologues de court, les historiens étaient sommés d'accourir à leur chevet. Les protagonistes de Nuit Debout

n'étaient pas sans faire penser aux aventuriers de la Commune ainsi qu'aux révolutionnaires de 1789 et de mai 1968. Le Tout-Paris cherchait à identifier les leaders du mouvement, pour les censurer ou les clouer au pilori. La bourgeoisie réactionnaire, inquiète pour ses biens, et les médias avides de nouvelles sensationnelles, ont critiqué un prétendu vide programmatique et agité le spectre de la violence supposée des participants. Le mérite de Mariana Otero est de se focaliser sur un aspect important de cet épique scénario à la française: l'enjeu le plus mystérieux, mais aussi le plus crucial et le plus poétique de Nuit Debout, c'est-à-dire la parole et sa circulation sur la place de la République occupée. Les intempéries et les gaz lacrymogènes ne parviennent pas à y asphyxier la vivacité

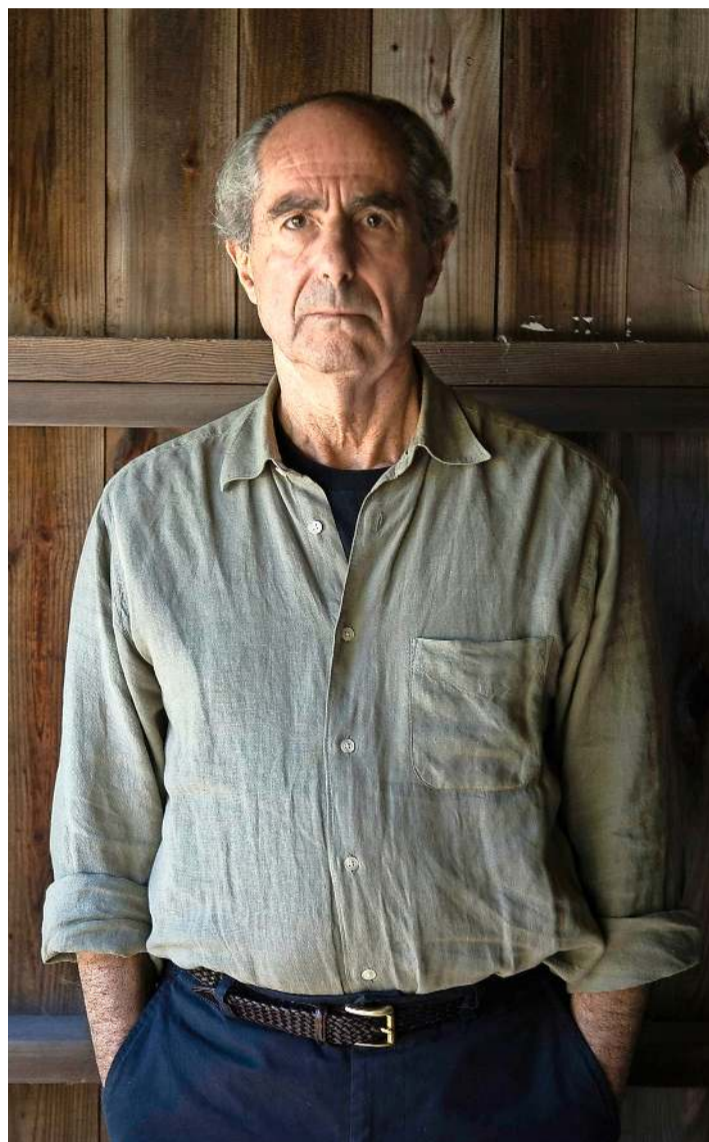
du débat démocratique. Le film témoigne de la soif d'engagement d'une nouvelle génération de militants désireux d'instaurer une autre dynamique de participation citoyenne. Il force à méditer sur les conditions de l'avènement d'un processus délibératif plus inclusif, à imaginer une autre politique. Un défi complexe certes, mais urgent à relever en France comme dans bien d'autres démocraties occidentales. **EDA**

Cinéma Spoutnik, Genève, ve, sa, di, lu et ma à 20h30. Mardi 31 octobre, après la conférence-débat de Lidia Cirillo au Théâtre de l'Usine voisin, projection suivie d'un débat en présence de la réalisatrice, spoutnik.info

En novembre au Cityclub de Pully (projection en présence de Mariana Otero, me 1^{er} novembre à 20h), cityclubpully.ch

Bien que boudé par le jury du Nobel, le grand écrivain américain entre dans la Pléiade. Une voix qui parle de notre temps

PHILIP ROTH, GÉNIE AMBIGU



Agé de 84 ans, Philip Roth n'écrit plus. KEYSTONE

ALAIN FAVARGER

Littérature ► Né à Newark (New Jersey) l'année de l'arrivée au pouvoir d'Hitler, Philip Roth a grandi dans cette ville ouvrière proche de la Grande Pomme. Une sorte de banlieue géante de New York mêlant secteur industriel, zones commerciales et installations portuaires. Issu de l'immigration venue de Galicie, le père du futur écrivain, après avoir tenu un magasin de chaussures, fera une belle carrière dans les assurances et son fils cadet ira à l'université. D'abord en droit, puis en lettres à Bucknell en Pennsylvanie jusqu'à obtenir une bourse pour un post-graduate à l'Université

de Chicago, où son imaginaire se frotte à celui de Saul Bellow, l'écrivain phare de la métropole du Midwest, nobélisé en 1976.

Ces repères ne sont pas un simple rappel car ils inscrivent Philip Roth dans son milieu d'origine et son ambition de construire une œuvre épousant son temps et la «grande pastorale américaine», de la révolution sexuelle des sixties aux affaires de la présidence de Bill Clinton, englué dans le «Monicagate». De la guerre du Vietnam aux retombées du néoconservatisme et du politiquement correct. L'ensemble prenant place dans une œuvre qui va s'imposer par la provocation et le scandale.

Après un premier recueil de nouvelles plutôt cinglantes,

Goodbye, Columbus (1959), Roth s'empêtre dans l'écriture de deux autres livres inaboutis, qui correspondent à l'enlèvement de l'auteur dans un premier mariage mortifiant. Dix ans plus tard surgit la bombe de l'iconoclaste *Portnoy et son complexe* (1969), retraduit désormais sous le titre *La Plainte de Portnoy*. Un véritable brûlot qui suscite les hauts cris de la communauté juive américaine par son insolence et la verdeur de son inspiration. C'est l'évocation du parcours débridé du jeune Alexander Portnoy, que tourmentent les *sexy shiksés*, les jolies blondes et autres non-juives de son âge. Un premier tour de chauffe avant que le héros ne s'embarque dans une liaison torride avec un ex-mannequin et jet-setteuse élancée, surnommée le Singe. Et c'est, vingt ans après *Sexus* d'Henry Miller, une nouvelle tranche de pur baroque érotique qui s'impose dans les librairies.

Les échos de Kafka

L'ovni fait jaser, hurler même, mais il se vend. L'auteur, quant à lui, a obtenu de son éditeur, Random House, une avance de 250 000 dollars pour cet opus. C'est sur une sorte d'ambiguïté, sinon de malentendu que s'édifie la renommée de Philip Roth. Génie pour les uns, pornographe et profanateur pour tous les sépulchres blanchis de l'Amérique bien-pensante, insensibles à la verve et au talent de conteur juif, quasi rabelaisien de l'écrivain. Cela même que met parfaitement en valeur la nouvelle traduction publiée pour l'occasion dans la Pléiade, tous les autres textes de ce premier volume ayant fait l'ob-

jet d'une révision complète de leur version française.

Comment résister à l'ironie et à l'humour de Philip Roth? A son sens de l'autodérision, à son allant d'intellectuel juif non conformiste brocardant les préjugés et l'étréoussité d'esprit des puritains de toujours. On retrouve aussi dans cette Pléiade *Le Sein* (1972, 1980), une allégorie farcesque à consonance kafkaïenne où le protagoniste se métamorphose en glande mammaire pour d'autres aventures et péripéties incongrues ou détonantes. On découvrira ou relira encore *Professeur désir* (1977), roman emblématique de la saga de David Kepesh, alter ego à peine déguisé de l'auteur, parlant bien sûr d'amour, de sexe, petits et grands fantasmes. A noter la fascination développée alors par Philip Roth pour la littérature de la Mitteleuropa, sa sphère d'origine, et en particulier pour les écrivains tchèques, qu'il a ardemment défendus pendant les années sombres du communisme. D'où le rôle clé joué par Prague dans ce roman avec en point d'orgue, comique et morose, la visite du protagoniste à une vieille prostituée, jadis fréquentée régulièrement par Kafka.

Mais derrière la drôlerie et le burlesque transparait à chaque fois un questionnement existentiel. Sous la tension, la volonté de jouir couve l'inquiétude. Derrière la quête de l'extase charnelle guette l'effroi. La peur de l'échec, de la frustration. Tout ce qui rend si moderne la démarche de ce romancier reconnu partout aujourd'hui, sauf par l'assez prude jury du Nobel. Le lire, le redécouvrir, c'est aussi prêter l'oreille à une voix qui parle de notre temps, mais également de nous, de nos rêves, de nos chimères, de l'éternel combat de l'homme pour son épanouissement. LA LIBERTÉ

Philip Roth, *Romans et nouvelles*, 1959-1977, préface de Philippe Jaworski, éd. établie par B. Félix, A. Guillaumin, P. Lévy et A. Savin, La Pléiade, Ed. Gallimard, 1205 pp.

UNE PLÉIADE DE NOUVEAUTÉS

Entrer de son vivant dans la très classieuse collection de Gallimard est chose plutôt rare. Outre Philip Roth, Philippe Jaccottet, Nathalie Sarraute ou récemment Jean d'Ormesson ont notamment connu cet honneur. Car la Pléiade est plutôt coutumière des grands auteurs du temps passé. Cet automne, elle a ainsi publié un nouveau volume des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne où l'on trouve notamment *Michel Strogoff*, un choix de textes de Joseph Conrad dont *Au cœur des ténèbres*, enfin le troisième et dernier volume de la *Correspondance* de Balzac, paru tout récemment. TR

Un Tchèque à Londres en 1924

Lettres ► George Bernard Shaw (*Pygmalion*), et H. G. Wells (*La Guerre des mondes*) comptent parmi les écrivains que Karel Capek a rencontrés et dessinés lors d'un voyage au Royaume-Uni. L'auteur tchèque qualifie le premier de «personnage quasi-surnaturel», et le second d'«homme réfléchi et universel». Dans ses *Lettres d'Angleterre* qui sortent en français aux Editions la Baconnière, l'écrivain Capek (1890-1938) raconte ses impressions lors d'une visite de la Grande-Bretagne en 1924, à l'occasion d'un congrès du PEN Club – association

d'écrivains pour la paix et la liberté fondée trois ans auparavant, et toujours active.

L'auteur de *La Fabrique d'Absolu* découvre Londres, rend compte de ses visites de musées et souligne l'importance des clubs dans la vie sociale et intellectuelle outre-Manche. Il se rend même au zoo, où il en profite pour dessiner des cerfs et admirer un «paon hindou». En outre, il voit dans la campagne anglaise un immense jardin. Ne se limitant pas à l'Angleterre, l'auteur pragois traverse l'Ecosse, s'intéressant autant à Edimbourg qu'aux landes et vallées isolées. «Une fois par semaine, le soleil brille», note-t-il avec cet humour désopilant alors qu'il se trouve sur une petite île écossaise, Skye, «belle et pauvre», laissée par ses divers conquérants «dans

son état des origines, sauvage, déserte et déchiquetée.»

Le lecteur découvre d'autres étapes du voyage au fil des lettres: une exposition coloniale, un passage par Oxford et Cambridge, des choses vues au nord du Pays de Galles où «les vieilles Galloises portent des casquettes d'homme», ce qui déplait au Tchèque. La langue de la nation celtique lui paraît compliquée mais il l'écoute «avec plaisir», bien qu'il n'en saisisse un traître mot. Jalonnées de dessins réalisés par Karel Capek au fur et à mesure de ses pérégrinations, ces *Lettres* se lisent avec bonheur, tant leur tonalité est vivante, pétillante, pleine d'esprit et d'ironie. MARC-OLIVIER PARLATANO

Karel Capek, *Lettres d'Angleterre*, traduit du tchèque par Gustave Aucouturier, Ed. la Baconnière, 184 pp.

PUBLICITÉ

Alhambra
SCÈNE CULTURELLE DE LA VILLE DE GENÈVE

**NOVEMBRE
DECEMBRE
2017**

PROGRAMME

ME 01/11 – 20H
A NIGHT IN... NEW ORLEANS
HOT 8 BRASS BAND (US) WWW.ANIGHTIN.CH
JE 02/11 AU SA 04/11 & JE 09/11 AU DI 12/11

LES NUITS DU LABYRINTH
(MUSIQUES D'ORIENT ET DE LA MEDITERRANÉE) ATELIERS D'ETHNOMUSICOLOGIE – WWW.ADEM.CH
JE 16/11 AU DI 19/11

FESTIVAL COULEUR CAFÉ
MORY KANTE + OUM + LES AMAZONES D'AFRIQUE
WWW.COULEURCAFE.CH
ME 22/11 – 20H

FESTIVAL LES CRÉATIVES
JULIA HOLTER (US) + MIDORI TAKADA (JPN)
WWW.LESCREATIVES.CH
JE 23/11 – 19H30

LA FUREUR DE LIRE
ARTHUR H. "L'OR D'EROS" (LECTURE MUSICALE)
WWW.FUREURDELIRE.CH
VE 24/11 AU DI 26/11

AL ANDALUS
10^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DE FLAMENCO
WWW.AL-ANDALUS.CH
MA 28/11 – 20H30

LA GRANDE SOPHIE & DELPHINE DE VIGAN
(L'UNE ET L'AUTRE – LECTURE MUSICALE) SOIRÉE DE SOUTIEN À LA MAIN TENDUE – WWW.143.CH
VE 01/12 – 19H

UNE AFFAIRE DE MINI-JUPE
(PREMIÈRE SÉRIE AFRICAINE DE SUISSE)
+ POSOSHOK (CH / WORLD)
WWW.UNEAFFAIREDEMINIJUPE.CH
VE 08/12 – 20H

ORIENT MEETS OCCIDENT
TARAB – CIE7273 (CH / DANSE)
+ ZIYAD SAHHAB (LIBAN / JAZZ) + DJS
WWW.ORIENTMEETSOCIDENT2017.CH
SA 09/12 – 18H30

LE PONT EN FÊTE!
SAMIA TAWIL (CH) + GUESTS
SOIRÉE DE SOUTIEN – FACEBOOK: LE PONT GENÈVE
MA 12/12 – 20H

CALI (FR / CHANSON) + **LIA** (CH)
18H LANCEMENT FESTIVAL VOIX DE FÊTE – WWW.VOIXDEFETE.COM
VE 15/12 – 20H

THE TIGER LILLIES (GB / CABARET-ROCK)
WWW.FORSEVENT.CH
SA 16/12 – 20H

LES FATALS PICARDS
(FR / ROCK) WWW.BLUEKAT.CH

LE PRO GRAMME .CH

LE COURRIER
PARTENARIAT
VILLE DE GENÈVE

OUVERTURE CAISSES & BAR 1 HEURE AVANT LES CONCERTS
BILLETTERIE ET INFORMATIONS SUR LES SITES DES ORGANISATEURS

10 RUE DE LA RÔTISSERIE — 1204 GENÈVE
WWW.ALHAMBRA-GENEVE.CH



Christian entre en contact avec un mendiant. Une rencontre désagréable. XENIX FILMDISTRIBUTION

Couronné à Cannes, Ruben Östlund raille l'art contemporain et l'hypocrisie des nantis

SATIRE AU CARRÉ

MATHIEU LOEWER

«**The Square**» ► En mai dernier à Cannes, le cinquième long métrage de Ruben Östlund remportait une Palme d'or jugée mineure, à l'image d'une compétition très décriée. On peut en effet lui préférer les deux films précédents du Suédois. Tiré d'un fait divers, *Play* (2011) suivait trois gamins baladés et rackettés par des jeunes «issus de l'immigration» – sans violence physique, ceux-ci usant seulement de la peur qu'ils peuvent inspirer.

Snow Therapy (2014) dynamitait ensuite une famille modèle en vacances de ski, quand le père fuyait devant une avalanche, laissant derrière lui femme et enfants. Auscultant les réactions instinctives et peu glorieuses de l'être humain face au danger, le cinéaste y distillait un malaise tenace.

The Square explore certes des thèmes proches, mais sur un ton satirique qui le rend bien moins inconfortable. Voire populiste, puisqu'il raille à moindres frais le monde de l'art contemporain. Difficile dès lors de s'identifier à

Christian (Claes Bang), distingué directeur de musée qui prépare sa nouvelle exposition, autour d'une œuvre conceptuelle intitulée *The Square*: un simple carré délimité au sol, en guise de «sanctuaire où règnent confiance et altruisme; où tous sont égaux en droits et en devoirs». Un idéal humaniste que notre homme va bafouer et en payer le prix fort...

L'animal en nous

De qui et de quoi se moque-t-on? De ce milieu guindé et pétri de prétention intellectuelle, bien

sûr. La critique est aisée, et le cinéaste cède à quelques facilités (une œuvre profanée par un nettoyeur zélé), mais ce microcosme culturel évoque aussi celui du cinéma d'auteur – que le film ait été palmé ajoute encore à l'ironie! Cela dit, ce sont les imposteurs et les pédants qui sont brocardés, leur discours pseudo-engagé destiné à un public bourgeois. Ruben Östlund militerait en somme pour un art réellement subversif et dérangeant – comme son film? On notera en outre que c'est une performance très contemporaine qui en constitue le clou, douchant le rire goguenard de rigueur jusque-là.

Car loin de se complaire dans la satire, *The Square* développe un propos plus ample. Au gré de situations tragi-comiques et gags rarement gratuits, divers indices renvoient Christian ou les honnêtes gens de son entourage à la nature animale de leurs comportements: libido, gloutonnerie, instinct grégaire et surtout peur de l'Autre – ici, les pauvres! Autant de débordements à peine contenus, de pulsions primaires qui ébranlent un ordre social et des valeurs morales bien fragiles. Là, chacun se reconnaîtra.

Ce n'est pas tout. Ruben Östlund ridiculise encore l'ineptie des communicants à l'ère du buzz, ou le suivisme des médias. Sans doute trop de cartouches tirées pour un seul film. D'autant que celui-ci multiplie péripiéties et personnages secondaires, tout en variant les registres entre grotesque réjouissant et piques plus grinçantes. *The Square* se révèle ainsi plus retors et déstabilisant que prévu, suscitant même in fine une empathie inattendue pour son lamentable protagoniste. **MLR**

Pamphlet picaresque



«**Au revoir là-haut**» ► Comédien allumé et auteur de «comédies névrotiques» (*Bernie, Enfermés dehors...*), Albert Dupontel a vu grand pour sa première adaptation. *Au revoir là-haut*, tiré du best-seller de Pierre Lemaitre (Goncourt 2013), est une fresque historique doublée d'un pamphlet politique. Dans la France ingrate et amnésique des années folles, deux Poilus peinent à se réinsérer. Ils vont alors monter une arnaque aux monuments aux morts, et se venger de l'officier sadique qui les avait envoyés au feu la veille de l'armistice.

Dès l'impressionnante ouverture dans les tranchées, le cinéaste fustige l'absurdité criminelle de la guerre, puis désigne ceux qui trinquent et ceux qui en profitent. Voix off, reconstitution, musique et mise en scène donnent une ampleur romanesque au récit, mais on y retrouve aussi l'humour et l'abattage burlesques de Dupontel, des dialogues délectables et des comédiens de premier ordre – dont Laurent Lafitte en parfait salaud. Disciple avoué de Chaplin et Gilliam, le réalisateur virevolte entre comique et tragique, grotesque et fantaisie, ajoutant encore une touche poétique avec le personnage d'Edouard (Nahuel Pérez Biscayart), gueule cassée cachant son visage défiguré sous des masques extravagants.

Certes, des 600 pages du roman aux deux heures du film, le scénario paraît trop ramassé et cherche parfois son rythme. Défauts négligeables devant le plaisir offert par ce pamphlet antimilitariste baroque et survolté, qui se réclame à raison de l'esprit dadaïste (en citant Marcel Duchamp) mais retentit aussi d'échos contemporains. Iconoclaste et audacieux, *Au revoir là-haut* confirme Dupontel en indispensable électron libre du cinéma français. **MLR**

Interview du cinéaste à lire sur www.lecourrier.ch

Procès d'une police raciste



«**Détroit**» ► Après le martial *Zero Dark Thirty*, qui contait la traque «héroïque» de Ben Laden, on appréhendait un peu de voir Kathryn Bigelow (et son scénariste Mark Boal) s'emparer à nouveau d'un sujet politique: les émeutes raciales de 1967 à Chicago et leur violente répression – 43 morts et plus de 2000 blessés. A l'évidence, la cinéaste n'est pas la mieux placée (elle l'admet) et *Détroit* restera un point de vue blanc sur une page «noire» de l'histoire américaine, ce qui ne le rend pas illégitime (mais invite à le questionner).

Inutile de s'étendre sur les qualités formelles et narratives du film, d'une efficacité sans failles. La caméra portée et le montage nerveux nous embarquent dans le chaos inquiétant d'un quartier embrasé, où patrouillent police municipale, armée et Garde nationale à cran. L'intrigue se resserre bientôt sur un huis clos, quand un groupe de flics débarque dans un motel à la recherche d'un sniper. Sous prétexte d'interroger les suspects (des hommes noirs et deux femmes blanches), un jeune sergent raciste fait régner la terreur: intimidations, brutalités – et trois meurtres de sang froid.

On a ainsi reproché à la cinéaste de se focaliser sur un personnage psychotique, et donc exceptionnel. Or *Détroit* pointe aussi la responsabilité des gardes nationaux (qui participent ou ferment les yeux), le racisme ambiant et le sentiment d'impunité qu'il induit; puis retrace le procès des policiers, qui seront acquittés. Cet épisode serait aussi sorti de son contexte, alors que le générique rappelle l'exode des Noirs du Sud vers l'est industrialisé, la révolte qui gronde dans les ghettos, etc. Kathryn Bigelow est enfin accusée de complaisance dans la violence, qui permet justement l'expérience viscérale de la menace que représente, pour la population noire, une police à la gâchette facile. Hier, comme aujourd'hui. **MLR**

AUSSI À L'AFFICHE

Cauchemar kafkaïen

«**La Belle et la meute**» ► S'inspirant d'une histoire vraie, la Tunisienne Kaouther Ben Hania relate en une nuit le calvaire de Mariam (Mariam Al Ferjani), qui entreprend de porter plainte après avoir été violée par des policiers. Ballottée entre hôpitaux et commissariats, la jeune femme endurera mépris, humiliations et intimidations. Ce film expose la violence d'une société patriarcale où la victime est forcée d'être un peu «coupable», dénonce les abus d'une police corrompue et raconte l'éveil d'une conscience politique chez sa protagoniste.

Irréprochable dans son approche du sujet (le viol est d'emblée évacué par une ellipse), *La Belle et la meute* laisse toutefois sceptique face à certains partis pris de mise en scène. Avec un récit structuré en neuf plans-séquences tournés caméra à l'épaule, la cinéaste mise a priori sur un naturalisme immersif qui tend vers le thriller. Mais c'est aussi une démonstration en autant de points chapitrés, déroulant un discours très didactique – souligné par les dialogues et le jeu théâtral des comédiens (d'ailleurs venus de la scène), qui campent des personnages souvent archétypaux.

Ainsi tiraillé entre réalisme et allégorie, le film peine dans un premier temps à embarquer le spectateur. Puis y parvient enfin lorsque le piège se referme sur Mariam, bientôt confrontée à ses agresseurs. *La Belle et la meute* prend alors des allures de cauchemar kafkaïen qui font oublier ses défauts et réaffirment la nécessité de son propos. **MLR**

A l'affiche à Genève (Cinélux), Lausanne (Les Galeries), Vevey (Rex), Neuchâtel (Apollo), La Chaux-de-Fonds (Scala), Delémont (La Grange), puis du 26 au 28 novembre à Fribourg (Rex).

Fusillade psychédélique

«**Laissez bronzer les cadavres**» ► Le titre, repris du roman de Jean-Patrick Manchette et Jean-Pierre Bastid adapté ici, est déjà tout un poème. Le film en est un aussi, visuel et sonore, baroque et violent. Après avoir revisité les codes du *giallo* dans *Amer* et *L'Étrange Couleur des larmes de ton corps*, Hélène Cattet et Bruno Forzani s'emparent du polar et du western spaghetti. Pour orchestrer en quelques heures une interminable fusillade entre flics et braqueurs, planqués dans un hameau en ruine sur une île méditerranéenne. Où vit une artiste qui tire sur ses toiles, comme Niki de Saint Phalle.

Un poil plus narratif que leurs deux premiers essais, *Laissez bronzer les cadavres* relève toujours du cinéma expérimental, du délire formel purement gratuit mais ô combien virtuose. Cet objet pop ne se résume pourtant pas à un simple exercice de style, encore moins à un vain catalogue de citations cinéphiles. Le vocabulaire des séries B italiennes des années 1960-1970 (gros plans à la Leone, fétichisme des armes et des bagnoles, excès gore, acteurs à trognes, etc.) fonde chez le duo une esthétique raffinée qui confine à l'abstraction. Familier ou non de cet univers cinématographique, on ne peut qu'admirer leur travail maniaque sur la lumière, les matières, les couleurs, le cadre, le montage, le son et la musique (coucou Morricone!), ou leur façon de jouer sur la temporalité et les points de vue, pour ériger en art un trivial règlement de comptes. **MLR**

A l'affiche à Lausanne (Bellevaux) et Neuchâtel (Cinéma Minimum) les ve 27 octobre à 20h et ma 31 à 18h.

Impasse de la paix

«**A l'ouest du Jourdain**» ► Dans *Journal de campagne* (1982), Amos Gitai filmait les territoires occupés depuis sa voiture, avant et pendant l'invasion israélienne du Liban. Il y retourne dans son dernier documentaire, descendant cette fois du véhicule pour aller à la rencontre de citoyens israéliens et palestiniens qui témoignent d'une «coexistence» possible ou de militants des ONG B'Tselem et Breaking The Silence, qui dénoncent l'occupation. Face à l'échec de la politique, l'espoir viendrait de la société civile.

Le cinéaste, qui revenait sur l'avènement de l'extrême droite aujourd'hui au pouvoir dans *Le Dernier Jour d'Yitzhak Rabin* (2015), y croit-il vraiment? Ce beau discours humaniste tient en effet du vœu pieu face à la réalité politique, trop peu évoquée et surtout avec des interlocuteurs israéliens. Pour qui la paix ne se conçoit que dans l'horizon sioniste. Ainsi, selon un journaliste du quotidien *Haaretz*, l'avancée de la colonisation mène Israël au «suicide»: car un Etat unique, ce serait, selon le sort réservé à sa minorité arabe, la fin de la nation juive ou de la démocratie. Inconcevable, dans les deux cas.

Assumant son point de vue israélien sur le conflit, *A l'ouest du Jourdain* ne peut envisager la question palestinienne que sous l'angle d'un problème embarrassant. Lundi à Lausanne, Amos Gitai avouait avoir réalisé là un film «plein de contradictions». Et d'ambiguïtés. Affirmant que «les extrémistes des deux bords sont les plus grands ennemis de la paix», il refuse de leur donner la parole – mais rencontre malgré tout la ministre déléguée aux Affaires étrangères de Netanyahu. Le cinéaste oppose aussi un gamin palestinien qui aspire au martyr à une Israélienne des colonies ayant accordé son pardon à celui qui l'a poignardée... Plaidant pour la paix, ce «*Journal de campagne* revisité» montre surtout les limites du dialogue. Et son dernier plan, sur la ronde sans fin d'un manège, s'avère tristement éloquent. **MLR**

A l'affiche à Genève (Cinémas du Grütli) et Lausanne (Capitole).

ÉCRIRE À VOIX HAUTE

ISABELLE FLÜKIGER L'auteure fribourgeoise part en quête de ses origines dans son cinquième roman. Et remonte le temps de l'histoire roumaine.

MAXIME MAILLARD

Littérature ▶ Rue Monbijou à Berne. Isabelle Flükiger nous reçoit chez elle. Son nouveau-né dort dans la pièce d'à côté. On ne peut pas s'empêcher de demander naïvement si le congé maternité laisse du temps pour écrire. «Là c'est vraiment super impossible. Vous êtes arrivé à la fin de la troisième tétée, j'ai l'impression de vivre les seins dehors.» La Fribourgeoise se dit pourtant soulagée que son cinquième roman soit paru début septembre, même si en assurer la promotion n'est pas chose aisée. *Retour dans l'Est*, sorti aux Editions Faim de Siècle, est sans aucun doute le livre où elle se dévoile le plus: elle y assume le «je», les louvolements maternels, le poids d'une histoire familiale compliquée.

Tout de suite, on est happé: «Je m'appelle Isabelle et j'ai peur de l'avion.» C'est simple, ça claqua. Et le reste suit avec un parfum d'évidence, avec une aisance dans l'image qui fait qu'on y est. En l'occurrence en Roumanie, à Bucarest, où la narratrice a voyagé avec sa mère en 2011 sur les traces de ses ancêtres: la grand-mère Olga – dont le père était un tailleur prisé de la place –; le grand-père Rubin, marchand de tissus de son état, la douce Bella ou encore l'oncle Bob, chef du secteur impression au journal communiste *Scinteia*. Tous juifs assimilés, guère pratiquants et bien établis, dont elle sait si peu, à part quelques souvenirs d'enfance en Israël, où la plupart finiront par émigrer après-guerre.

Mémoire manquante

«Ma mère ne m'a pas transmis son histoire, ni sa langue, et les raisons de ce manque sont multiples, mais elles sont toutes le

produit d'une autre histoire, celle avec un grand 'H.' Celle qui, de la fondation de la Grande Roumanie fin 1918 aux délires mégalos de Ceausescu, en passant par les pogroms d'avant-guerre et les manigances de Staline, a saigné la mémoire collective. «Que transmettre quand tout ce qu'on pense d'un pays est négatif?», demande Isabelle Flükiger afin d'éclairer l'attitude de sa mère, arrivée en Suisse à l'âge de 25 ans. «On transmet ce qu'on aime, ce qu'on trouve juste, non?»

La romancière était partie pour comprendre le passé, sonder les lieux: la maison familiale, détruite depuis, l'ancienne rue des cinémas, où sa mère allait avec son père voir des films américains. «Mais pendant le voyage, j'ai eu l'impression qu'on piétinait; je ne recueillais que des bribes du Bucarest d'aujourd'hui, qui ne nous concernait pas.»

Exil intérieur à Berne

De retour en Suisse, elle se documente sur le pays de Dracula, transmet ses lectures à sa mère qui commente, relance, découvrant à son tour une histoire dont elle avait elle-même été privée. «Ça a généré du récit.» Mais il faudra du temps pour que cette quête des origines trouve sa forme personnelle assumée, après une tentative de fiction avec Lénine, puis de roman familial trop distancié. «Je me cachais derrière des personnages, c'est toujours un risque de parler de soi», confie celle qui a écrit principalement des œuvres d'imagination jusqu'ici.

Avec son ancrage documentaire et biographique, *Retour dans l'Est* aura nécessité six années de travail, durant lesquelles elle n'a rien pu écrire d'autre. «J'ai tellement tourné autour de ce projet, en essayant de l'éviter, de ne pas trop en



Dans *Retour dans l'Est*, son cinquième roman, Isabelle Flükiger assume la première personne. CHARLY RAPPO

dire... Bon, j'ai quand même eu un premier enfant en 2013, ça rétrécit le temps.»

Sur ces entrefaites arrive son compagnon, Gion Capeder. Bédésiste de métier, c'est lui qui a dessiné la couverture acidulée de *Retour dans l'Est*, et relu toutes les versions du livre. «On est le premier critique de l'autre. S'il n'aime pas, j'efface... Fâchée, mais j'efface», lâche Isabelle.

«On transmet ce qu'on aime, ce qu'on trouve juste, non?»

«L'inverse est vrai aussi», assure Gion. L'ancien directeur du Belluard Festival à Fribourg sort ces jours un nouvel album, en allemand. Nous abordons la question des langues. «On est francophones à Berne, notre enfant va dans une crèche où il nous dit des choses qu'on ne com-

prend pas», plaisante le papa. Ce qui fait réagir sa compagne: «Nous sommes un peu des exilés intérieurs, mais je pense que dans dix ans, nous parviendrons à faire des witz en berinois.»

Etablie dans la capitale fédérale depuis 2012, Isabelle Flükiger travaille à 40 % au Service information des services du parlement, «au cœur de la politique». Un poste qui lui permet d'aménager son emploi du temps, et d'être tous les jours dans le texte». Cette pratique a commencé tôt: elle se souvient avoir écrit, enfant, une histoire de dragons pour Pfister Meubles. Mais c'est un bouquin de René Barjavel, lu vers 15 ans, qui provoque le déclic. *Tarandol*, une histoire d'amour toute simple qui l'avait fait pleurer. «Je m'étais dit, je veux écrire pour engendrer des émotions.»

Paru en 2003, son premier roman *Du ciel au ventre* n'a pas passé inaperçu. Histoire d'une fille qui s'ennuie à Fribourg et

part se prostituer à Paris, il lui a valu d'être invitée à l'émission *Mise au Point*, sur la RTS. Avec à la clé la question embarrassante de la part autobiographique de cette débauche sexuelle. Agée alors de 24 ans, Isabelle Flükiger avait calmement répondu en insistant sur ce qui la distinguait de son héroïne. Aujourd'hui encore, l'incontournable évocation de cet épisode ne l'émeut guère. Selon elle, si on l'a invitée à la télé, «c'est parce que la sortie d'un livre trash en Romandie constituait déjà en soi un sujet de société».

Rythme et émotion

Depuis, elle s'est façonné un style alliant fluidité du rythme et puissance visuelle. «Je considère ce que je fais comme une prose poétique. Je ne veux pas de phrase anodine ou moche. Je recherche l'émotion esthétique et des scènes fortes, car il faut donner envie au lecteur d'avancer.» Composés à voix haute – ce qui pose parfois quelques

problèmes en bibliothèque – ses romans ont été plutôt bien accueillis. Certains lui ont même valu des récompenses, dont l'improbable Prix littéraire de la Société centrale canine, obtenu avec *Best-seller* (2011). Roman qui raconte le train-train quotidien d'un couple soudainement bouleversé par l'arrivée d'un chien.

Traduit en allemand en 2013, ce texte la propulse en Autriche et dans différentes cités d'outre-Rhin comme Mannheim, Karlsruhe, Berlin, où elle lit des extraits en public. Une bonne expérience? «C'est très troublant de se lire dans une langue étrangère, je ne sais pas si je le referais, même si je suis plutôt à l'aise en allemand.» En attendant une éventuelle traduction de *Retour dans l'Est*, elle aimerait approfondir la démarche documentaire, avec un nouveau projet d'écriture sur le thème de la migration. I

Isabelle Flükiger, *Retour dans l'Est*, Ed. Faim de siècle, 232 pp.

